

Jean Papail et Jesús Arroyo Alejandre

Les migrants mexicains, créateurs d'entreprises

Processus de désalarisation des migrants internationaux



Questions contemporaines

Série globalisation et sciences sociales

L'Harmattan

Les migrants mexicains, créateurs d'entreprises

Processus de désalarisation des migrants internationaux

Questions Contemporaines

Collection dirigée par J.-P. CHAGNOLLAUD,
B. PÉQUIGNOT et D. ROLLAND

Série « Globalisation et sciences sociales »,
dirigée par Bernard HOURS

La série « Globalisation et sciences sociales » a pour objectif d'aborder les phénomènes désignés sous le nom de globalisation en postulant de leur spécificité et de leur nouveauté relatives. Elle s'adresse aux auteurs, dans toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, susceptibles d'éclairer ces mutations ou évolutions à travers des enquêtes et des objets originaux alimentant les avancées théoriques à réaliser et les reconfigurations disciplinaires consécutives.

Ouvrages parus

Laurent BAZIN, Eveline BAUMANN, Pepita OULD-AHMED, Pascale PHELINAS, Monique SELIM, Richard SOBEL (eds), *Anthropologues et économistes face à la globalisation*, 2008.

Laurent BAZIN, Eveline BAUMANN, Pepita OULD-AHMED, Pascale PHELINAS, Monique SELIM, Richard SOBEL (eds), *L'argent des anthropologues, la monnaie des économistes*, 2008.

Laurent BAZIN, Eveline BAUMANN, Pepita OULD-AHMED, Pascale PHELINAS, Monique SELIM, Richard SOBEL (eds), *La mondialisation au risque des travailleurs*, 2007.

Valeria HERNANDEZ, Pepita OULD-AHMED, Jean PAPAIL, Pascale PHELINAS (sous la dir.), *Turbulences monétaires et sociales*, 2007.

Valeria HERNANDEZ, Pepita OULD-AHMED, Jean PAPAIL, Pascale PHELINAS (sous la dir.), *L'action collective à l'épreuve de la globalisation*, 2007.

Niagalé BAGAYAKO-PENONE, Bernard HOURS (eds), *États, ONG et production des normes sécuritaires dans les pays du Sud*, 2005.

Jean PAPAIL, Jesús ARROYO ALEJANDRE, *Les dollars de la migration mexicaine*, 2004.

Bernard HOURS, Monique SELIM, *Solidarités et compétences, pratiques et idéologies*, 2003.

Jean Papail
Jesús Arroyo Alejandro

**Les migrants mexicains,
créateurs d'entreprises**

Processus de désalarisation des migrants internationaux

L'HARMATTAN

© L'HARMATTAN, 2010
5-7, rue de l'École-Polytechnique, 75005 Paris

<http://www.librairieharmattan.com>
diffusion.harmattan@wanadoo.fr
harmattan1@wanadoo.fr

ISBN : 978-2-296-11800-3
EAN : 9782296118003

Sommaire

Remerciements	7
Introduction	9
Chapitre 1 – Migration internationale, <i>remesas</i> , emplois et entrepreneuriat	19
Chapitre 2 – Les villes enquêtées : généralités et singularités	39
Chapitre 3 – L’émigration récente aux États-Unis.....	53
Chapitre 4 – Les migrants internationaux de retour.....	75
Chapitre 5 – L’emploi et la protection sociale	93
Chapitre 6 – Les micro-entreprises dans l’enquête	123
Conclusion	141
Bibliographie	149

Remerciements

Ce livre est l'aboutissement d'un projet de recherche intitulé « Le processus d'auto-emploi et la création de micro-entreprises dans les aires urbaines de la région du Centre-Ouest mexicain », mené de 2005 à 2008 et issu d'une collaboration entre le Département d'études régionales-Institut d'études économiques et régionales (DER-INESER) du Centre universitaire de sciences économiques et administrative (CUCEA) de l'Université de Guadalajara (Mexique) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Financé principalement par le Conseil national mexicain de la science et la technologie (CONACYT), ce projet a mobilisé, outre les auteurs, de nombreuses compétences au sein du CUCEA. Nous tenons tout particulièrement à remercier Salvador Berumen Sandoval, Isabel Corvera Valenzuela et Fermina Robles Sotelo, enseignants-chercheurs du CUCEA, qui prirent part à l'élaboration du questionnaire d'enquête, dirigèrent une partie de l'enquête elle-même dans les villes concernées, contrôlèrent la capture informatique des données recueillies et participèrent à leur exploitation et à leur analyse.

Adriana Ceseña Rodríguez, María Imelda Murillo Sánchez, Teresa Arce Mojica, Daniela Barba González, Giovanna Zerecero Valderrama, Juan Enrique González Saray et Juan Manuel Vázquez Flores collaborèrent aux travaux d'enquête, à la capture informatique des données et à divers travaux d'analyse. Le CONACYT a également permis, par l'octroi de bourses associées à ce projet, à Brent Villanueva Escobedo, Silvia Aguirre Pulido, Carolina González Veloz, Adrián Hernández Pineda, Pedro Israel Cisneros González, Rodrigo González Ramírez et Luis Fernando Sánchez Pérez, étudiants du CUCEA, de participer aux travaux de terrain et, en analysant une partie des données, de rédiger des mémoires de licence et de maîtrise.

Alma Francisca Martínez, Patricia López Velasco, David Rodríguez Álvarez et Gabriela Sanchez ont relu et corrigé le manuscrit d'origine, lui apportant d'indéniables améliorations.

Introduction

Les histoires démographique et économique du Mexique ont connu des évolutions totalement inattendues durant les dernières décennies, produisant dans leurs interactions de nouveaux espaces de mobilité humaine et des transformations dans les formes d'emploi. La transition démographique du pays, en voie d'achèvement durant la décennie 2000 avec des indicateurs de fécondité et de mortalité¹ proches de ceux des principaux pays industrialisés, permet un accroissement modéré de la population. En effet, le rythme de la croissance démographique, en augmentation depuis les années 1940 atteignait un niveau très élevé – + 3,3 % par an – durant les années 1960 et 1970, avant de diminuer très rapidement à un niveau annuel de 1 % durant le quinquennat 2000-2005. Malgré ce net ralentissement, l'effectif des générations atteignant 15 ans, qui s'établissait autour de 1 150 000 individus au début des années 1960, s'est élevé à environ 2 100 000 individus durant la période 1990-2005. Cet accroissement de la population potentiellement active fut loin d'être compensé par les sorties dues aux cessations d'activité de générations nettement moins nombreuses (autour de 430 000 au début des années 2000), même si le volume de ces dernières est en constante augmentation en particulier du fait des gains d'espérance de vie. L'inertie démographique des dernières décennies a mené aux âges productifs des générations de plus en plus nombreuses qui se sont confrontées à une activité économique beaucoup moins dynamique que durant les décennies antérieures. La population économiquement active est passée de 14,8 millions d'individus en 1970 à 28,3 millions en 1988 puis à 45,6 millions en 2007. À l'accroissement de l'effectif des générations arrivant sur le marché du travail, s'est ajoutée l'incorporation

¹ Le nombre moyen d'enfants par femme du moment est passé de 6,8 en 1970 à 2,3 en 2003. L'espérance de vie à la naissance était de 61 ans en 1970 et 75 ans en 2003.

progressive des femmes aux activités rémunérées², impulsée par la baisse de leur fécondité, l'élévation de leur niveau d'éducation et les nécessités des ménages souvent confrontés, durant les trente dernières années, à des crises économiques récurrentes.

Parallèlement, l'accroissement du produit intérieur brut du pays, très élevé durant la période 1940-1970 (6,2 % par an en moyenne) – sous le régime d'industrialisation par substitution d'importations – s'est sensiblement réduit durant les années postérieures (3,9 % annuel entre 1970 et 2000). À partir du début des années 1980, avec l'ouverture commerciale, les programmes de privatisations, la dérégulation de divers secteurs de l'économie, le modèle de croissance s'est progressivement orienté vers l'extérieur, dépendant de plus en plus du secteur exportateur, et particulièrement de la demande de l'économie nord-américaine, principal débouché de la production mexicaine. Cette forte dépendance rend l'économie mexicaine très sensible aux cycles économiques de son voisin et aux fluctuations du prix du pétrole qui constitue encore une rubrique importante de ses exportations. Depuis le début des années 2000, le PIB mexicain n'a cru qu'à un rythme annuel moyen de 2 % (2000-07), ce qui ne permet pas d'absorber la demande croissante d'emplois des nouvelles générations qui arrivent sur le marché du travail³. L'ajustement s'est donc opéré d'une part par l'émigration massive – essentiellement vers les États-Unis – et d'autre part par l'expansion du secteur non structuré, et en particulier par le développement de l'auto-emploi.

L'expansion des flux migratoires vers les États-Unis se reflète dans l'évolution de la population née au Mexique et recensée ou enquêtée dans le pays voisin. Elle s'élevait à 879 000 en 1970, à 4 409 000 en 1990 et à 11 391 000 en 2006. À cette dernière date, environ 10 % de la population totale née au Mexique résidait aux États-Unis où elle y représentait près de 4 % de la

² Le taux d'activité féminin est passé de 32,3 % en 1988 à 35,9 % en 1999, et à 40,7 % en 2006 selon les enquêtes sur l'emploi de l'Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI).

³ Selon une estimation (Partida Bush, 2006), le Mexique nécessiterait un taux de croissance économique constant de 4,6 % par an entre 2000 et 2030 pour pouvoir intégrer les générations successives se présentant sur le marché de l'emploi, dans les conditions d'emploi classique du secteur formel.

population totale. Selon l'*American Community Survey* réalisée en 2006 aux États-Unis, la population d'origine mexicaine (les immigrants et leurs descendants de 2^e et 3^e génération) s'élevait à 29 339 000 individus, soit près de 10 % de la population totale de ce pays (299 398 000). Les flux d'émigration du Mexique vers les États-Unis sont estimés à environ 500 000 personnes par an depuis le début des années 2000. Ils sont constitués essentiellement de jeunes adultes, ce qui permet de réduire la pression sur le marché du travail mexicain. Malgré l'extension progressive de la migration internationale à tout le territoire mexicain, la région du centre-ouest – et particulièrement les États de Jalisco, Michoacán, Guanajuato et Zacatecas – demeure le principal fournisseur de main-d'œuvre (environ la moitié) du pays voisin. Durant les premières années de l'actuelle décennie, on estimait que près de 20 % des ménages mexicains (et 37 % des ménages de la région du centre-ouest) avait un lien avec la migration internationale (CONAPO, 2002), soit qu'ils aient des membres résidant aux États-Unis ou résidant au Mexique mais avec des antécédents migratoires, soit qu'ils soient bénéficiaires de transferts monétaires (les *remesas*) provenant du pays voisin.

L'émigration internationale se traduit en sens inverse par des flux de *remesas* qui se sont considérablement accrus durant les années 1990 et surtout 2000⁴. Ces *remesas* représentaient 2,5 milliards de dollars en 1990, 6,6 milliards en 2000 et 24 milliards en 2007, soit à cette dernière date 2,8 % du PIB mexicain. En 2007, le Mexique est – avec la Chine (25,7 milliards de dollars) et l'Inde (27 milliards de dollars) – l'un des trois principaux pays de destination des transferts monétaires familiaux dans le monde (Dilip et Zhimei, 2008). Dans les trois États de Jalisco, Michoacán et Guanajuato qui captent ensemble 26,5 % des *remesas* à destination du Mexique, celles-ci représentent 6,3 % de leur PIB (et jusqu'à 13,2 % pour le seul Michoacán), ce qui exprime l'importance de cette ressource pour cette région. La majeure partie de cet

⁴ Il est très probable cependant que sont comptabilisés sous cette rubrique des contreparties de ventes de biens et services ou des financements d'activités illicites qui ne devraient pas apparaître comme *remesas* familiales, et contribuent à accroître artificiellement le montant global de celles-ci.

apport extérieur est utilisée pour les dépenses courantes des ménages qui en bénéficient (alimentation, loyer, transport, santé, scolarité...). Cependant une partie non négligeable est affectée à des investissements (terrains, maisons) ou en épargne et investissements productifs (création de micro-entreprises) par les migrants eux-mêmes à leur retour au Mexique ou éventuellement par leur famille, permettant ainsi une mise au travail des femmes et des jeunes adultes de ces familles, ou créant des emplois salariés.

Du côté de l'évolution du travail, on observe depuis le début des années 1990 une forte croissance de l'emploi dans les micro-entreprises (de 1 à 5 personnes) qui concentrent 54,7 % de l'emploi en 2006, contre 40,3 % en 1990 (INEGI, 2006). Cette tendance s'est accompagnée d'une intensification du travail que l'on peut mesurer par la proportion de la population occupée travaillant plus de 48 heures par semaine. Celle-ci s'est élevée en effet de 20,3 % à 29,1 % entre 1990 et 2006. Ces indicateurs révèlent une expansion du secteur non structuré ou informel⁵ et du travail précaire caractérisé par une faible taille des unités de production et une faible productivité. Au niveau des ménages, cette évolution se manifeste par l'accroissement du nombre d'actifs en leur sein. Avec la baisse de la fécondité, la taille moyenne des ménages particuliers (par opposition aux ménages collectifs) s'est réduite de 4,9 à 3,9 dans le milieu urbain entre 1990 et 2006 ; mais la participation progressive des femmes aux activités rémunérées – en particulier dans les positions non salariées – a accru le nombre moyen d'actifs occupés de 1,7 à 1,9 entre ces deux dates. Cet apport économique des femmes est devenu très important durant les 20 dernières années, si l'on considère qu'en 1984 seulement un quart des ménages comprenait une femme ayant des revenus, tandis qu'en 1996, la moitié des ménages se trouvait dans cette situation (Lopez Ramirez, 2001). Il est également très probable que l'allongement de la durée d'activité des personnes du troisième âge puisse jouer un rôle dans l'accroissement de la population occupée des ménages.

⁵ Selon une étude de l'OIT, l'emploi informel représentait 24,7 % de l'emploi urbain en 1980 et 48 % en 1995 (Hernandez Laos, 2000).

Si la structure globale des positions dans l'emploi est plus ou moins stabilisée depuis la fin des années 1990, avec environ 28 % d'employeurs et de travailleurs indépendants (auto-emploi), deux tiers de salariés et environ 7 % de travailleurs familiaux, on observe cependant un fort accroissement du poids relatif des travailleurs indépendants parmi la population occupée dans le non-salariat, ainsi qu'une féminisation progressive du statut de travailleur indépendant. Depuis les années 2002-03, les femmes créent nettement plus de postes d'auto-emploi que les hommes en milieu urbain. Cette tendance s'inscrit dans un mouvement plus général de « désalarisation » progressive de la population occupée de toutes les générations successives au cours de leur vie professionnelle, de sorte qu'à l'âge de la retraite, plus de la moitié des actifs occupe un emploi non salarié.

Dans la littérature consacrée aux migrations internationales et aux *remesas*, on retrouve fréquemment les traits suivants :

- a) des facteurs comme le chômage, le sous-emploi, les bas salaires, la migration internationale et les *remesas* sont déterminants pour la croissance de l'auto-emploi dans les régions d'émigration ;
- b) la majeure partie de l'auto-emploi est constitué d'un ensemble d'activités de « survie » ou de « refuge » dans le secteur informel urbain ou rural ;
- c) les politiques publiques de soutien aux impacts positifs de cette migration et des *remesas* dans la création et le développement de micro-entreprises ont quelques effets.

Depuis les années 1980, le développement économique régional fut insuffisant pour offrir des emplois à une population active croissante, et encore moins des emplois qui permettent d'aspirer à une certaine mobilité sociale. La croissance économique a concerné généralement des couches sociales présentes dans tous les types de localités, mais le plus souvent dans des grandes villes ou des localités de taille moyenne. Cette croissance s'est également opérée de manière inégale géographiquement, en se concentrant dans les régions du Centre, de l'Ouest et du Nord du pays, au détriment des régions méridionales⁶. Néanmoins, les

⁶ Pour une analyse détaillée du développement régional au Mexique, voir le rapport de l'OCDE, 2003.

petites villes – strate urbaine qui nous intéresse plus particulièrement ici – offrent également des emplois salariés permanents relativement bien rémunérés, ainsi que pour des entrepreneurs locaux, des opportunités de création de micro-entreprises susceptibles de croître et de se développer. Ces potentialités sont conditionnées par des facteurs comme la dotation en infrastructures productives et sociales, l'existence de capital social, le niveau de développement institutionnel, les caractéristiques de leur base économique et de leur zone d'influence socio-économique, et de leur insertion dans la structure fonctionnelle régionale. Si ces facteurs font défaut, les villes moyennes ou les petites localités ne peuvent offrir qu'un nombre réduit d'emplois salariés dans le secteur formel et des possibilités réduites d'auto-emploi ou de création de micro-entreprises. Ces deux types de situation coexistent dans de nombreuses villes, la prédominance de l'un d'entre eux dépendant des facteurs mentionnés. On considère que dans de très nombreuses communautés urbaines mexicaines, c'est la deuxième situation qui prévaut, notamment dans la région du centre-ouest, dont la population émigre majoritairement vers les grandes villes qui lui offrent plus d'opportunités, ou vers les États-Unis.

Dans notre étude sur l'auto-emploi, il nous a paru nécessaire de distinguer l'entrepreneur « dynamique » (de type schumpétérien⁷) et celui de « refuge » ou de « survie ». Audretsch *et al.* (2001) ont étudié les relations entre le chômage et l'activité entrepreneuriale (de type schumpétérien) dans le contexte des pays développés de l'OCDE. Ils relèvent une relation ambiguë dans la majeure partie des travaux sur le sujet : un accroissement du chômage produit une augmentation de l'auto-emploi (effet « refuge »), tandis qu'un niveau élevé de cette activité réduit le chômage (effet schumpétérien). Pour l'estimer, les auteurs utilisent un modèle économétrique à deux équations dans lequel les modifications du niveau du chômage et celles du volume de l'auto-emploi interagissent. Ils ont appliqué ce modèle sur des données de 23 pays de l'OCDE durant la période 1974-78. Les résultats leur permettent d'affirmer qu'il existe deux relations distinctes entre

⁷ On se référera à l'entreprenariat schumpétérien dans le sens de l'adoption d'une stratégie basée sur l'innovation et l'expansion de l'activité.

chômage et entrepreneuriat : les effets schumpétériens et les effets « refuge ». Ils démontrent que l'emploi se diffuse à partir des entreprises établies durant leur restructuration, quand elles s'engagent dans des processus créatifs⁸, et que la croissance économique est associée négativement à la taille et l'ancienneté des firmes, c'est-à-dire que la croissance se produit principalement parmi les petites et moyennes entreprises qui peuvent surgir des activités de « refuge » qui se développent dans une étape ultérieure en un processus entrepreneurial innovant, induisant de meilleures perspectives d'emploi. Les auteurs signalent l'intérêt à développer ce type d'études dans le contexte des pays en voie de développement. Ici, nous reprendrons la distinction entre entrepreneuriat « dynamique » ou schumpétérien et entrepreneuriat de « refuge », et leur perspective de développement.

L'évolution de tous ces indicateurs sociodémographiques et économiques nous a incités à analyser le processus de création des micro-entreprises (unipersonnelles ou autres), et leurs relations avec les transferts monétaires provenant de la migration internationale. Le milieu urbain de la région du Centre-Ouest mexicain constitue un milieu privilégié pour ce type d'étude, du fait qu'elle demeure la principale zone affectée par les mouvements migratoires à destination des États-Unis. Pour cette analyse, nous nous appuyerons sur l'abondante source de données constituée par les recensements et comptages de population, les nombreuses enquêtes sur l'emploi, sur les micro-entreprises et autres enquêtes liées au monde du travail (enquêtes nationales sur les ressources et dépenses des ménages (ENIGH), enquêtes nationales sur la dynamique démographique (ENADID)) réalisées par l'Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique (INEGI) durant les 20 dernières années, et différentes études de synthèse élaborées par le Conseil national de la population (CONAPO). Cependant, notre

⁸ À l'appui de cet argument, on peut mentionner le travail de Wilson (1996) sur l'industrie *maquiladora* de Guadalajara, dans lequel on observe que les grandes entreprises transnationales ont impulsé la création de petites et moyennes entreprises locales chargées de les alimenter à moindre coût en matières premières et produits transformables, ce que l'auteur qualifie d'effet *spin off* ou effet centrifuge de diffusion entrepreneurial.

principale source d'informations provient d'une enquête⁹ réalisée entre fin 2005 et début 2007 dans une douzaine de villes moyennes (entre 14 000 et 35 000 habitants) de la région du Centre-Ouest sur 6 825 ménages comprenant au moins un non-salarié rémunéré parmi ses membres. En 2000, le Mexique comptait 297 villes de taille moyenne (de 15 000 à 100 000 habitants) où résidaient 9,9 millions d'habitants, soit environ 10 % de la population du pays. Les villes sélectionnées pour les besoins de l'enquête constituent un sous-ensemble représentatif (21,4 %) des agglomérations urbaines de cette taille dans la région du Centre-Ouest. Les critères de sélection de ces villes reposent principalement sur leur taille, sur l'importance de leurs flux migratoires, leur proportion de non-salariés dans leur population active, et la structure de leurs activités. Nous analyserons les caractéristiques de l'emploi et le processus de création de micro-entreprises dans ces villes, dans un contexte marqué par des flux migratoires internationaux importants qui imprègnent les activités économiques et notamment les micro-entreprises créées en partie grâce aux *remesas* (Woodruff et Zenteno, 2001).

Le questionnaire était constitué dans sa première partie de plusieurs modules qui collectaient des informations sur les caractéristiques socio-économiques de tous les membres du ménage, sur les émigrants et absents du ménage au moment de l'enquête, sur les migrants internationaux revenus des États-Unis. La seconde partie du questionnaire était consacrée aux micro-entreprises appartenant aux membres des ménages enquêtés, avec des modules concernant les conditions de création de ces activités, leurs modalités de fonctionnement, les perspectives d'évolution. Nous avons choisi de conserver cette structure pour présenter ici les principaux résultats de l'enquête. Les premiers chapitres traitent des villes, de leurs

⁹ Enquête sur le processus d'auto-emploi et la création de micro-entreprises dans les aires urbaines de la région centro-occidentale du Mexique, DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD, 2005-2007. Les 12 villes sélectionnées pour l'enquête sont les suivantes : La Barca, San Miguel el Alto et Jalostotitlán dans l'État de Jalisco, San Felipe et Salvatierra dans l'État de Guanajuato, Maravatio et Puruandiro dans l'État de Michoacan, Armeria dans l'État de Colima, Rincón de Romos dans l'État de Aguascalientes, Ojocaliente et Jalpa dans l'État de Zacatecas, Ixtlán del Rio dans l'État de Nayarit.

spécificités économiques, des ménages et des individus qui les composent, de leurs activités, des combinaisons de positions dans l'emploi des couples, des ressources monétaires des ménages, des migrations actuelles ou passées, de l'impact des transferts monétaires provenant de la migration. Les derniers chapitres sont consacrés aux micro-entreprises associées à ces ménages, depuis leur création jusqu'au moment de l'enquête, en mettant l'accent sur les modes de financement, les modalités de fonctionnement, la main-d'œuvre occupée, les difficultés auxquelles elles sont confrontées et leurs perspectives d'évolution.

Chapitre 1

Migration internationale, *remesas*, emplois et entrepreneuriat

L'expansion territoriale des États-Unis au XIX^e siècle s'est réalisée dans des régions dont le peuplement mexicain s'est maintenu jusqu'à notre époque, de sorte qu'il a toujours existé des individus d'origine mexicaine dans ce pays (Durand *et al.*, 2005). À la fin du XIX^e siècle, malgré un début de modernisation de l'appareil productif mexicain, la croissance économique et la construction du chemin de fer aux États-Unis draina une main-d'œuvre nombreuse provenant du Mexique, ce qui marqua le début des marchés du travail interconnectés entre régions des deux pays. Au début du XX^e siècle, le travail sur les lignes ferroviaires, la demande de main-d'œuvre dans l'agriculture et l'industrie manufacturière nord-américaine, l'instabilité économique et politique provoquée par la révolution mexicaine renforcèrent la migration internationale mexicaine vers son voisin du nord (Gamio, 1930a). Cette migration s'accrût durant les deux guerres mondiales en partie pour remplacer la main-d'œuvre mobilisée dans ces conflits. La migration temporaire comme la migration définitive sont devenues fonctionnelles et nécessaires au bon fonctionnement de l'économie nord-américaine, pourvoyant de l'emploi à de nombreux mexicains, et se constituant en modèle d'interaction socio-économique entre les régions des deux pays. Cela est dû en grande partie au fait que le marché du travail nord-américain a toujours eu besoin de main-d'œuvre non qualifiée ou semi-qualifiée, et que le Mexique disposait de main-d'œuvre excédentaire susceptible de travailler pour des salaires inférieurs à ceux que percevaient les travailleurs nord-américains – en 2005, le salaire moyen mexicain est environ cinq fois inférieur au salaire moyen nord-américain – et dans des emplois délaissés par les travailleurs du pays voisin. L'émigration, de plus, a un coût d'opportunité nul ou quasi nul à

cause du chômage et de l'abondance de main-d'œuvre sur les lieux d'origine (en effet, dans la majeure partie des cas, l'émigration ne se réalise pas aux dépens d'autres options présentant un intérêt équivalent).

La forte croissance démographique du Mexique jusqu'aux années 1990, les faibles niveaux d'instruction et le faible dynamisme économique du pays depuis la fin des années 1970 ont fortement contribué à la détérioration du marché de l'emploi local. Aux États-Unis, en revanche, le niveau d'éducation élevé et la forte croissance économique ont produit une demande de main-d'œuvre non ou peu qualifiée dans divers secteurs, ce qui a contribué à l'expansion des flux migratoires, en particulier ceux venant du Mexique. Cette migration internationale et le développement du secteur informel sont les deux formes d'ajustement aux tensions du marché du travail mexicain ayant existé jusqu'à nos jours.

Au Mexique, l'industrialisation urbaine et la mécanisation des travaux agricoles depuis le milieu du siècle passé ont contribué à créer des flux migratoires rural-urbain, principalement vers les trois grandes métropoles – Mexico, Guadalajara et Monterrey – qui concentrent une grande partie de l'industrie manufacturière et des services¹. L'interaction socio-économique et les flux migratoires internes se sont concentrés dans ces zones métropolitaines.

D'un autre côté, avec la croissance des infrastructures physiques, le coût des transports diminue, le changement technologique se répand plus rapidement, l'industrialisation manufacturière et l'offre de services se répandent dans les villes moyennes nationales, ce qui reconfigure les modèles d'interaction. On peut résumer à grands traits l'histoire séquentielle des flux migratoires dominants depuis le début du *xx*^e siècle jusqu'au milieu des années 1970 de la manière suivante : 1) rural-métropolitain, 2) rural-villes moyennes, 3) rural et semi urbain-États-Unis, 4) rural-petites villes, 5) milieux urbains-États-Unis. À partir de la deuxième moitié des années 1970, prédominent les flux de toutes origines vers les villes moyennes nationales et vers les États-Unis, mais surtout depuis les petites villes dont la base économique repose sur le commerce et

¹ Pour une analyse détaillée, voir Stern, 1977 ; Stern et Cortés, 1977 ; Unikel *et al.*, 1978.

les services qui dépendent en bonne partie des activités agricoles de leur *hinterland*. Cette périodisation est quelque peu arbitraire car l'apparition et la consolidation des flux migratoires forment un processus continu et changeant déterminé par les changements socio-économique, politique et technologique induits par le développement de l'économie de marché, la libéralisation économique et le traité de libre échange de l'Amérique du Nord (TLCAN ou ALENA). Ce fut également un processus spatial dans la mesure où il accentua la différenciation entre régions, par la vélocité et l'intensité propre de ces changements dans chacune des régions mexicaines.

En ce qui concerne la migration vers les États-Unis – qui représente environ 98 % de l'émigration internationale mexicaine – à la fin du programme *Bracero*², en vigueur de 1942 à 1964, l'intérêt des spécialistes de ce thème se concentra sur l'estimation de son importance numérique, et notamment sur celle de la migration irrégulière, revenant ainsi aux thèmes développés par les pionniers des études migratoires (Gamio, 1930a et 1930b ; Santibañez, 1930 ; Fabila, 1929). À la fin du programme *Bracero* en 1964, les gouvernements mexicain et nord-américain abandonnèrent leur rôle d'acteurs majeurs dans l'intermédiation entre la main-d'œuvre migrante et les employeurs nord-américains. Cela n'altéra pas le volume des flux d'émigration, mais sa composition en termes juridiques. La majeure partie des entrées se faisaient de plus en plus de manière illégale mais, dans le cadre d'une législation permissive et grâce à l'appui de leurs employeurs, beaucoup de migrants irréguliers purent légaliser leur situation en obtenant la carte verte³.

Deux décennies plus tard, au milieu des années 1980, la loi *Immigration Reform and Control Act* (IRCA) permit la légalisation massive de millions d'immigrants en situation irrégulière. De

² Le programme *Bracero* est un accord bilatéral entre les États-Unis et le Mexique datant de 1942 qui consistait à substituer de la main-d'œuvre mexicaine aux soldats nord-américains engagés dans la seconde guerre mondiale. Il s'est poursuivi jusqu'en 1964 et a mobilisé autour de 5 millions de Mexicains, essentiellement d'origine rurale, qui travaillèrent surtout dans l'agriculture du pays voisin.

³ La carte verte donne le statut de résident légal permanent aux États-Unis.

nombreux observateurs estimaient, à l'époque, que l'importance numérique de cette population en situation irrégulière était due à la demande croissante de main-d'œuvre bon marché de la part des agriculteurs et des petites entreprises manufacturières ou de services des villes nord-américaines en forte croissance. Les employeurs de ces secteurs ne tardèrent pas, en effet, à se rendre compte des bénéfices que leur procurait l'emploi de travailleurs en situation irrégulière, qu'ils pouvaient employer avec des salaires réduits et renvoyer à leur gré sans qu'ils puissent faire valoir quelque droit que ce fût. Cela contribua dans une grande mesure à accroître la flexibilité du travail et à réduire les coûts de production dans les secteurs employant cette main-d'œuvre. Une bonne partie de la société nord-américaine a toujours considéré que la présence d'immigrants irréguliers diminue les opportunités d'emploi des natifs et contribue à faire baisser les salaires, ce qui est une vision erronée de la réalité, car les migrants occupent des emplois que les résidents ne veulent pas occuper à cause des conditions de travail et des salaires défavorables. En fait, selon Bustamante (1975), le nombre d'immigrants mexicains est directement fonction de la demande de main-d'œuvre du pays voisin.

Au début des années 1970, les sources officielles et quelques milieux universitaires nord-américains diffusaient fréquemment des chiffres très élevés sur la migration irrégulière qui ne coïncidaient pas toujours avec les estimations mexicaines. On avançait, par exemple, que résidaient aux États-Unis entre 5 et 12 millions de Mexicains en situation irrégulière ; les spécialistes mexicains de la migration quant à eux affirmaient qu'il n'existait pas d'éléments objectifs pour soutenir ces estimations. Selon Bustamante (1975, 1979, 1987), les migrants en situation irrégulière étaient indispensables au bon fonctionnement de l'économie nord-américaine dans de nombreux secteurs.

Bien que l'on reconnaisse la contribution de ces travailleurs à la création de biens et services, leur statut permet aux employeurs de faire pression sur leurs salaires. D'un autre côté, les lois migratoires nord-américaines ne s'appliquent pas toujours avec la même rigueur selon la situation économique du pays. En période d'expansion et de croissance soutenue, les autorités migratoires adoptent une attitude permissive qui devient nettement moins laxiste lors

des phases de ralentissement ou de marasme économique et ce, afin de réduire l'apport de main-d'œuvre supplémentaire.

L'émigration mexicaine aux États-Unis provient maintenant de presque toutes les régions du pays. Cependant, l'Ouest – constitué par les États d'Aguascalientes, Colima, Guanajuato, Jalisco, Michoacán, Nayarit et Zacatecas – reste toujours la principale région d'origine des flux issus de milliers de localités dont la tradition migratoire est déjà très ancienne⁴. Ces localités sont très hétérogènes quant à leur bases économiques, leur insertion dans la structure fonctionnelle socio-économique régionale, leur niveau de développement, leur dotation en infrastructures, les caractéristiques de leurs flux migratoires, mais elles partagent une étroite relation avec les États-Unis, qui dans bien des cas dure depuis plus d'un siècle. Cette longue tradition a permis de consolider des réseaux familiaux et d'amitiés, la reproduction des flux, les échanges économiques et socioculturels, de perfectionner les systèmes de transfert et d'usage des fonds produits par le travail migratoire. La relation entre les deux marchés du travail dure depuis le début du XX^e siècle. Les emplois occupés aux États-Unis sont généralement de faible qualification, dans des postes que les Nord-Américains et les migrants plus anciens n'acceptent plus, tandis que les emplois offerts dans les régions d'origine sont généralement peu rémunérés. Ainsi, la demande de travail nord-américaine, les différences salariales, le sous-emploi et la dynamique démographique du Mexique perpétuent des flux migratoires légaux et, de plus en plus souvent, illégaux.

Durand *et al.* (2005 : 51-52, 258-259) notent que dans l'histoire migratoire entre les deux pays il y a eu trois déportations massives : celle de 1921, occasionnée par une crise qui a suivi l'expansion économique de la fin de la Première guerre mondiale et qui s'est traduite par l'expulsion de 30 000 migrants ; celle qui fut réalisée lors de la Grande dépression initiée en 1929, et durant laquelle furent expulsés environ 500 000 personnes ; et celle baptisée *Espalda mojada* au début des années 1950, suite au retour des soldats ayant participé à la guerre de Corée. Par ailleurs durant

⁴ Pour une description du volume, des caractéristiques et des origines de cette migration, voir CONAPO (2005).

la période d'exercice du programme *Bracero* (1942-64) furent déportés environ 5 millions de migrants en situation irrégulière. Cependant la population de migrants clandestins continua de s'accumuler jusqu'au milieu des années 1980, quand la loi IRCA permit à quelques millions de personnes de régulariser leur situation. Malgré le durcissement de la législation migratoire nord-américaine depuis le milieu des années 1990, et surtout depuis 2001, l'attrait exercé par le marché du travail nord-américain s'est maintenu, de sorte que selon Passel et D'Vera Cohn (2008), la population d'immigrants clandestins aux États-Unis était estimée au début de 2008 à environ 11,9 millions de personnes dont près de 7 millions de Mexicains, représentant donc plus de la moitié (59 %) de la population migrante en situation irrégulière. Depuis fin 2007, il semble que la population clandestine soit en diminution du fait du ralentissement puis de l'entrée en récession de l'économie américaine, surtout dans le secteur de la construction qui est l'un des secteurs employant beaucoup de main-d'œuvre immigrée. La crise actuelle dont on ne saurait prédire la durée pourrait entraîner une nouvelle déportation massive de Mexicains en situation irrégulière, évènement considéré comme peu probable par quelques observateurs (Alarcón *et al.*, 2008).

Selon Papademetriou et Terrazas (2009), il y aurait une décroissance de la population non née aux États-Unis depuis 2007 et de celle des clandestins depuis 2006. Ils pensent également que les flux migratoires ont une relation plus étroite avec le devenir politique, économique et social des pays d'origine⁵, et avec la réduction des mouvements circulaires (pendulaires ou temporaires) qu'avec les conditions économiques des pays récepteurs comme les États-Unis. Ces auteurs se basent principalement sur l'expérience européenne, différente en plusieurs aspects de la migration mexicaine qui reste sensible aux facteurs d'expulsion et d'attraction et aux facteurs systémiques qui combinent les aspects sociaux, économiques et politiques des deux pays, en particulier aux niveaux régionaux et locaux d'origine et de destination. Il est possible,

⁵ Ce point de vue a toujours été présent chez certains auteurs nord-américains, notamment Cornelius (1989) qui considère entre autres choses que les États-Unis ont admis plus de Mexicains que ce que nécessitait leur économie.

tenant compte des tendances à long terme de l'économie et de la démographie mexicaine, de la politique sociale et de la progression de la xénophobie de la société nord-américaine, que les États-Unis aient atteint leur capacité maximum d'absorption des flux migratoires, et que les flux migratoires mexicains entament actuellement leur décroissance⁶.

La transformation de la combinaison de la migration internationale et de l'auto-emploi⁷, formel et informel, qui résout les tensions sociales dues aux faibles rémunérations salariales de l'emploi formel incitent à prévoir une consolidation de l'activité dans l'auto-emploi informel qui constitue à l'heure actuelle une composante importante de l'emploi dans les villes de petite et moyenne taille.

Remesas

Le volume des *remesas* en augmentation constante depuis le début des années 1980 (figure 1.1) a atteint un palier en 2007 et semble amorcer une décrue en 2008. C'est à partir du début des années 2000, quand le rythme de croissance de ces transferts augmenta considérablement, qu'apparût et prit consistance l'idée de considérer les *remesas* comme un facteur de développement, à travers les potentialités d'investissements productifs qu'elles rece-laient. Les institutions internationales (FMI, Fonds monétaire international ; Banque mondiale ; BID-FOMIN, Banque interaméri-caine de développement-Fondo multilateral de inversiones ; UNCTAD, United Nations Conference on Trade and Develop-ment) et certains gouvernements⁸ prêtèrent beaucoup plus attention

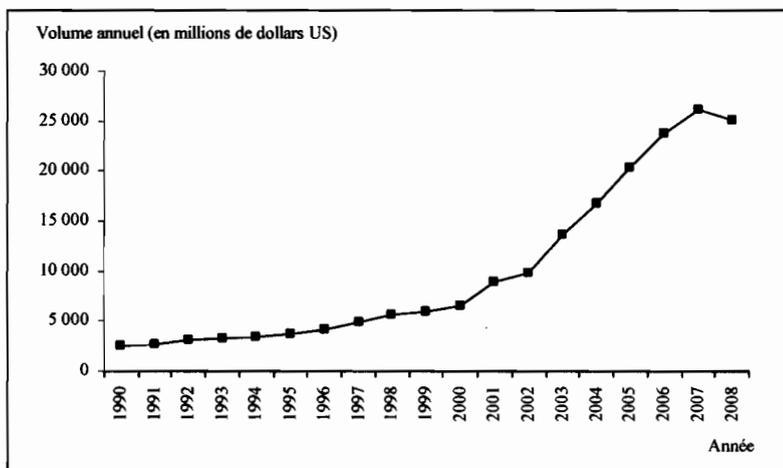
⁶ Sur ce point de vue, il est intéressant de consulter les projections migratoires vers les États-Unis réalisées par Garcia y Griego (1989) et Partida Bush (2006).

⁷ Nous désignerons ici par commodité (pour le distinguer du salariat) l'auto-emploi comme la somme des travailleurs indépendants et des entrepreneurs de micro-entreprises (employant quelques salariés).

⁸ À titre d'exemple, selon Reyes (1990), les autorités de la République dominicaine promouvaient l'auto-emploi dans le secteur informel comme une politique à laquelle contribuaient les *remesas* envoyées par les Dominicains des États-Unis et de Porto Rico. Le gouvernement Fox au début des années 2000 au Mexique promouvait également le *changarismo* (auto-emploi urbain) pour soulager le marché du travail.

à l'évolution du montant de ces ressources qui, dans le cas de certains petits pays, notamment d'Amérique centrale et des Caraïbes, représentaient entre 10 et 30 % de leur PIB. C'était le cas en 2006, par exemple, du Honduras (25,6 %), de la Guyana (24,3 %), de Haïti (21,6 %), de la Jamaïque (18,5 %), de El Salvador (18,2 %). Compte tenu de la taille de l'économie mexicaine, les *remesas*, bien que parmi les plus élevées au monde en volume, n'y représentaient que 2,8 % du PIB en 2007.

Figure 1.1. Volume des *remesas* familiales, 1990-2008.



Source : Banco de Mexico.

On considérait qu'une grande partie des *remesas* finançaient ou pouvaient financer la création de petites entreprises. Comme nous le verrons, l'analyse de nos données d'enquête conduisent à plus de circonspection en la matière. Avec l'expansion des flux migratoires internationaux, le nombre de ménages mexicains qui reçoivent des *remesas* s'est considérablement accru, passant de 659 673 en 1992 à 1 858 758 en 2006, soit de 3,7 % à 7 % de l'ensemble des ménages mexicains entre ces deux dates (Arroyo et Rodríguez, 2008).

L'alternative au chômage ou au sous-emploi au Mexique se situe dans l'auto-emploi, formel ou informel, conforté en partie par

les ressources provenant des *remesas*. Bien qu'elles servent principalement à l'entretien des familles de migrants, celles-ci permettent également, par accumulation, de constituer un capital pouvant être investi par les migrants à leur retour dans leur localité d'origine dans la création de micro-entreprises⁹. Un autre usage des *remesas* – peu étudié jusqu'à présent – est constitué par l'éducation des enfants de migrants sur les lieux d'origine, permettant une certaine mobilité sociale par la suite. Cependant, cette mobilité sociale est fréquemment associée à une migration vers des villes plus importantes ou même vers les États-Unis, où se trouvent les emplois correspondant le mieux à leur niveau d'éducation. Les *remesas* contribuent par ailleurs à financer l'émigration de membres du cercle familial, soit vers les métropoles régionales soit vers les États-Unis (regroupements familiaux ou prêts pour couvrir les dépenses de plus en plus coûteuses du passage clandestin de la frontière¹⁰).

Emplois

Au Mexique, la rigidité du marché du travail s'exprime en particulier par des lois relativement protectrices en matière de licenciement, contrepartie de l'absence d'assurance chômage. Cette rigidité, la faible productivité, la faiblesse des salaires et d'autres facteurs rendent le marché du travail mexicain nettement moins attractif que celui des États-Unis.

Depuis que la migration internationale a pris une certaine consistance, celle-ci a comme principal moteur la faiblesse de la demande de travail et le niveau réduit des rémunérations, surtout si on les compare avec les rémunérations salariales dans le pays

⁹ Dans une étude réalisée dans les villes d'Acámbaro et Silao (État de Guanajuato), Jerez et Tlaltenango (État de Zacatecas), Ameca et Tepatitlán (État de Jalisco), Papail et Arroyo (2004) signalent que 18,1 % des migrants qui étaient salariés au Mexique avant de migrer aux États-Unis se sont reconvertis en non-salariés à leur retour. Cette proportion s'élevait à 55,8 % dans le cas des travailleurs familiaux.

¹⁰ Pour une description du développement des réseaux de parenté et d'amitié entre les deux pays, et du rôle des *remesas*, voir Massey *et al.* (1991).

voisin qui sont, en moyenne, autour de cinq fois supérieures. Normalement, il existe une relation directe entre immigration et opportunités d'emploi dans une localité, et une relation inverse avec l'émigration, dans la mesure où une localité disposant d'activités en expansion attire des migrants et en expulse très peu. Les flux migratoires ajustent les marchés du travail, participant à l'établissement d'un certain équilibre. Si l'on considère que la migration est positivement sélective, en déplaçant des personnes plus jeunes et mieux formées, les centres urbains attractifs renforcent leur potentiel de croissance. En revanche, les villes déficitaires en termes migratoires peuvent se trouver entraîner dans une spirale négative pour leur économie. Bien qu'en de telles conditions les salaires devraient être réorientés à la hausse, ce mouvement peut être contrecarré par le faible niveau de qualification de la main-d'œuvre restante, à moins que n'intervienne un facteur externe comme l'investissement ou l'innovation productive. La plupart du temps, on observe plutôt le déclin des villes d'émigration, tandis que se consolide la croissance des villes d'immigration, qui peuvent également diffuser ce dynamisme aux localités de leur zone d'influence socio-économique.

Dans cette perspective, les mouvements de population entre les deux types de localités sont fondamentaux pour le développement régional. Si l'on considère que les migrants et leur famille changent de résidence pour améliorer leur niveau de vie en cherchant de meilleurs emplois et des rémunérations plus élevées, on peut penser que la migration est un processus de développement socio-économique pour la population qui la réalise, bien qu'une partie de celle-ci n'obtient finalement que des emplois peu productifs et des rémunérations plus faibles que la moyenne de la population réceptrice. D'un autre côté, il est possible que la localité d'origine ne reçoive que peu de bénéfices du développement régional diffusé par le centre nodal et n'expérimente qu'un marasme économique. La conséquence se traduit dans les deux types de localités par le développement de l'auto-emploi, soit comme alternative au marché du travail, et comme un moyen d'obtenir des revenus supérieurs tant au niveau individuel que familial, soit simplement comme forme de « survie » ou de « refuge ».

On se doit de distinguer alors ce que l'on nomme l'entrepreneuriat « dynamique » de type schumpétérien dans l'économie de marché, c'est-à-dire la création d'une micro-entreprise avec l'objectif d'obtenir des revenus supérieurs par la mise en œuvre d'une innovation dans le processus productif. Il est probable que ce type d'entreprise se développe principalement sur les lieux de destination de la migration, tandis que l'auto-emploi de « survie » ou de « refuge » est prépondérant dans les localités d'origine.

Comme pour d'autres phénomènes sociaux, dans cette interrelation, il existe une dimension individuelle qui correspond à la décision d'émigrer, de se convertir au non-salariat, et une autre, collective, liée à la dimension familiale, aux facteurs de la base économique et des institutions qui influent sur les opportunités d'emploi et d'auto-emploi. Ces dimensions peuvent être étudiées séparément pour tenter d'expliquer leur rôle dans le processus de développement économique régional. Il existe cependant une troisième dimension, la territoriale, dans laquelle on étudie les facteurs de localisation des investissements, c'est-à-dire ceux qui exercent une attraction et permettent la croissance de ces investissements, ainsi que les flux de biens et services qui, avec ces facteurs, déterminent le dynamisme de la base économique des centres urbains.

Les flux de population forment une partie essentielle de ces facteurs dans la mesure où la main-d'œuvre s'intègre aux marchés du travail et à l'auto-emploi qui s'y génère. De plus, l'investissement, les produits et services financiers interagissent avec les bases économiques. Leur dynamisme, ou leur apathie, est déterminé par la structure économique, définie comme le capital productif investi dans les différentes industries, la quantité et la qualité de l'investissement en infrastructures physique et sociale, et le capital social qui a pour composante principale les institutions qui cimentent la structure et la base économique (ce qui détermine les opportunités d'emploi et d'auto-emploi). Richardson (1979) considère que le degré de dynamisme de la base économique d'une région est représenté par l'excédent d'exportations sur les importations en comparaison avec d'autres régions du pays ou d'autres pays, ce qui permet de reproduire, augmenter ou même d'exporter du capital. D'autres facteurs, endogènes, influent sur le dynamisme, comme la capacité d'innovation, les infrastructures et le capital social.

L'auto-emploi entrepreneurial représente une partie de ce dynamisme, c'est-à-dire une partie de la structure et de la base économique des centres urbains.

Woodruff et Zenteno (2001 : 18), qui ont analysé les résultats d'une enquête sur les micro-entreprises dans 44 aires urbaines mexicaines, estiment que près de 20 % du capital investi dans les micro-entreprises du milieu urbain mexicain proviennent des *remesas* et qu'environ un tiers du capital investi est associé à celles-ci. Mais ils admettent que s'il existe des évidences qui permettent d'associer la migration internationale avec la détention du capital des entreprises, le contrôle par des facteurs comme le niveau d'instruction mitige ces résultats. Borjas (1986) de son côté montre que l'auto-emploi est une composante relativement importante de l'intégration des immigrants aux États-Unis, représentant autour de 15 % des emplois. La probabilité de passer du salariat à l'auto-emploi s'accroît avec le temps de résidence dans ce pays, mais cette transformation est moindre parmi les migrants mexicains que parmi les migrants cubains par exemple, qui ont généralement un niveau d'instruction plus élevé. Bernhardt (1994), dans la même perspective, et avec la même méthodologie que Borjas (1986) considère que les revenus relatifs potentiels représentent le facteur décisif de la conversion du salariat à l'auto-emploi.

De leur côté, Meza *et al.* (2006) ont étudié les relations entre migration internationale et auto-emploi dans quatre villes mexicaines :

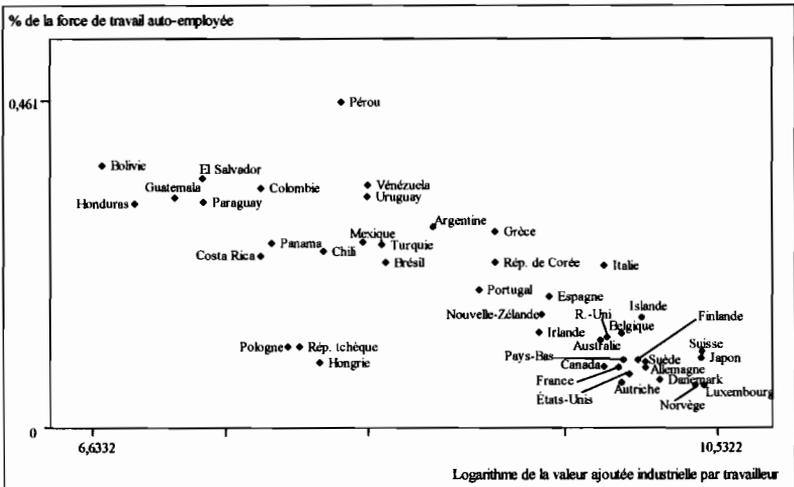
- Altamira, 41 713 habitants en 2000, dans l'État de Tamaulipas, caractérisée par une faible intensité migratoire et une faible activité non salariée ;
- Playas de Rosario, 49 178 habitants en 2000, dans l'État de Baja California, dont l'intensité migratoire est considérée comme élevée, tout comme l'activité non salariée ;
- Comonfort, 21 187 habitants en 2000, dans l'État de Guanajuato, caractérisée également par une migration internationale importante et une intense activité des micro-entreprises ;
- Apaseo el Grande, 59 691 habitants en 2000, également dans l'État de Guanajuato, marquée par une forte émigration et une faible activité non salariée.

En utilisant le modèle *probit* pour analyser les déterminants de l'auto-emploi, les auteurs arrivent à la conclusion que celui-ci favorise la rétention de la population, particulièrement s'il existe un accès au micro-crédit. La probabilité d'émigrer aux États-Unis diminue si les migrants potentiels sont non salariés ou disposent de terres agricoles. Elles soutiennent que l'auto-emploi freine l'émigration, et que les *remesas* permettent d'accroître celui-ci, grâce au développement du capital humain et de l'investissement productif. Par ailleurs, le fait de disposer d'un emploi de bonne qualité réduit la probabilité d'émigrer, tandis qu'avoir de la famille résidant aux États-Unis ou au Canada ne semble pas influencer sur la création de micro-entreprises sur les lieux d'origine. Elles signalent également que la très faible proportion des *remesas* qui sont investies dans des activités non salariales concorde avec les résultats obtenus par d'autres auteurs sur le sujet. Mais elles soulignent la nécessité de mener d'autres travaux pour déterminer quel type de non-salariat peut accroître la rétention de la population potentiellement émigrante.

Aux États-Unis, les différences régionales paraissent importantes. Les migrants mexicains ont par exemple plus de possibilités de s'auto-employer dans des villes comme Los Angeles ou Chicago – où la communauté mexicaine est numériquement très importante – surtout dans les activités qui proposent des services et des produits que les consommateurs mexicains sont habitués à consommer dans leur pays d'origine. Rajzman (2001) sur la base d'une étude de cas sur l'entrepreneuriat ethnique à La Villita (communauté d'immigrants mexicains à Chicago) soutient l'hypothèse que les groupes immigrants (en particulier le groupe mexicain) reproduisent dans les sociétés réceptrices les formes économiques communes de leur lieu d'origine, y compris les activités du secteur informel. De plus, le recrutement (employés des micro-entreprises, associés...) se réalise le plus souvent dans le cadre de la communauté, à travers la parentèle, les réseaux d'amitié, le voisinage. Fajnzylber *et al.* (2006), en utilisant les enquêtes nationales sur l'emploi urbain (ENEU) et les enquêtes nationales sur les micro-entreprises (ENAMIN) des années 1990, et en appliquant le modèle *probit* pour analyser les déterminants de la probabilité de s'auto-employer, estiment que les salariés du secteur formel bien

rémunérés ont une probabilité aussi élevée que celle des salariés moins rémunérés de quitter le salariat pour l'auto-emploi, et que le Mexique se situe dans une position moyenne quant aux proportions de non-salariés dans la population économiquement active (PEA) et quant à la valeur ajoutée par travailleur dans ce secteur. Ils révèlent également une relation inverse relativement forte entre proportion d'auto-emploi et productivité du non-salariat. La figure 1.2 montre clairement la relation entre le niveau de développement et la proportion d'auto-emplois à faible productivité. Par ailleurs, selon ces auteurs, il existerait une relation négative entre le niveau d'instruction et la probabilité de s'auto-employer.

Figure 1.2. Auto-emploi et productivité industrielle.



Source : Fajnzylber *et al.*, 2006. Estimations sur la base des données des enquêtes emploi du milieu des années 1990 et de la Banque mondiale.

La figure 1.2 montre également que, dans les pays développés à forte productivité, l'auto-emploi de type schumpétérien y est probablement prédominant, favorisé par l'incorporation d'innovations et d'autres caractéristiques permettant l'obtention d'une forte productivité par travailleur. Fajnzylber *et al.* relèvent aussi que ce

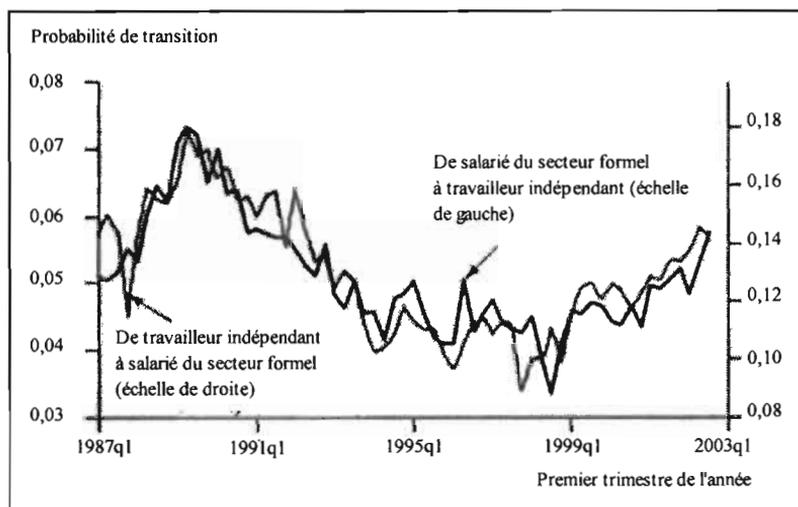
secteur exerce une certaine attractivité sur les diplômés d'université. Ils suggèrent que le processus d'entrepreneuriat au Mexique est similaire à celui d'autres pays, y compris les États-Unis, mais considèrent que la productivité du secteur formel mexicain est faible et implique un coût d'opportunité réduit pour de nombreux salariés peu qualifiés qui souhaiteraient se reconvertir dans le non-salariat et développer une entreprise de type schumpétérien.

Dans le cas mexicain, l'auto-emploi est fortement stimulé par les possibilités du secteur informel et les faibles salaires du secteur formel, ainsi que par d'autres aspects non liés au niveau de revenu espéré. L'un de ceux-ci, comme le souligne Hamilton (2000), est qu'il existe d'autres satisfactions associées au statut de travailleur indépendant, comme celui de ne dépendre d'aucune autorité pour exercer son activité (horaires journaliers, durée hebdomadaire ou mensuelle de travail...). Toujours en ce qui concerne le Mexique, Perry *et al.* (2007) relèvent que durant les périodes de prospérité, le nombre de travailleurs salariés qui quittent le secteur formel pour se reconvertir en travailleurs indépendants ou acceptent un emploi salarié informel est similaire et parfois supérieur au nombre de ceux qui passent du secteur informel au secteur formel (figure 1.3). Ceci est important et conforte la perspective de marchés du travail intégrés dans lesquels les travailleurs peuvent choisir librement entre emplois formels et informels.

Un aspect sur lequel s'accordent la majeure partie des auteurs qui étudient l'emploi, l'auto-emploi et le secteur informel, est que dans beaucoup de pays en développement, dont le Mexique, la législation du travail qui régule la sécurité sociale, la protection du travailleur et l'activité syndicale rend souvent excessif les coûts non salariaux de l'emploi formel, ce qui favorise indirectement l'auto-emploi dans des conditions informelles (Perry *et al.*, 2007).

Au Mexique, l'auto-emploi – défini ici comme la somme des travailleurs indépendants et les entrepreneurs de micro-entreprises (employant quelques salariés) – concernait 8 224 411 personnes en 2000 et 11 704 868 personnes en 2005, selon les différents recensements et comptages de la population. D'après leur déclaration de revenus, on peut considérer que les 63,9 % d'actifs non salariés qui

Figure 1.3. Probabilité de transition entre salariés formels et travailleurs indépendants au Mexique (q1 = premier trimestre).



Source : Perry *et al.*, 2007.

Tableau 1.1. Population non salariée par branche d'activité, au niveau national et pour la région centro-occidentale (RCO), 2000 et 2005.

Branche d'activité	2000		4 ^e trimestre 2005		Distribution % 2005	
	National	RCO	National	RCO	National	RCO
Agriculture, élevage, forêt, pêche et chasse	2 034 052	378 822	2 747 487	596 971	23,47	22,45
Industrie extractive et électricité	18 035	3 765	9 594	1 763	0,08	0,07
Construction	606 222	127 461	981 551	235 127	8,39	8,84
Industries manufacturières	1022 768	250 435	1 390 506	362 359	11,88	13,63
Commerce	2 231 331	524 367	3 368 964	767 157	28,78	28,85
Services	2 245 965	472 976	3 191 267	695 862	27,26	26,17
Non spécifié	66 038	13 154	15 499	148	0,13	0,01
Total	8 224 411	1 770 980	11 704 868	2 659 387	100,00	100,00

Source : pour l'année 2000, *XII Censo General de Población y Vivienda 2000* ; pour 2005, *Encuesta Nacional de Ocupación y Empleo (ENOE)*, www.inegi.org.mx (consulté le 6 mai 2010).

perçoivent jusqu'à trois salaires minimums¹¹ appartiennent au sous-secteur de l'auto-emploi de « refuge » qui s'est accru de 7,1 % par an entre 2000 et 2005. Le tableau 1.1 montre que l'auto-emploi se concentre dans les branches d'activité du commerce et des services. La proportion de femmes dans l'auto-emploi est passée de 26,3 % à 32,6 % entre 2000 et 2005, soit une croissance annuelle de 6,2 % entre ces deux dates. La proportion des individus du troisième âge (60 ans et plus) dans ce secteur s'est, quant à elle, élevée de 12,6 % à 18,3 % durant la même période, avec un taux de croissance annuel de 3,6 %. Une telle croissance revêt une certaine importance parce que ce type d'activités s'est peu à peu constitué comme une alternative à l'emploi formel et qu'il absorbe une bonne partie de la croissance de l'offre de travail féminine, lui permettant d'obtenir des revenus. Pour nombre de personnes âgées, ces activités permettent de compléter des pensions de retraite insuffisantes pour subsister, et leur donnent la possibilité de travailler hors du secteur formel qui préfère recruter des travailleurs plus jeunes et mieux formés. Ce secteur permet également à un certain nombre de jeunes entrant dans la vie active de trouver une occupation quand les capacités d'absorption du secteur formel sont réduites.

Au niveau régional, parmi les États mexicains (figure 1.4), ceux de Chiapas, de Oaxaca et du Yucatán se distinguent nettement par leur proportion élevée de non-salariés appartenant à la catégorie « refuge » (respectivement 90 %, 86,5 % et 82,8 %). Ces États appartiennent au groupe des États les plus pauvres du Mexique. À l'opposé, dans les États de l'ouest et surtout du nord du pays, cette proportion est nettement plus faible. Dans la région du Centre-Ouest, l'auto-emploi de « refuge » concernait 1 098 441 personnes en 2000 et 1 517 226 en 2005, soit une croissance annuelle

¹¹ Le salaire minimum s'établissait à 50,96 pesos par jour en 2008, c'est-à-dire 4,07 dollars (avec un taux de change de 12,5 pesos par dollar en moyenne en 2008). Selon la *Comisión Nacional de Salarios Mínimos*, ce salaire minimum doit être théoriquement suffisant pour subvenir aux besoins (matériels, sociaux et culturels) du chef de ménage et pourvoir à l'éducation obligatoire des enfants. Actuellement (2010), un salaire minimum n'est pas suffisant pour alimenter une famille de trois membres. On considère qu'il faudrait 2 salaires minimums pour couvrir ces besoins.

Tableau 1.2. Populations migrante et non migrante de 14 ans et plus selon la taille de la localité de résidence (moyenne trimestrielle, 3^e trimestre 2006-4^e trimestre 2007).

	Total	Taille de localité		
		Plus de 100 000 habitants	De 2 500 à 99 999 habitants	Moins de 2 500 habitants
Population de 14 ans et plus (moyenne trimestrielle)	75 280 961	38 809 199	20 435 859	16 035 903
Migrants internationaux	140 021	41 655	41 401	56 965
Non-migrants internationaux	75 140 939	38 767 544	20 394 458	15 978 938
Total	100,0	51,6	27,1	21,3
Migrants internationaux	100,0	29,7	29,6	40,7
Non-migrants internationaux	100,0	51,6	27,1	21,3
Taux moyen d'émigration trimestrielle (émigrants pour 10 000 habitants)	18,6	10,7	20,3	35,5

Note : les fréquences absolues sont des moyennes pondérées des 6 trimestres. Dans le cas des migrants, l'effectif cumulé de l'échantillon est de 2 995 personnes enquêtées.

Source : Berumen et Santiago (2009), avec les données de l'ENOE (INEGI).

Tableau 1.3. Population de 14 ans et plus, selon quelques indicateurs sur l'emploi, par taille de localité de résidence et statut migratoire (migration internationale), 3^e trimestre 2006- 4^e trimestre 2007.

	Localités de 100 000 habitants et plus		Localités de 2 500 à 99 999 habitants		Localités de moins de 2 500 habitants	
	Migrants de retour	Non-migrants	Migrants de retour	Non-migrants	Migrants de retour	Non-migrants
Taux d'activité	70,2	60,8	77,9	59,1	81,2	54,2
Taux de chômage	11,1	4,5	9,2	3,3	3,3	2,0
Taux de conditions critiques d'occupation	5,5	7,3	14,0	13,6	16,0	19,1
% d'occupés sans accès aux soins de santé	60,2	50,6	81,3	70,1	92,4	85,7
Revenu mensuel moyen	2 183	2 512	1 804	1 794	1 324	974

Source : Berumen et Santiago, 2009.

Selon Berumen et Santiago (2009), un peu plus de 41 000 individus du milieu urbain ont émigré vers les États-Unis chaque trimestre en 2006-07, soit environ 166 000 individus en un an. Pour ces auteurs, il existe une relation entre indicateurs de

l'emploi, taille des localités et statuts migratoires. Dans le tableau 1.3, on peut noter que les migrants (de retour) des plus petites localités présentent les taux d'activité les plus élevés, mais ils ont également les proportions les plus élevées d'emploi en conditions critiques, c'est-à-dire avec des prestations sociales (comme la sécurité sociale) pratiquement inexistantes, et des revenus nettement plus faibles que ceux des localités plus importantes.

Cela nous autorise à penser que dans ces petites villes, les conditions locales induisent l'auto-emploi, probablement dans des activités de type « refuge ». On notera également que, dans les petites villes, à l'inverse de ce qui se passe dans les plus grandes villes où la disponibilité d'emplois formels est plus importante, les ex-migrants internationaux ont généralement des revenus nettement supérieurs aux non-migrants, sans doute du fait d'une présence plus importante dans le non-salariat. Les données présentées dans ce tableau, compte tenu de la faiblesse des revenus, décrivent également une situation favorisant la reproduction de l'émigration vers les États-Unis.

Chapitre 2

Les villes enquêtées : généralités et singularités

Description des villes sélectionnées

L'information présentée ici permet de singulariser certaines villes aux caractéristiques particulières. Quelques-unes d'entre elles affichent un certain dynamisme économique et démographique grâce à une situation favorable dans leur contexte socio-économique et géographique, mais la plupart d'entre elles sont peu dynamiques et contribuent par la migration et une partie de leur excédent économique à la croissance de villes plus importantes au niveau régional ou national.

*Jalostotitlán*¹ se situe dans l'État de Jalisco (figures 2.1 et 2.2). En 2005, la localité comptait 21 656 habitants et sa commune 28 462. La population de la localité s'est accrue de 8,2 % entre 1995 et 2005, malgré une diminution du volume de la population en âge de travailler, due à une importante émigration vers les États-Unis (en 2000, le CONAPO affectait à cette ville un indice d'intensité migratoire très élevé²). Selon le recensement de la population de 2000, une proportion importante des ménages (15,8 %) recevait de l'argent provenant du pays voisin. Grâce à cette tradition migratoire, les ressources externes sont devenues à Jalostotitlán une

¹ Pour des informations socio-démographiques ou économiques, on peut consulter les sites web de l'INEGI, du CONAPO et celui de la mairie des villes concernées (http://www.jalostotitlan.gob.mx/site/index.php?option=com_content&task=view&id=17&Itemid=31, consulté le 1^{er}/10/2009).

² L'intensité migratoire aux États-Unis est un indice élaboré par le CONAPO en utilisant des données de l'échantillon de 10 % des ménages recensés en 2000, auquel fut appliqué un questionnaire particulier comprenant des informations sur la migration internationale. Le CONAPO partitionne ainsi toutes les communes selon une intensité migratoire très élevée, élevée, moyenne, faible ou très faible.

Figure 2.1. Région du Centre-Ouest mexicain, États de Jalisco (J), Michoacán (M), Guanajuato (G), Colima (C), Nayarit (N), Aguascalientes (A), Zacatecas (Z).

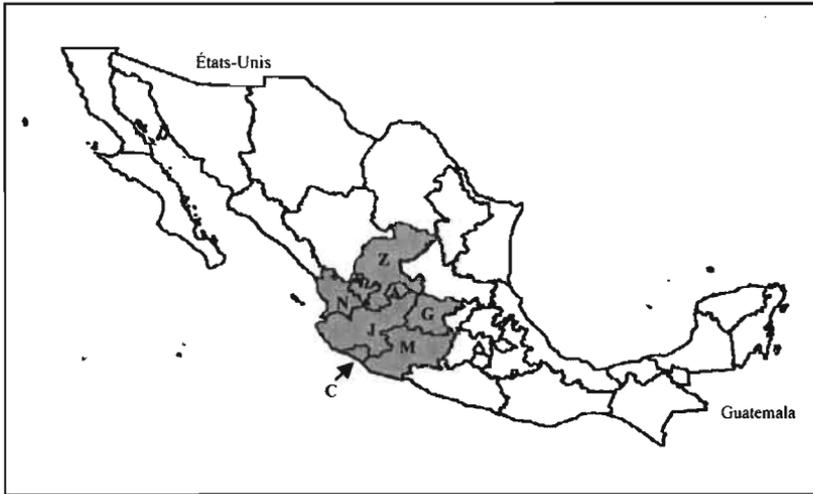


Figure 2.2. Villes enquêtées dans la région du Centre-Ouest mexicain.



composante importante de sa base économique. Une bonne partie des transactions sur son marché immobilier s'effectue d'ailleurs en dollars et dans un certain nombre de commerces, on trouve des biens importés directement des États-Unis par les migrants ou leur famille. Une autre composante de sa base économique est constituée par la fabrication de vêtements, chaussures, sacs et articles en cuir. Selon le CONAPO, l'indice de marginalité en 2005 y était faible³. La proportion de la population occupée percevant moins de deux salaires minimums⁴ s'élevait à 59 %, sensiblement supérieure à la moyenne nationale qui se situait à 45,3 %.

La Barca se situe à l'est de l'État de Jalisco. La commune comptait 59 990 habitants en 2005 et son centre urbain 33 653 habitants. Le CONAPO considère cette commune comme ayant un indice de très haute intensité migratoire vers les États-Unis. Près d'un quart des ménages de la commune (23 %) percevait des *remesas* en 2000. Selon le recensement économique de 2004, environ 45 % de la population occupée travaillait dans le commerce et 35 % dans les services. Près de la moitié de la population active (45 %) percevait un revenu inférieur à deux salaires minimums (moyenne nationale). Selon le CONAPO, cette statistique permet d'attribuer à cette commune un faible niveau de marginalité. Une bonne partie de son activité se réalise dans de très petites entreprises qui subissent la concurrence de celles de Zamora et d'Ocotlán, villes proches, mais de taille supérieure.

San Miguel el Alto, dans le nord de l'État de Jalisco, comptait 26 971 habitants dans sa commune et 21 080 dans son centre urbain en 2005. C'est une commune de longue tradition migratoire, comme les autres villes de cette région, de sorte qu'elle est considérée par le CONAPO comme ayant une intensité migratoire élevée. En 2000, 16 % des ménages de la commune avaient des émigrants aux États-Unis et 28,3 % de sa population active était non salariée. Son économie repose sur l'industrie manufactu-

³ L'indice de marginalité est estimé par le CONAPO de manière similaire à l'indice d'intensité migratoire, mais en utilisant des variables sur la pauvreté, les caractéristiques du logement, les services publics et la scolarité. La classification, comme la précédente, discrimine les communes selon que cet indice est très élevé, élevé, moyen, faible ou très faible.

⁴ Voir note 11, page 34.

rière au sein de petites unités, et sur la construction. L'indice de marginalité attribué par le CONAPO y est faible. La population occupée percevant moins de 2 salaires minimums s'élevait à 46 %. Un peu plus de 10 % de la population communale était analphabète.

Salvatierra, dans le sud de l'État de Guanajuato, comptait une population communale de 92 411 habitants et un centre urbain de 36 306 habitants en 2005. C'est l'une des communes où l'on observe une grande partie de la population dispersée en hameaux ou en bourgs. Son degré de marginalité est faible. L'activité économique y est concentrée dans le commerce et les services. Près d'un quart de sa population active (23 %) était non salariée en 2000. La moitié des occupés percevait moins de deux salaires minimums. Le CONAPO considère cette commune comme ayant un indice migratoire élevé. Près de 15 % des ménages percevaient des *remesas* en 2000.

San Felipe est située dans le nord de l'État de Guanajuato. La population de sa commune s'élevait à 95 896 habitants et celle de son centre urbain à 24 621 en 2005, avec un taux de croissance quasi nul durant les dix dernières années, qui s'explique par son indice d'intensité migratoire élevé. La principale activité de la commune est le commerce. Elle présente le second plus haut pourcentage (63,6 %) de population occupée percevant moins de deux salaires minimums parmi les villes enquêtées ainsi que la plus haute proportion de population analphabète (17,1 %). Ses indices migratoire et de marginalité sont élevés. Près de 16 % de ses ménages recevaient des *remesas*.

Maravatio. Localisée dans le nord-est de l'État de Michoacán, près de l'autoroute Mexico-Guadalajara, Maravatio comptait en 2005 une population communale de 70 170 individus. Son centre urbain regroupait, quant à lui, 32 146 personnes. Ses niveaux de marginalité et d'intensité migratoire sont considérés moyens par le CONAPO. Son économie dépend surtout du commerce et de la production de vêtements. C'est – avec près de 69 % de sa population occupée percevant moins de deux salaires minimums – la commune ayant le plus faible niveau de revenus.

Puruándiro située dans le nord de l'État de Michoacán était créditée d'une population communale de 64 590 personnes en 2005. À cette date, son centre urbain concentrait 29 144 individus. La moitié de la population avait moins de 20 ans. Cette commune est affectée d'une intensité migratoire très élevée. C'est également la commune qui compte la plus haute proportion de ménages recevant des *remesas* (20,3 %). Le CONAPO la classe dans le groupe des villes ayant un degré de marginalité moyen. Près de 64 % de sa population active perçoit moins de deux salaires minimums. Grâce à son attrait architectural, elle a un potentiel touristique relativement important.

Rincón de Romos, ville de 25 815 habitants en 2005, est située près de Aguascalientes, capitale de l'État du même nom. La population de sa commune s'élevait à 45 471 personnes et son taux de croissance annuel moyen à 4,1 % durant la période 1995-2005, ce qui représente une croissance importante par rapport à la moyenne de l'échantillon. Malgré sa classification comme commune à intensité migratoire élevée, sa proportion de ménages recevant des *remesas* est la plus faible de l'échantillon. Son indice de marginalité est faible, avec une proportion d'actifs percevant moins de deux salaires minimaux relativement peu élevée (51,2 %). C'est la ville qui détient les meilleurs indicateurs en termes de services publics et de scolarité, parmi l'ensemble des villes enquêtées. C'est également la localité où la proportion de non-salariés est la plus faible. On y observe une concentration de l'activité dans l'industrie manufacturière et dans la construction.

Armería est une ville de 14 091 habitants de l'État de Colima, près du port de Manzanillo, centre d'une commune de 24 939 habitants. Sa population décroît depuis une dizaine d'années. Elle est considérée comme ayant un indice migratoire élevé et un degré de marginalité faible. Son économie repose sur le commerce et les services, impulsés notamment par l'agriculture. Près de 68 % de ses actifs percevait moins de deux salaires minimums.

Ixtlán del Río dans le sud-ouest de l'État de Nayarit comptait une population de 21 915 habitants en 2005, tandis que sa commune totalisait 25 713 habitants. Sa population a très légèrement décliné durant les dix dernières années. Son indice d'intensité migratoire est qualifié de moyen, avec 13,4 % de ménages recevant des

remesas. En revanche, son indice de marginalité faible en fait la localité de l'échantillon avec les meilleures conditions socio-économiques. Sa proportion d'analphabètes est d'ailleurs la plus faible de l'ensemble. À peine 13,4 % de ses ménages recevaient des *remesas* en 2000, et 58,4 % de ses actifs percevaient moins de deux salaires minimaux.

Jalpa est une petite ville du sud de l'État de Zacatecas, qui comptait 14 016 habitants en 2005, centre d'une commune de 22 909 habitants à la même date. À l'époque coloniale, Jalpa fut un centre minier d'où l'on extrayait de l'or, de l'argent et de l'étain. Cette activité s'est éteinte et la ville subit une décroissance annuelle de sa population de l'ordre 0,8 % depuis le milieu des années 1990. Selon le CONAPO, cette ville a un indice d'intensité migratoire élevé et un degré de marginalité faible. Près de 62 % de sa population active perçoit moins de 2 salaires minimaux, proportion nettement supérieure à la moyenne mexicaine (45,3 %).

Ojocaliente, ville du centre de l'État de Zacatecas, comptait 18 940 habitants en 2005 et sa commune, 37 545 habitants. Contrairement à de nombreuses localités de cet État dont la population décline, sa population a cru légèrement durant la période 1995-2005. Selon le CONAPO, la commune, qui fait partie d'une région de longue tradition migratoire, appartient au groupe de communes dont l'intensité migratoire est la plus élevée. Près de 12 % de ses ménages recevaient de l'argent provenant des États-Unis en 2000. Son indice de marginalité est également considéré comme très élevé. On y relève une forte concentration de l'emploi dans le commerce et les services. Près des deux tiers de ses actifs (64,4 %) perçoivent moins de deux salaires minimaux. Ancien centre minier, elle s'est reconvertie sans succès dans la viticulture durant les années 1970 et reste tributaire de son activité agricole, dont la production de fruits en partie exportée aux États-Unis.

Les caractéristiques de la population et des ménages des 12 villes dans lesquelles s'est réalisée l'enquête, apparaissent dans le tableau 2.1. L'ensemble de ces villes – dont les populations s'échelonnent entre 14 000 et 34 000 habitants – regroupent 293 383 habitants au dernier comptage de population de 2005, soit 21,4 % de l'ensemble de la population (1 369 315 habitants) des 61 localités de même taille de la région (figures 2.1 et 2.2). Entre les années

2000 et 2005, la moitié de ces communes ont vu leur population diminuer (s'il n'y a pas eu d'omissions différentes entre ces deux collectes), tandis que les localités croissaient légèrement, sauf à Armería et San Felipe. Les ménages enquêtés représentent presque 10 % de tous les ménages de ces villes, mais autour de 32 % des ménages qui ont au moins un non-salarié (employeur ou travailleur indépendant) parmi leurs membres.

Tableau 2.1. Caractéristiques générales des villes enquêtées en 2005.

État/Ville	Population de la ville	Nombre de ménages dans la ville	Taille moyenne des ménages	Nombre de ménages enquêtés	Population enquêtée
Jalisco (Jal)					
Jalostotitlán	21 656	4 905	4,42	632	3 054
La Barca	33 653	7 795	4,32	1 176	4 931
San Miguel	21 080	4 847	4,35	900	4 104
Guanajuato (Gto)					
Salvatierra	36 306	8 907	4,07	432	1 763
San Felipe	24 621	5 400	4,56	845	3 884
Michoacán (Mich)					
Maravatío	32 146	7 085	4,54	386	1 796
Puruándiro	29 144	6 754	4,32	410	1 736
Zacatecas (Zac)					
Jalpa	14 016	3 519	3,98	389	1 625
Ojocaliente	18 940	4 323	4,38	436	1 968
Autres					
Rincón de R. (Aguascalientes)	25 815	5 633	4,58	520	2 564
Armería (Colima)	14 091	3 703	3,81	320	1 319
Ixtlán (Nayarit)	21 915	5 633	3,89	410	1 705
Total	293 383	69 224	4,24	6 825	30 449

Source : comptage de population 2005 (INEGI) / enquête auto-emploi et migration (DER-INESER-U. de G., 2005-07).

Les tableaux 2.2, 2.2bis et 2.3 présentent une série d'indicateurs socio-économiques révélant l'hétérogénéité de cet ensemble de villes. Le degré de marginalité est qualifié de faible par l'INEGI dans la majorité de ces localités, mais il est élevé à San Felipe et Maravatío. La proportion de la population occupée en 2005 dans les communes s'échelonne de 21 % à Ojocaliente jusqu'à 37 % à San Miguel, ce qui reflète des combinaisons de structures par âges, de taux d'occupation féminins et de taux d'émigration très varia-

Tableau 2.2. Indicateurs socio-économiques des communes enquêtées durant la période 2000-05.

Communes	% de pop. urbaine dans la commune en 2005	% d'actifs dans le secteur primaire en 2000	% d'actifs dans le secteur secondaire en 2000	% d'actifs dans le secteur tertiaire en 2000	% d'actifs percevant moins de 2 salaires min. en 2000
Jalostotitlán (Jal)	76,1	22,7	40,6	36,7	59,5
La Barca (Jal)	56,1	26,1	20,3	53,6	50,9
San Miguel (Jal)	78,2	24,3	42,8	32,9	55,1
Salvatierra (Gto)	39,3	30,0	23,8	46,2	52,2
San Felipe (Gto)	25,7	37,3	27,9	34,8	65,7
Maravatío (Mich)	45,8	61,3	21,0	40,3	69,5
Puruándiro (Mich)	45,1	37,6	19,7	42,7	59,8
Rincón de Romos (Ags)	56,8	22,7	40,6	36,6	51,2
Armería (Col)	56,5	37,0	18,1	44,9	67,9
Ixtlán (Nay)	85,2	19,1	21,2	59,7	56,2
Jalpa (Zac)	61,2	23,2	23,1	53,7	60,5
Ojocaliente (Zac)	50,5	23,6	28,6	47,8	62,8

bles selon la localité. La distribution de la population occupée par secteur d'activité permet de partitionner les villes en trois groupes : le premier, constitué par les villes de Maravatío, Puruándiro, San Felipe et Armería, où le secteur primaire emploie une partie importante de la population active (plus de 37 %) ; le second qui se caractérise par l'importance de son secteur secondaire qui emploie plus de 40 % des actifs (Jalostotitlán, San Miguel el Alto et Rincón de Romos) ; et le troisième, composé de La Barca, Ixtlán del Rio, Jalpa, Ojocaliente et Salvatierra où le secteur tertiaire emploie généralement plus de la moitié de la population active.

La proportion de migrants internationaux de retour (durant la période 2000-05) dans la population de 2005 présente également une forte disparité entre les villes : de 0,30 % à Armería jusqu'à 1,38 % à Jalostotitlán. La dispersion de la proportion de ménages qui bénéficient de transferts monétaires (*remesas*) depuis l'étranger est très forte, variant de 8 % à Rincón de Romos jusqu'à 23 % à La Barca. Ces divers indicateurs de la migration internationale ne semblent pas être très corrélés. Jalostotitlán, par exemple, avait en 2000 une proportion de ménages comprenant des migrants de

retour durant le quinquennat antérieur (6 %) nettement plus élevé qu'à La Barca (4,5 %) ou à San Felipe (0,9 %), mais une proportion de ménages bénéficiaires de *remesas* inférieure (14,1 % contre respectivement 23,2 % et 15,8 % dans ces deux dernières villes).

Il est probable que chaque ville se singularise par une combinaison propre des différents types de migration (saisonnaire, circulaire, de longue durée ou définitive), qui a pu aussi se modifier progressivement depuis une dizaine d'années pour s'adapter aux changements politico-institutionnels.

Cette hétérogénéité urbaine s'exprime également dans la sphère du travail. Le taux d'activité féminin en 2000 varie de 15 % à Ojocaliente jusqu'à 36 % à San Miguel el Alto. De même, la proportion de non-salariés masculins (employeurs et travailleurs indépendants) parmi les actifs, à cette même date, s'échelonne de 15 % à Rincón de Romos à 34 % à Maravatío.

Tableau 2.2bis. Indicateurs socio-économiques des communes enquêtées durant la période 2000-05.

Villes	Taux de croissance annuel 2000-05 (%)	% d'ex-migrants (a)	% de ménages recevant des <i>remesas</i> (b)	Degré de marginalité (c)	% de population occupée (d)
Jalostotitlán (Jal)	+ 0,2	1,38	14,1	faible	36,2
La Barca (Jal)	+ 0,3	0,35	23,2	faible	30,8
San Miguel (Jal)	- 0,5	0,73	11,8	faible	37,4
Salvatierra (Gto)	- 0,5	0,35	14,9	faible	24,1
San Felipe (Gto)	+ 0,1	0,44	15,8	élevé	21,0
Maravatío (Mich)	+ 0,2	0,83	10,6	élevé	28,1
Puruándiro (Mich)	- 2,1	0,77	20,3	moyen	25,2
Rincón de Romos (Ags)	+ 1,8	0,43	8,0	moyen	28,8
Armería (Col)	- 2,7	0,30	17,5	faible	32,4
Ixtlán (Nay)	+ 0,3	1,14	13,5	très faible	33,2
Jalpa (Zac)	- 0,5	1,05	19,1	faible	25,0
Ojocaliente (Zac)	- 0,4	0,73	12,6	moyen	20,7
Ensemble des villes		0,68	15,6		

(a) % de la population de 5 ans et plus en 2005 qui résidait aux États-Unis en 2000 (comptage 2005, INEGI).

(b) Sur la base du recensement de 2000 (communes).

(c) Indice de développement humain, CONAPO, 2000.

(d) Comptage de population 2005, communes, INEGI.

Tableau 2.3. Indicateurs socio-économiques des villes et des communes en 2000.

Villes	Taux d'activité féminine 12 ans et + (a)	% d'employeurs et de travailleurs indépendants hommes (b)	% d'employeurs et de travailleurs indépendants femmes (b)	Taux d'activité des 65 ans et plus hommes (c)	Taux d'activité des 65 ans et plus femmes (c)
Jalostotitlán (Jal)	32,9	27,6	18,3	40,3	9,7
La Barca (Jal)	23,3	29,0	27,8	35,7	7,3
San Miguel (Jal)	36,0	27,7	16,4	40,8	9,6
Salvatierra (Gto)	18,4	27,1	25,5	25,9	6,6
San Felipe (Gto)	14,6	25,7	22,7	40,1	7,0
Maravatio (Mich)	20,6	34,4	36,3	49,5	9,2
Puruándiro (Mich)	17,5	31,1	26,8	41,9	7,5
Rincón de Romos (Ags)	26,5	15,7	13,7	39,3	7,1
Armería (Col)	27,6	22,8	25,6	43,6	8,8
Ixtlán (Nay)	29,7	28,4	23,1	36,7	8,6
Jalpa (Zac)	19,7	25,3	19,9	25,1	4,2
Ojocaliente (Zac)	15,8	30,4	19,5	15,4	3,1

(a) Niveau des communes au recensement de population de 2000.

(b) Entre les actifs au recensement de population de 2000, sans le secteur agricole.

(c) Niveau des communes au recensement de population de 2000.

L'activité des personnes âgées varie considérablement entre les villes, de 15 % par exemple dans la population masculine de 65 ans et plus à Ojocaliente, jusqu'à 50 % à Maravatio dans le même groupe d'âges. Naturellement, le poids relatif du secteur rural (ou agricole) dans chaque commune, avec sa distribution par activité et par statut, détermine fortement le niveau des autres indicateurs, même si nous avons tenté de minimiser son impact dans la présentation des données générales.

Les caractéristiques des ménages et de la population enquêtée

Le tableau 2.4 résume les principales caractéristiques des ménages et de la population enquêtée, selon le sexe, la situation migratoire et l'activité. La taille moyenne des ménages – ensemble des personnes présentes – varie de 4,07 à Salvatierra à 4,94 à

Rincón de Romos, avec une moyenne de 4,45 pour l'ensemble des villes. Cette dispersion reflète des différences de comportements en matière de fécondité et de migration entre ces micro-régions. Le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme selon le recensement de population de 2000 parmi les femmes de 45 à 54 ans s'échelonne de 5,37 à Ixtlán del Rio à 7,92 à San Felipe, autour d'une moyenne générale de 6,32. Les ménages dirigés par des hommes ont une taille moyenne de 4,62 personnes, tandis que la taille moyenne des ménages dirigés par des femmes s'élève à 3,59 soit une personne de moins.

Tableau 2.4. Caractéristiques principales des ménages et de la population enquêtée.

	Hommes	Femmes	Total
Chefs de ménages	5 736	1 089	6 825
Présents enquêtés	14 470	15 979	30 449
Ex-migrants internationaux (revenus des États-Unis)	1 732	267	1 999
Émigrants et absents actuels aux États-Unis	2 125	1 066	3 191
Population occupée	8 008	5 686	13 694
Employeurs	1 450	498	1 948
Travailleurs indépendants	3 020	2 351	5 371
Salariés	2 636	1 682	4 318
Autres (travailleurs familiaux)	902	1 155	2 057
Nombre moyen de présents par ménage			4,45
Nombre moyen d'actifs par ménage			1,96
Nombre moyen de personnes avec revenus par ménage			1,81
Nombre moyen d'absents et d'émigrants par ménage			1,25
Nombre moyen de personnes aux États-Unis par ménage			0,47

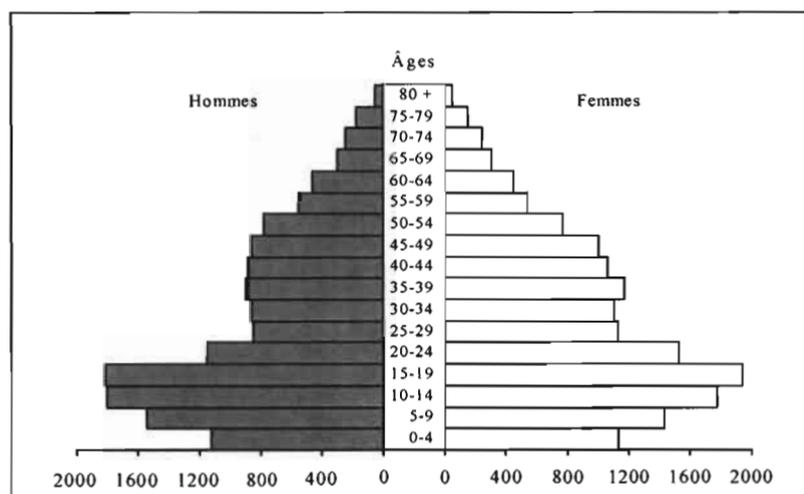
Source : enquête sur les migrations et l'auto-emploi dans 12 villes de la région Centre-Ouest du Mexique (DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD, 2005-06).

Les actifs représentent 45 % des présents et les non-salariés disposant de revenus (employeurs et travailleurs indépendants) un peu plus de la moitié (53,4 %) des actifs. En moyenne, chaque ménage dispose de 2 actifs (1,96) présents au moment de l'enquête. Les migrants internationaux, revenus presque exclusivement des

États-Unis, représentent une sous-population de 1 999 individus (0,29 par ménage), tandis que la sous-population d'émigrants et d'absents actuellement dans le pays frontalier s'élève à 3 191 individus, soit 0,47 par ménage.

La pyramide des âges de l'ensemble de la population enquêtée (présents) reflète la caractéristique classique d'une population perturbée par la migration (figure 2.3), avec un déficit prononcé de jeunes adultes entre 20 et 39 ans, et un déficit relatif des hommes dans ces mêmes groupes d'âges, qui indique des mouvements migratoires majoritairement masculins.

Figure 2.3. Pyramide des âges de la population enquêtée dans les 12 villes.

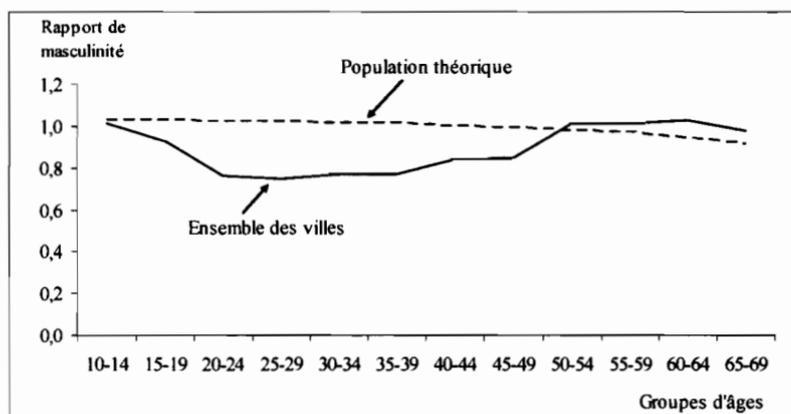


Source : enquête sur les migrations et l'auto-emploi dans 12 villes de la région Centre-Ouest du Mexique (DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD, 2005-06).

La courbe du rapport de masculinité par groupe d'âges (figure 2.4) atteint son minimum entre 25 et 39 ans, avant de retrouver son niveau « normal » autour des 50 ans, ce qui reflète bien une sur-émigration masculine dès 15-19 ans. Parmi les générations plus âgées (50 ans et plus), on observe au contraire une sur-représentation masculine, due surtout à la forte réduction de la

composante féminine dans les flux de retour des États-Unis, comme nous le verrons plus tard. La comparaison avec la courbe classique de rapports de masculinité d'une population sans migrations permet d'apprécier la perturbation créée par les mouvements migratoires.

Figure 2.4. Rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes par groupe d'âges quinquennal) dans l'ensemble des 12 villes, et rapport de masculinité théorique (sans migrations).

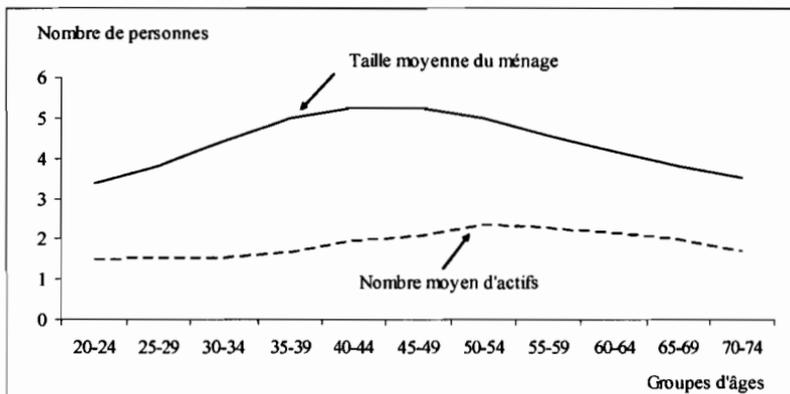


Source : enquête sur les migrations et l'auto-emploi dans 12 villes de la région Centre-Ouest du Mexique (DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD, 2005-06).

La migration internationale semble perturber également la nuptialité masculine. La proportion de mariés (ou unis) dans la sous-population d'ex-migrants internationaux (39,4 % à 20-24 ans, 66,7 % à 25-29 ans et 89,6 % à 30-34 ans) est nettement plus élevée, dans tous ces groupes d'âges qu'entre les hommes qui n'ont jamais eu d'expérience migratoire internationale (respectivement 17,7 %, 50 % et 76,4 % de mariés (ou unis) dans ces mêmes groupes d'âges). Il est probable que la migration précoce (dès 15-19 ans) permet d'accélérer l'accumulation d'épargne nécessaire à la fondation d'une famille et/ou que l'élaboration du projet migratoire retarde la réalisation des unions dans la population présente.

Le cycle de vie des ménages dirigés par des hommes (84 % des ménages enquêtés) en termes de taille et d'actifs selon l'âge du chef de ménage est représenté dans la figure 2.5. Les ménages atteignent leur taille maximum (5,24 personnes) quand le chef de ménage a entre 40 et 49 ans, tandis que l'on trouve le nombre maximum d'actifs (2,32) dans les ménages dont le chef est un peu plus âgé (50-59 ans), grâce à l'entrée sur le marché du travail des jeunes adultes non mariés.

Figure 2.5. Taille moyenne des ménages (nombre de personnes présentes) et nombre moyen d'actifs rémunérés par groupe d'âges du chef de ménage masculin, ensemble des villes.



On notera que, même dans les ménages dirigés par des hommes âgés (70-74 ans), le nombre d'actifs reste supérieur à 1,5. Cela est dû en partie au maintien en activité de nombreuses personnes du troisième âge, malgré le dépassement de l'âge de la retraite.

Chapitre 3

L'émigration récente aux États-Unis

Avant d'analyser la migration dans les ménages enquêtés, il est utile de présenter à grands traits l'évolution des mouvements migratoires du Mexique vers les États-Unis durant les dernières décennies. Les recensements et les *Current Population Surveys* (CPS) nord-américaines permettent de suivre l'accroissement de la population des « nés à l'étranger », en particulier de celle des « nés au Mexique et résidant sur le territoire des États-Unis » (tableau 3.1). Comme on peut le constater, l'apport de la migration mexicaine dans le total des « nés à l'étranger et résidant aux États-Unis » s'est considérablement accru, passant de 8,4 % en 1970 à 29,5 % en 2005. À cette dernière date, près de 10 % de la population du Mexique (nés au Mexique) se trouvait aux États-Unis où elle représentait 4 % de la population. Selon l'*American Community Survey* de 2006, la population d'origine mexicaine (les immigrants et leurs descendants) s'élevait à 28 339 000 individus, soit près de 10 % de la population résidant aux États-Unis (299 398 000) à cette date.

Tableau 3.1. Populations migrantes et totales au Mexique et aux États-Unis (en milliers).

Années	Nés au Mexique et recensés aux États-Unis	Autres nés à l'étranger et recensés aux États-Unis	Population totale aux États-Unis	Population totale au Mexique
1970	879	9 560	205 052	51 176
1980	2 235	11 740	227 225	69 655
1990	4 409	16 217	249 623	81 250
2000	9 325	23 730	281 422	97 483
2005	10 593	26 322	296 410	105 300

Source : CONAPO, 2005.

Selon des estimations du *Consejo Nacional de la Población* (CONAPO), les flux d'émigration vers le pays voisin se sont accrus de 1 865 000 individus durant le quinquennat 1987-1992 à 2 474 000 individus durant le quinquennat 1997-2002. Cette forte croissance s'est accompagnée de modifications importantes dans la répartition des flux de population, tant entre les régions d'origine qu'entre les régions de destination aux États-Unis. Au Mexique, on a observé durant les 20 dernières années une diffusion de la migration internationale vers des régions du Centre et du Sud du pays qui participaient peu auparavant à la formation de ces courants migratoires (tableau 3.2). La région Sud-Sud-Est du Mexique (États de Campeche, Chiapas, Guerrero, Oaxaca, Quintana Roo, Yucatán, Tabasco et Veracruz) et celle de la région centrale (Distrito Federal, États de Mexico, Morelos, Puebla, Querétaro et Tlaxcala), d'où provenaient 21,7 % des flux totaux mexicains dans les années 1980, apportèrent par la suite 29,6 % de l'ensemble des flux. Les taux de croissance les plus élevés dans les flux d'émigration aux États-Unis durant la période 1990-2005 furent d'ailleurs observés dans les États de Veracruz (12,4 %), Tlaxcala (11,5 %), Hidalgo (10,7 %), Puebla (8,2 %) et Chiapas (7,5 %) qui appartiennent à la région Sud-Sud-Est.

Cette intensification de la migration internationale dans les régions Centre et Sud-Sud-Est réduit légèrement le poids relatif de la région traditionnelle d'émigration (États de Jalisco, Michoacán, Guanajuato, Zacatecas) (de 50,7 % à 48,2 %) dans les flux totaux, mais se fait surtout au détriment de la région Nord, dont l'apport aux flux totaux est passée de 27,6 % à 22,2 % entre 1990 et 2005. On notera qu'une partie importante de la population de nombreux États, généralement situés dans la région traditionnelle d'émigration, réside aux États-Unis en 2005. C'est le cas de Zacatecas dont les natifs résidant aux États-Unis à cette date représentent 25,9 % de la population, de Michoacán (25,1 %), de Jalisco (20,8 %), de Baja California (19,6 %) et de Guanajuato (18,3 %). Ces proportions sont encore plus élevées en terme de population active, ce qui induit une perte très importante de main-d'œuvre productive pour ces États.

Tableau 3.2. Entités d'origine des résidents aux États-Unis en 1990 et 2005, et proportion d'émigrants dans la population totale des entités en 2005.

Régions et États	Apport relatif de la région ou de l'État dans les flux totaux en 1990	Apport relatif de la région ou de l'État dans les flux totaux en 2005	Émigrants aux États-Unis, en % de la population en 2005
<i>Région Nord</i>	27,6	22,2	10,6
Baja California	8,1	5,4	19,6
Chihuahua	5,8	4,9	15,2
Autres États	13,7	11,9	
<i>Région traditionnelle</i>	50,7	48,2	21,2
Jalisco	14,5	13,4	20,8
Michoacán	11,7	10,0	25,1
Guanajuato	7,2	8,7	18,3
Zacatecas	5,7	4,8	25,9
Autres États	11,6	11,3	
<i>Région centrale</i>	14,9	19,1	5,7
Distrito Federal	4,7	4,2	5,1
México	4,6	6,2	4,5
Autres États	5,6	8,7	
<i>Région Sud-Sud-Est</i>	6,8	10,5	4,5
Guerrero	2,9	3,9	12,5
Veracruz	0,9	2,9	4,2
Autres États	3,0	3,7	

Source : CONAPO, 2005.

La répartition des migrants mexicains aux États-Unis s'est également profondément transformée durant les quinze dernières années (tableau 3.3). L'État de Basse Californie qui captait plus de la moitié des flux de migrants mexicains jusqu'au début des années 1990, en attirait moins d'un quart ces dernières années (26,2 % durant la période 1997-2002), selon le module « migration » de l'enquête nationale sur l'emploi (ENE) de 2002. Cette réorientation des flux, qui correspond à une déconcentration, s'est initiée durant les années 1990 au profit des États non traditionnels de destination¹

¹ Les États traditionnels de destination de l'émigration sont la Californie, le Texas et l'Illinois.

et plus particulièrement des États de l'Est (Georgie, Caroline du Nord, Floride, New York, New Jersey...), mais également du Nord-Ouest (Oregon, Washington) ou de la région des grandes plaines (Colorado, Kansas).

Tableau 3.3. Répartition des lieux de résidence des migrants mexicains aux États-Unis à différentes dates.

États	1990	2000	2005
Californie	56,9	42,6	42,2
Texas	21,5	20,5	20,3
Illinois	6,5	6,7	5,4
Arizona	3,6	4,8	5,6
Autres États	11,5	25,4	26,5

Source : CONAPO, 2005.

Le rapport de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) des migrants mexicains aux États-Unis s'élevait à 125 en 2005, pratiquement inchangé depuis 1990 quand il s'établissait à 123. Comme nous le verrons, si cette relation paraît déséquilibrée, c'est qu'elle est le résultat de différences importantes dans la répartition par sexe des flux d'émigration, compensées par un déséquilibre plus important encore dans les mouvements de retour vers le Mexique. Selon la *Current Population Survey* de 2005, 41,9 % des migrants mexicains sont arrivés aux États-Unis durant la période 1996-2005, 29,7 % durant la période 1986-95 et 28,4 % avant 1986. À peine 21 % des natifs du Mexique ont la nationalité américaine, contre le double parmi les « autres nés à l'étranger ». Cependant les demandes de naturalisation sont en nette progression depuis une dizaine d'années, avec la reconnaissance de la double nationalité de la part des autorités mexicaines.

Les caractéristiques de la population née au Mexique diffèrent beaucoup de celles de l'ensemble des autres immigrants aux États-Unis et de la population native de ce pays (tableau 3.4). Le taux d'activité des femmes mexicaines est sensiblement inférieur à celui des autres immigrantes et naturellement de celui des natives, ce qui a un effet sur les revenus moyens des ménages mexicains.

Tableau 3.4. Quelques caractéristiques de la population née au Mexique comparées à celles de l'ensemble des autres immigrants et des natifs des États-Unis en 2005.

	Nés au Mexique	Autres immigrants	Natifs des États-Unis
% de femmes dans la PEA (population économiquement active) de chaque groupe	31,6	43,8	48,1
Distribution de la population occupée	4,8	11,1	84,1
Distribution des cadres	1,1	9,7	89,2
Distribution des professionnels et techniciens (travailleurs très qualifiés)	0,8	11,9	87,3
Distribution des actifs dans la vente et occupations assimilées	2,4	10,5	87,1
Distribution des actifs dans les emplois de bureau et d'appui administratif	2,0	8,7	89,4
Distribution des ouvriers et des travailleurs spécialisés	11,7	10,6	77,7
Distribution des travailleurs de service semi-qualifiés	13,5	8,6	77,8
Distribution des travailleurs des transports semi-qualifiés	7,5	10,7	81,8
Distribution des agriculteurs et travailleurs agricoles	37,9	4,7	57,4
Taille moyenne des ménages selon le chef de famille	3,9	2,9	2,5
% de ménages disposant de la sécurité médicale	46,6	76,0	86,8
Revenu annuel moyen des ménages (en dollars)	39 945	65 875	63 081
Revenu annuel moyen des actifs	22 138	37 202	37 112
% de population pauvre (en dessous de 50 % du revenu médian)	26,2	12,7	12,3

Source : CONAPO, 2005, sur la base des données de la *Current Population Survey*.

Par rapport à l'ensemble des autres immigrants, les natifs du Mexique sont nettement surreprésentés dans les occupations agricoles, dans les services de nettoyage, de maintenance et préparation d'aliments, dans la construction et les services de réparation, et au contraire largement sous-représentés dans les activités à main-d'œuvre très qualifiée et de services, ventes et administration. Dans la population de 20 à 34 ans par exemple, 68,8 % des migrants

mexicains se concentrent dans des postes d'ouvriers et travailleurs spécialisés, de services semi-qualifiés, tandis que ces postes n'occupent que 37,6 % des autres immigrants et 36,6 % des natifs des mêmes groupes d'âges.

La taille moyenne des ménages dirigés par un Mexicain est nettement supérieure à celle des ménages des autres groupes. La proportion de ménages étendus (famille nucléaire avec parents) et composés (avec des non-parents) est relativement élevée parmi les ménages mexicains (respectivement 19,9 % et 8,2 %), contrairement aux ménages des autres immigrants et surtout des natifs (respectivement 8,3 % et 2,9 %). Les revenus individuels des actifs et ceux des ménages, la proportion de ménages bénéficiant de la sécurité médicale et la proportion de population située au-dessous du seuil de pauvreté expriment la situation marginale de la population mexicaine, par rapport à l'ensemble des autres immigrants (même si on trouve une situation similaire pour certains groupes provenant des pays d'Amérique centrale ou des Caraïbes) et de la population native. Sans entrer dans une analyse détaillée des salaires des immigrants mexicains selon le sexe, les branches ou secteurs d'activité, le niveau de scolarité, etc., on notera que le revenu moyen des Mexicains qui travaillaient en 2005 comme techniciens qualifiés et assimilés, professions qui procurent les revenus les plus élevés (37 567 dollars annuels en moyenne), atteint à peine le revenu moyen global de la population native (37 112 dollars). Cela exprime d'une certaine manière la situation également désavantageuse de la fraction la plus qualifiée de la main-d'œuvre mexicaine sur le marché du travail nord-américain.

Le revenu moyen des migrants mexicains (1 844 dollars mensuels) en 2005, permettrait – sous l'hypothèse d'affecter 25 % du revenu à cette rubrique, ce qui est tout à fait compatible avec les données de certaines enquêtes sur ce thème – un niveau mensuel de *remesas* de l'ordre de 450 dollars.

L'émigration dans les ménages enquêtés

Le nombre moyen de personnes qui étaient sorties (émigrants et absents) des ménages enquêtés au moment de l'enquête

s'établit à 1,25 par ménage. La distribution des lieux de résidence actuelle de ces individus fait ressortir la prépondérance du pays voisin parmi les directions prises par ces flux (tableau 3.5). Le nombre moyen d'émigrants (ou absents) internationaux s'élève à 0,46 par ménage. Dans 23 % des ménages, il y avait au moins une personne qui résidait dans le pays voisin. Un peu plus de la moitié des ménages (54,6 %) dans lesquels furent détectés des mouvements migratoires internationaux avaient un migrant (ou absent) aux États-Unis. Les ménages qui avaient 2 migrants représentaient 20,3 % de ces ménages, et ceux qui en avaient 3 ou plus en représentaient 26,1 %.

Tableau 3.5. Lieux de résidence au moment de l'enquête des émigrants et absents des ménages.

	Même ville	Même État	Autre État	États-Unis	Total
Hommes	37,2	8,1	7,5	47,2	100 (4 503)
Femmes	48,6	12,4	11,2	27,6	100 (3 864)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Parmi les individus sortis de ces ménages, 37,9 % résidaient aux États-Unis au moment de l'enquête (47,2 % dans la population masculine, et 27,6 % dans la population féminine). Les femmes représentaient un tiers (33,4 %) des mouvements internationaux. Dans la population masculine, les États-Unis représentaient 75 % des destinations hors des villes d'origine, tandis que dans la population féminine, le pays voisin captait un peu plus de la moitié (54 %) des flux extra-urbains.

La quasi-totalité des personnes qui sont sorties des ménages enquêtés et qui résident dans la même ville, s'y sont installées pour fonder un nouveau ménage. Les mouvements vers d'autres lieux à l'intérieur des États d'origine, ou vers d'autres États du Mexique, sont très souvent liés à des motifs d'études, de recherche d'emplois qualifiés ou de transferts d'emplois internes d'entreprises, comme semblent l'indiquer les statuts (proportions très élevées de salariés) et les niveaux d'éducation de ce groupe de migrants (nettement plus élevés que parmi les non-migrants). L'intensité de la migra-

tion internationale est relativement homogène entre les différentes villes (tableau 3.6). Excepté à La Barca et à Ojocaliente, tous les flux internationaux masculins représentent entre 40 et 60 % des mouvements migratoires hors des ménages. L'attraction des États-Unis paraît particulièrement forte à Jalostotitlán, San Felipe, San Miguel el Alto et Maravatío. La Barca se distingue nettement des autres villes pour envoyer à peine un quart de ses émigrants et absents dans le pays voisin. La dispersion est plus importante parmi la population féminine, avec des mouvements internationaux relativement faibles (moins de 20 %) à La Barca, Ojocaliente, Rincón de Romos et Armería. Les flux internationaux féminins les plus importants (plus de 35 % des mouvements) proviennent de Jalpa, Jalostotitlán, Maravatío et San Miguel el Alto.

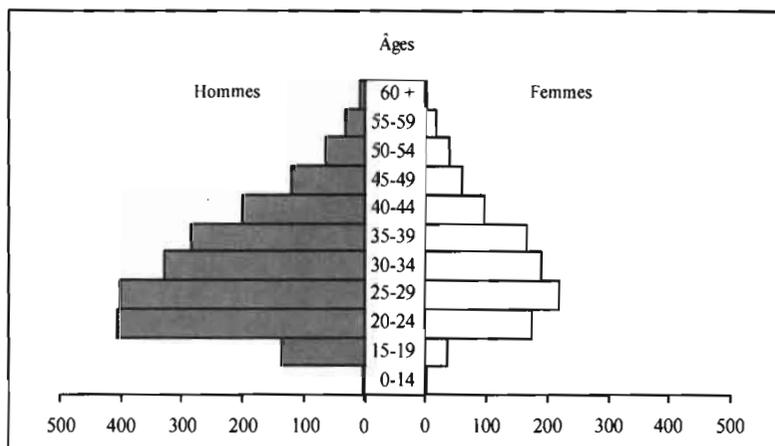
Les flux internationaux mobilisent généralement des personnes plus jeunes que les flux intérieurs. Près de la moitié de la population masculine mexicaine résidant aux États-Unis avait entre 15 et 29 ans au moment de l'enquête (figure 3.1), tandis que ce groupe d'âges représentait un tiers (34,2 %) de ceux qui résidaient au Mexique, en dehors de leur ville d'origine.

Tableau 3.6. Proportion d'émigrants aux États-Unis parmi les personnes qui sont sorties de leur ménage d'origine, par ville et sexe.

Villes	Hommes	Femmes
La Barca	25,4	15,0
Jalostotitlán	58,4	36,7
San Miguel el Alto	56,3	38,6
San Felipe	58,6	32,8
Salvatierra	41,1	21,5
Puruándiro	54,2	31,1
Maravatío	57,1	35,1
Ixtlán del Rio	44,3	30,0
Jalpa	53,4	36,0
Ojocaliente	37,9	19,0
Rincón de Romos	43,1	15,7
Armería	40,0	16,9
Total	47,2 (4 503)	27,6 (3 864)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Figure 3.1. Pyramide des âges des émigrants et absents aux États-Unis au moment de l'enquête, 12 villes.



Il semble exister une certaine reproduction de la migration internationale : parmi les ménages dirigés par des hommes de 45 ans et plus, présents au moment de l'enquête, qui ont eu une expérience migratoire dans le pays voisin, 40 % avaient un membre de leur ménage (généralement un fils) qui résidait aux États-Unis. Dans les ménages dirigés par des hommes du même groupe d'âges, mais sans expérience migratoire internationale, cette proportion ne dépassait pas 28 %.

La distribution par âges des émigrants et absents aux États-Unis (figure 3.2) fait ressortir l'importance de la migration internationale dans les groupes d'âges jeunes (20-34 ans). Parmi la population masculine de ces groupes d'âges, entre 20 et 25 % de la population des ménages enquêtés se trouvait aux États-Unis au moment de l'enquête.

On observe, cependant – comme dans la population de migrants internationaux de retour – un retard de l'âge moyen au premier déplacement, de 20,7 ans durant la période 1985-89 à 24,9 ans durant la période 2000-06 dans la population masculine, et de 22 à 25 ans entre les mêmes périodes dans la population féminine (tableau 3.7). Il semble que ce retard soit en grande partie

produit par le durcissement de la politique migratoire des États-Unis depuis le milieu des années 1990 qui, en entraînant le renchérissement considérable des frais de passage (essentiellement les services des passeurs²) des migrants clandestins (qui constituent la majeure partie des flux), induit un rallongement la période d'épargne nécessaire à la constitution des fonds pour financer ces coûts.

Figure 3.2. Proportion d'émigrants et d'absents aux États-Unis dans la population (présents et ensemble des émigrants et absents) par groupe d'âges.

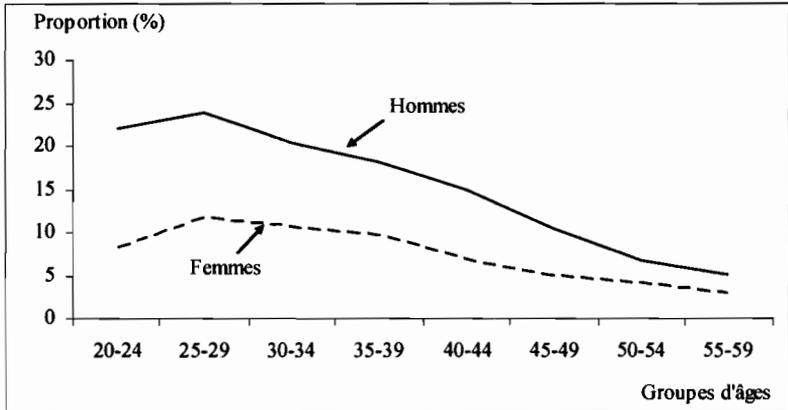


Tableau 3.7. Âge moyen au premier déplacement aux États-Unis, selon la période du déplacement et le sexe.

Période de déplacement	Hommes	Femmes
1985-94	20,7 (351)	22,0 (199)
1995-99	22,0 (357)	24,3 (170)
2000-06	24,9 (896)	25,0 (422)
Total	23,0 (1 705)	23,7 (831)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

² Le prix pratiqué par les passeurs (*coyotes* ou *polleros*) pour le passage clandestin de la frontière se montait à environ 200 dollars en 1994. Depuis 2001, il avoisine les 2 000 dollars.

Tableau 3.8. Distribution de la population masculine résidente aux États-Unis au moment de l'enquête par ville et année du premier déplacement.

	< 1980	1980-94	1995-99	2000-06	Total	
La Barca	8,1	35,2	20,2	36,4	100	(247)
Jalostotitlán	4,1	26,2	23,4	46,2	100	(290)
San Miguel el Alto	2,6	21,7	20,1	55,6	100	(507)
San Felipe	5,8	24,1	21,1	49,0	100	(361)
Salvatierra	4,5	35,9	17,9	41,7	100	(156)
Puruándiro	2,2	33,0	18,1	46,7	100	(182)
Maravatío	0,6	22,2	16,8	60,5	100	(167)
Ixtlán del Rio	4,7	28,3	21,5	45,5	100	(191)
Jalpa	8,3	33,6	18,9	39,2	100	(217)
Ojocaliente	2,8	20,3	20,3	56,6	100	(143)
Rincón de Romos	5,5	11,6	17,1	65,9	100	(164)
Armería	1,9	32,7	18,3	47,1	100	(104)
Total	4,4	26,5	19,9	49,2	100	(2 729)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

La moitié des hommes résidant aux États-Unis au moment de l'enquête sortirent de leurs ménages durant la période 2000-06 (tableau 3.8). En rajoutant les sorties de la période 1995-99, les flux des onze dernières années représentent 69,7 % de l'ensemble des flux. Dans la population féminine, ces proportions sont sensiblement équivalentes. Près d'un tiers (30,9 %) des migrants masculins actuels débutèrent leur travail migratoire depuis plus de 11 ans, soit avant 1995. Les villes se distinguent selon le caractère plus ou moins récent de leurs flux migratoires. Des villes comme La Barca, Salvatierra, Puruándiro paraissent avoir une tradition migratoire plus ancienne qui se traduit par une diminution récente de leurs flux, tandis que des villes comme Rincón de Romos, Maravatío ou Ojocaliente mobilisent des flux importants durant les années les plus récentes. La Barca et Salvatierra se différencient nettement des autres villes – comme nous le verrons également dans la partie consacrée aux migrations de retour – car elles paraissent moins affectées par la migration internationale.

Les niveaux de scolarité discriminent nettement les différentes populations de migrants comme on peut l'apprécier dans le

tableau 3.9. La population qui a émigré (temporairement ou définitivement) dans d'autres États du Mexique est beaucoup plus éduquée que les autres migrants. Dans la population âgée de 25 à 29 ans qui s'est déplacée, par exemple, vers d'autres États du Mexique, le nombre d'années de scolarité est supérieur de 1,5 année en moyenne à celui de la population du même âge qui a quitté sa ville d'origine mais réside dans les mêmes États, de 3,5 ans à celui de la population qui est restée dans sa ville d'origine, et supérieur de près de 5 ans (4,8) en moyenne à celui des migrants internationaux. On peut supposer que ces migrations internes, surtout celles qui sont dirigées vers d'autres États du Mexique mobilisent des étudiants et des jeunes professionnels qui poursuivent des études ou des carrières dans des environnements qui offrent plus de possibilités que leur ville d'origine. Les distributions des statuts dans l'emploi indiquent clairement que la proportion de salariés entre les émigrants de ces villes vers le reste du Mexique est beaucoup plus élevée que parmi ceux qui sont restés dans leur ville d'origine. Ces différences se retrouvent également dans la population féminine.

Tableau 3.9. Niveaux de scolarité (nombre moyen d'années) par groupe d'âges et sexe parmi les émigrants et absents selon le lieu de destination.

	Même ville	Même État	Autre État	États-Unis	Total
<i>Hommes</i>					
20-24	9,6	12,0	13,5	8,5	9,4 (687)
25-29	10,0	12,2	13,7	8,9	9,8 (833)
30-34	9,8	11,3	13,2	8,7	9,7 (765)
35-39	9,3	11,9	12,7	8,3	9,4 (661)
40-44	10,0	11,1	12,8	8,4	9,6 (457)
<i>Femmes</i>					
20-24	10,0	12,4	12,3	9,9	10,5 (597)
25-29	10,1	11,9	13,1	9,3	10,4 (750)
30-34	10,0	12,3	12,4	9,2	10,4 (698)
35-39	9,4	10,0	12,3	8,8	9,6 (563)
40-44	9,3	10,6	11,2	8,9	9,6 (369)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G.IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

On notera – comme cela apparaissait également dans d'autres travaux (Papail et Arroyo, 2004) – que la population féminine résidant aux États-Unis est légèrement plus éduquée que son homologue masculine. De plus, il ne semble pas y avoir d'amélioration sensible du niveau moyen d'éducation dans la population masculine émigrée aux États-Unis, celui-ci se maintenant entre 8,3 et 8,9 années dans toutes les générations de 20 à 44 ans. En revanche, ce niveau semble s'être progressivement élevé parmi les migrantes féminines les plus jeunes. Le retard progressif à l'âge moyen au premier déplacement se reflète également dans l'état civil des absents et émigrants internationaux (tableau 3.10). Une grande partie des sorties féminines des ménages vers d'autres États du Mexique, mais surtout à l'intérieur des mêmes villes est due à la formation de nouveaux ménages consécutifs à des unions ou mariages. Une proportion très importante de la population migrante résidant aux États-Unis est mariée. Dans le groupe des migrants internationaux masculins de 20 à 24 ans, plus du tiers (37,3 %) sont déjà mariés. Cette proportion s'élève à 72 % dans la population féminine du même groupe d'âges. À partir de 25 ans, plus de 60 %

Tableau 3.10. Proportions de mariés (ou unis) par groupe d'âges et sexe, selon le lieu de résidence.

Groupes d'âges	Dans les ménages enquêtés	Migrants dans la même ville	Migrants en d'autres lieux du Mexique	Migrants aux États-Unis
<i>Hommes</i>				
15-19	2,8	63,6	22,0	8,8
20-24	19,4	87,2	39,0	37,3
25-29	53,2	93,9	70,0	64,0
30-34	79,6	96,9	88,9	77,3
35-39	88,7	95,9	91,3	88,4
<i>Femmes</i>				
15-19	6,2	83,1	42,6	45,9
20-24	27,8	94,8	60,4	72,0
25-29	59,1	95,5	84,4	84,9
30-34	71,6	97,6	87,7	93,7
35-39	80,0	96,6	93,0	91,6

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

des hommes résidant dans le pays voisin sont mariés. Globalement, dans la population migrante résidant aux États-Unis, 67,1 % des hommes et 85,2 % des femmes sont mariées. La grande majorité d'entre eux y cohabitent avec leur épouse. Cette situation a des conséquences, comme nous le verrons, sur les probabilités de retour au Mexique, sur la fréquence des transferts monétaires (*remesas*) et sur leur montant.

La répartition des flux migratoires sur le territoire nord-américain s'est profondément transformée depuis le milieu des années 1990, comme nous l'avons vu. Dans le tableau 3.11, on peut apprécier cette déconcentration, qui s'est opérée au détriment de la Californie essentiellement. Cet État qui captait plus de la moitié des flux masculins provenant des villes enquêtées avant 1995, ne représentait qu'un peu plus du tiers des destinations (35 %), durant la période 2000-06.

Tableau 3.11. Distribution géographique de la population masculine résidant aux États-Unis, selon la période du premier déplacement.

États	< 1980	1980-94	1995-99	2000-06	Total
Californie	52,5	53,6	35,6	35,0	40,8
Texas	16,3	12,3	19,4	14,3	14,9
Illinois	7,5	7,2	6,8	6,5	6,8
Autres États	23,8	26,9	38,2	44,2	37,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

L'évolution des distributions des flux féminins est identique à celle des migrants masculins. Les autres États de destination traditionnelle des flux (Texas et Illinois) ont plus ou moins conservé leur attractivité durant toutes ces périodes. Cette redistribution des flux s'est opérée vers de nombreux États, principalement vers le Centre et l'Est du pays (Nouveau Mexique, Arizona, Colorado, New York, Massachusetts, Géorgie, Caroline du Nord, Floride) qui ont capté 44,2 % des migrants masculins de la période 2000-2006. Avant 1980, l'ensemble de ces États n'attirait que 23,8 % des flux. Malgré tout, la Californie concentre encore à l'heure actuelle 40 % des migrants résidant dans le pays voisin.

Tableau 3.12. Distribution géographique (%) des résidents (hommes et femmes) aux États-Unis par période de sortie des villes enquêtées.

	Avant 1995				1995-2006			
	Californie	Texas	Illinois	Autres	Californie	Texas	Illinois	Autres
La Barca	67,0	2,8	10,4	19,8	62,2	3,0	13,3	21,5
Jalostotitlán	89,7	3,4	3,4	3,4	68,0	9,1	5,6	17,3
San Miguel	74,0	1,6	0,8	23,6	55,4	4,0	0,8	39,8
San Felipe	9,9	62,4	4,0	23,8	3,7	61,4	5,4	29,5
Salvatierra	41,0	14,8	26,2	18,0	20,0	18,8	21,2	40,0
Puruándiro	52,5	0,0	0,0	47,5	50,5	2,7	0,0	46,8
Maravatio	22,9	0,0	45,7	31,4	21,6	0,0	34,4	44,0
Ixtlán del Rio	46,8	1,6	1,6	50,0	41,9	0,8	2,4	54,8
Jalpa	57,5	18,4	1,1	23,0	42,0	22,7	0,8	34,5
Ojocaliente	18,8	25,0	0,0	56,3	7,8	13,6	0,0	78,6
Rincón de Romos	50,0	21,4	0,0	28,6	15,6	13,9	4,9	65,6
Armería	68,6	0,0	0,0	31,4	44,4	3,2	0,0	52,4
Total	53,6	13,6	6,5	26,3	38,5	14,7	6,4	40,4

Tableau 3.13. Taux d'occupation des migrants et absents aux États-Unis par sexe et groupe d'âges.

	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55 et plus	Total
Hommes	91,8	98,0	97,2	97,6	98,6	97,0	95,9	95,1	81,5	96,4
Femmes	48,6	53,5	47,0	45,5	47,9	43,8	41,7	41,7	35,5	46,9

Source des 2 tableaux : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

La particularité de chaque ville dans la distribution de ses flux sur le territoire nord-américain s'est souvent conservée au cours du temps, même si l'on observe ce même glissement vers le renforcement de l'émigration vers des régions non traditionnelles (tableau 3.12). On notera en particulier l'attraction que continue d'exercer la Californie sur les flux provenant des villes de l'État de Jalisco (La Barca, San Miguel el Alto et Jalostotitlán), celle de l'Illinois sur les flux de Maravatío et celle des États non traditionnels sur les flux de Ixtlán del Río (Nayarit) et Ojocaliente (Zacatecas).

Les taux d'occupation par groupe d'âges de la population féminine résidant aux États-Unis sont relativement élevés (tableau 3.13), et supérieurs aux taux d'occupation des femmes qui résident dans les villes enquêtées. Ils sont du même niveau que ceux des femmes qui ont émigré vers d'autres lieux au Mexique.

Les femmes célibataires qui résident aux États-Unis présentent des taux d'occupation très élevés (85,5 % dans la population de 15 ans et plus) et se rapprochent de ceux de la population masculine. Si l'on s'intéresse uniquement aux femmes mariées ou unies selon le lieu de résidence, on note que la migration féminine en dehors de leur ville d'origine se traduit par des taux d'occupation plus élevés, surtout aux âges avancés (tableau 3.14). Les femmes présentes enquêtées dans les ménages ont des taux d'occupation encore plus élevés (plus de 50 % entre 30 et 50 ans), mais cela tient pour beaucoup à la nature de l'enquête qui privilégiait les ménages ayant des non-salariés parmi leurs membres.

La distribution des branches d'activité de la population migrante masculine résidant aux États-Unis au moment de l'enquête révèle l'importance croissante prise par la branche construction dans l'emploi de ces migrants (tableau 3.15), et la faible participation de ceux-ci dans les activités agricoles à mesure que s'allonge leur durée de présence dans le pays voisin. L'industrie manufacturière, qui emploie une bonne partie (24 %) des migrants les plus anciens (émigrants avant 1995), n'occupe plus que 14 % des migrants qui se sont déplacés à partir de 2000. La construction est progressivement devenue le premier employeur de la main-d'œuvre masculine, avec 34,5 % du total des emplois. La

branche des services reste toutefois un employeur important de cette main-d'œuvre, avec un quart des emplois.

Tableau 3.14. Taux d'occupation de la population féminine mariée, émigrante ou absente des ménages enquêtés, par groupe d'âges, selon le lieu de résidence.

Groupes d'âges	Dans les villes enquêtées	Autres lieux du Mexique	Aux États-Unis
20-24	22,2	19,8	39,5
25-29	30,8	37,8	40,0
30-34	35,0	42,0	43,6
35-39	33,7	45,0	43,1
40-44	36,8	51,2	40,2
45-49	38,9	55,4	39,2
50-54	28,8	48,9	36,4
55 et plus	16,0	20,0	25,9
Total (15 ans et plus)	30,7	40,1	40,2

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 3.15. Distribution des branches d'activité des migrants et absents aux États-Unis au moment de l'enquête, par sexe et année du premier déplacement.

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Autres	Total
<i>Hommes</i>							
1980-94	8,3	24,2	27,4	8,8	25,4	5,9	100
1995-99	7,2	12,9	35,2	10,4	30,5	3,8	100
2000-06	10,5	13,9	38,9	6,7	25,6	4,4	100
Total	9,1	17,3	34,5	8,2	26,5	4,5	100 (1 564)
<i>Femmes</i>							
1980-94	6,2	23,0	0,9	15,0	49,6	5,3	100
1995-99	4,3	22,9	2,9	14,3	50,0	5,7	100
2000-06	5,2	19,7	5,8	14,5	45,1	9,8	100
Total	5,1	21,3	4,3	14,9	47,3	7,2	100 (376)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Dans la population migrante féminine, l'emploi dans les services reste toujours prédominant, avec près de 50 % du total des

emplois quelle que soit l'époque d'arrivée sur le territoire nord-américain. Mais, l'industrie manufacturière reste aussi un pourvoyeur d'emplois important avec environ un cinquième des emplois totaux.

La quasi-totalité des migrants et absents mexicains actifs aux États-Unis (93,1 % des hommes et 90 % des femmes) y occupent un emploi salarié. Les emplois non salariés concernent 6,3 % des hommes (1,3 % sont employeurs et 5 % travailleurs indépendants), et 7,4 % des femmes (1,1 % d'employeurs et 6,3 % de travailleuses indépendantes). La durée de présence dans le pays voisin, qui permet d'accumuler qualifications, expériences et épargne, joue un rôle important dans ce processus de désalarisation. Ainsi, 11,6 % de l'ensemble des actifs mexicains (hommes et femmes) qui ont émigré aux États-Unis avant 1985 sont devenus employeurs (2,9 %) ou travailleurs indépendants (8,7 %), alors qu'ils ne représentent encore que 4,4 % des actifs ayant migré pour la première fois durant la période 2000-06 (0,6 % d'employeurs et 3,8 % de travailleurs indépendants). Les migrants masculins non salariés se concentrent dans les services (32,5 %), la construction (30,7 %) et le commerce (16,7 %). Dans la population féminine, cette concentration est plus importante dans les services (55,9 %) et le commerce (26,5 %), comme c'est également le cas parmi les ex-migrantes actives sur leur lieu d'origine.

La distribution des personnes de référence dans les ménages dans lesquels vivent les migrants aux États-Unis (tableau 3.16) indique une forte présence de conjoints sur le territoire nord-américain. Très importante, comme on le pensait dans la population féminine (74,9 % des migrantes cohabitent avec un conjoint), cette présence concerne aussi la population masculine (cohabitation avec un conjoint dans 44,2 % des cas).

Les frères/sœurs et amis sont les personnes avec lesquelles les migrants masculins cohabitent le plus fréquemment (autour de la moitié), durant les premières années de séjour sur le territoire nord-américain. Dans la population féminine, la famille (conjoint, parents, enfants, autres parents) constitue la modalité quasi exclusive de cohabitation. Les migrants masculins qui séjournent depuis plus de 6 ans dans le pays voisin cohabitent avec un conjoint dans la majorité des cas, soit qu'ils aient fait venir leur épouse du

Mexique, soit qu'ils se soient mariés sur place avec une femme non migrante. Dans la population migrante mariée, la cohabitation avec le conjoint apparaît plus clairement dans le tableau 3.17. Presque les deux tiers (64,1 %) des hommes mariés cohabitent avec leur conjointe tandis que, dans la population féminine, cette proportion s'élève à 86,7 %. On peut constater que, même dans les flux les plus récents, la proportion d'hommes mariés cohabitant avec leur conjointe est très importante.

Tableau 3.16. Distribution des personnes de référence dans les ménages de migrants aux États-Unis selon l'année du premier déplacement et le sexe.

	Personne de référence						Total (effectifs)
	Conjoint	Parent/ enfant	Frère/ sœur	Autre parent	Ami	Autre	
<i>Hommes</i>							
< 1980	75,3	5,2	6,5	5,2	1,3	6,5	100
1980-94	67,5	6,8	11,2	3,2	5,8	5,4	100
1995-99	59,6	4,0	14,6	6,9	8,6	6,3	100
2000-06	23,5	5,3	23,5	16,5	22,0	9,2	100
Total	44,2	5,4	17,8	10,7	14,3	7,5	100 (1 789)
<i>Femmes</i>							
< 1980	76,9	12,9	5,1	2,6	0,0	2,6	100
1980-94	80,2	11,2	3,9	0,9	2,6	1,3	100
1995-99	82,5	4,5	7,9	1,1	1,7	2,3	100
2000-06	68,4	7,7	10,1	7,2	4,3	2,2	100
Total	74,9	8,2	7,8	4,1	4,1	2,0	100 (863)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 3.17. Proportion de migrants et d'absents aux États-Unis, mariés ou unis, qui cohabitent avec leur conjoint, selon l'année du premier déplacement et le sexe.

	< 1980	1980-94	1995-99	2000-06	Total
Hommes	79,4	78,1	80,3	41,7	64,1 (1 178)
Femmes	82,4	84,4	87,3	88,6	86,7 (732)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

La forte présence des conjoints aux États-Unis a un impact sur la propension des migrants à transférer des dollars sur leurs lieux d'origine au Mexique. Parmi les migrants masculins, 42 % envoient régulièrement de l'argent à leur famille au Mexique, tandis que les femmes, avec des taux d'occupation nettement plus faibles, ne le font que dans 30 % des cas (tableau 3.18). C'est dans les cas de cohabitation avec des frères/sœurs, d'autres parents ou des amis, que la propension à transférer de l'argent est la plus élevée parmi les migrants masculins, dépassant les 50 %, tandis que la cohabitation avec un conjoint réduit cette propension à 33 %.

Tableau 3.18. Proportion de migrants et d'absents qui envoient de l'argent à leur famille au Mexique selon le sexe et la personne de référence du ménage dans lequel ils vivent aux États-Unis.

	Personne de référence					Total
	Conjoint	Parent/ enfant	Frère/ sœur	Autre parent	Ami	
Hommes	32,9	35,7	51,6	58,4	56,0	42,1 (1 973)
Femmes	26,9	29,2	40,3	50,0	64,3	30,2 (981)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Cette configuration est similaire dans la population féminine. La présence du conjoint dans le ménage nord-américain réduit la propension à transférer de l'argent. La durée du séjour dans le pays voisin, qui induit la modification du type de cohabitation au cours du temps, exprime cette tendance. Si presque la moitié (48,2 %) des migrants masculins qui se sont déplacés aux États-Unis durant la période 2000-06 transféraient des dollars au Mexique, ils n'étaient pas plus de 20 % à le faire parmi les migrants dont le premier déplacement s'est effectué avant 1980. La tendance est identique dans la population féminine.

Le montant des *remesas* envoyées par les migrants est également fonction du temps de résidence aux États-Unis, qui modifie le système de cohabitation et les priorités dans l'usage des revenus produits par le travail migratoire (tableau 3.19). Les

migrants masculins qui résident dans le pays voisin depuis plus de 11 ans et qui transfèrent de l'argent, envoient en moyenne 182 dollars par mois (117 dollars dans le cas des migrantes) tandis que les migrants qui ont réalisé leur premier déplacement durant la période 2000-06 transféraient, au moment de l'enquête, 286 dollars mensuels en moyenne (235 dollars dans le cas des migrantes).

Tableau 3.19. Montant moyen des *remesas* mensuelles (supérieur à 29 US dollars/mois) envoyées par les migrants en 2006 selon la personne de référence dans le ménage nord-américain et selon le sexe du migrant.

	Personne de référence				Total (effectifs)
	Conjoint	Parents/ enfants/ autres parents	Frère/ sœur	Total en cohabitation avec un non-conjoint	
Hommes	182	334	283	303	278 (473)
Femmes	233	268	207	236	233 (128)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

La cohabitation des migrants masculins avec leur conjoint réduit donc considérablement le montant de leurs *remesas* vers les lieux d'origine (182 dollars mensuels), si on le compare aux autres situations de cohabitation (303 dollars mensuels). Curieusement, dans la population de migrantes féminines, le type de cohabitation produit peu d'effet sur le montant des transferts. Cependant la taille très réduite de cette sous-population peut produire des biais importants dans les résultats et il convient de ne pas tirer de conclusions de ces données.

Les perspectives de retour au Mexique s'affaiblissent avec l'allongement du séjour aux États-Unis, comme on peut l'apprécier dans le tableau 3.20. La majeure partie des migrants (58,4 %) qui ont effectué leur premier déplacement avant 1980 ne pense pas revenir vivre un jour au Mexique. Parmi la population masculine de migrants qui se sont déplacés pour la première fois durant la période 2000-06, la proportion de ceux qui envisagent de se réinstaller un jour au Mexique s'élève à peine à 52,9 %. Beaucoup (29,2 %) demeurent indécis. Cette attitude consistant à privilégier

l'installation définitive aux États-Unis est généralement beaucoup plus fréquente parmi les femmes, ce qui se traduit par une très faible présence dans la population des ex-migrants internationaux (ou migrants de retour au Mexique). Le fait de constituer plus fréquemment une famille que les hommes aux États-Unis réduit considérablement leur probabilité de retour sur les lieux d'origine.

Tableau 3.20. Perspectives des émigrants et absents aux États-Unis sur le retour au Mexique, selon l'année du premier déplacement et le sexe.

	Ne pensent pas se réinstaller au Mexique	Pensent se réinstaller un jour au Mexique	Indécis	Total
<i>Hommes</i>				
1980-94	47,8	18,8	33,4	100 (518)
1995-99	37,8	24,4	37,8	100 (441)
2000-06	17,9	52,9	29,2	100 (881)
Total	30,8	37,1	32,2	100 (1 748)
<i>Femmes</i>				
1980-94	48,7	14,7	36,6	100 (265)
1995-99	48,5	17,0	34,5	100 (165)
2000-06	29,2	35,5	35,3	100 (408)
Total	39,1	25,3	35,6	100 (838)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Ces perspectives ont des répercussions également sur le montant des *remesas*. Ainsi, les migrants et absents masculins qui pensent se réinstaller au Mexique transfèrent en moyenne 299 dollars par mois, tandis que ceux qui envisagent de résider définitivement aux États-Unis ne transfèrent que 197 dollars par mois en moyenne. Une part importante des individus qui pensent se réinstaller (40,2 % des hommes et 28,8 % des femmes) ont élaboré un projet professionnel bien défini. Dans la moitié des cas (49 % des hommes et 47,1 % des femmes), ce projet consiste à créer une micro-entreprise (unipersonnelle ou non). Le montant des *remesas* envoyées au Mexique par ce dernier groupe (population masculine) est plus élevé que dans tous les autres sous-groupes (322 dollars mensuels).

Chapitre 4

Les migrants internationaux de retour

Si les informations abondent sur les immigrants aux États-Unis, en grande partie grâce aux recensements et enquêtes nord-américaines, les données concernant les migrants internationaux de retour au Mexique sont plus rares et généralement moins détaillées. Selon les estimations du CONAPO, le nombre de migrants de retour au Mexique²⁷ a augmenté de 1 055 000 durant la période 1987-1992 à 1 358 387 durant la période 1997-2002. Une grande partie de ces retours (44,5 % en 1987-92 et 44,3 % en 1997-2002) se concentrent dans les États de Jalisco, Guanajuato, Michoacán et Zacatecas, ce qui confirme la place toujours prépondérante de cette région dans les mouvements migratoires internationaux.

Dans l'enquête nationale sur l'emploi (ENE), réalisée par l'INEGI en 2002, on observe que 3,4 % de la population mexicaine de 12 ans et plus (soit 2,6 millions d'individus) a déjà travaillé ou cherché du travail aux États-Unis, dont 15,9 % de femmes. Ce sont 1 % des femmes et 6 % des hommes qui répondent à ce critère. En revanche, si l'on considère uniquement la population masculine de 12 ans et plus en 2005, on peut estimer cette proportion à 13 % dans le Guanajuato, 15 % dans le Jalisco et 22 % dans le Michoacán, les trois États qui concentrent les effectifs les plus importants de migrants internationaux de retour (ces trois États représentent ensemble 37,8 % des Mexicains de 12 ans et plus qui ont travaillé ou cherché du travail dans le pays voisin).

Le volume de cette population d'ex-migrants internationaux (2,6 millions) est plus ou moins équivalent à l'ensemble des flux d'émigration du pays (2,5 millions) vers les États-Unis qu'estimait la même enquête durant la période 1997-2002, ce qui signifie que

²⁷ CONAPO, 2005, annexe. Il s'agit de la population née au Mexique, qui a migré aux États-Unis ou y résidait durant le quinquennat précédant l'enquête, mais résidait au Mexique au moment de l'enquête.

l'ensemble de ces retours d'actifs dont l'émigration vers le pays voisin s'est accumulée durant des décennies compense à peine les sorties du quinquennat 1997-2002. Ces données nous donnent une idée de la magnitude du processus d'accumulation de migrants dans le pays voisin. Les données successives de diverses enquêtes et recensements de population²⁸ révèlent une tendance à l'installation permanente et/ou à l'allongement des séjours aux États-Unis. En effet, si 47 % des individus qui se sont déplacés vers le pays voisin entre 1987 et 1992 étaient rentrés au Mexique à la fin de la période, cette proportion n'a cessé de se réduire par la suite à 34 % parmi ceux qui se déplacèrent entre 1992 et 1997 et jusqu'à 18 % parmi ceux qui migrèrent durant la période 1995-2000.

Près de la moitié de la population masculine qui avait travaillé ou cherché du travail aux États-Unis avait moins de 40 ans, et plus de la moitié (52,1 %) avait réalisé son dernier déplacement durant la période 1995-2002. Les données de l'ENE indiquent également que la grande majorité (73 %) de ces ex-migrants ne détenait pas la documentation nécessaire à leur séjour dans le pays voisin.

Le comptage de la population mexicaine réalisé en 2005 par l'INEGI fournit des informations sur le lieu de résidence en 2000, ce qui permet d'obtenir une estimation des flux provenant des États-Unis durant cette période (tableau 4.1). La répartition géographique de ces flux reproduit à grands traits la classification des courants migratoires des États vers le pays voisin. Durant la période 2000-05, quatre États de la région traditionnelle de migration (Jalisco, Michoacán, Guanajuato et Zacatecas) concentrent presque un tiers (31,2 %) des flux de retour de ceux qui résidaient aux États-Unis en 2000.

La croissance du poids relatif des États des régions Centre et Sud dans la captation de ces mouvements de retour s'observe à travers les courants dirigés vers l'État de Mexico (5,1 %), d'Oaxaca (4 %), de Veracruz (3,6 %) et du District fédéral (3,5 %). Les femmes représentent, dans les derniers recensements et comptages de population, 22 % des flux de retour de la période 1995-2000, et

²⁸ ENADID 1992 et 1997 (INEGI), Censo de población 2000 (INEGI), ENE 2002 (INEGI).

33,9 % pour la période 2000-05. La proportion de femmes dans les flux de retour de la dernière période s'échelonne de 23,6 % dans le Guanajuato à 41,8 % dans le District fédéral. Comme on peut le constater, cette présence féminine dans les flux de retour est beaucoup plus élevée que dans la population de retour captée par l'ENE (15,9 %) ou par notre enquête (13,4 %), qui ne concerne que les actives.

Tableau 4.1. Distribution de la population résidente aux États-Unis en 2000 et recensée au Mexique en 2005.

États	% dans l'ensemble du Mexique	% de femmes dans les flux
Jalisco	12,3	35,8
Michoacán	8,8	31,0
Baja California	8,7	36,0
Guanajuato	6,1	23,6
Chihuahua	5,5	40,0
Mexico	5,1	36,0
Zacatecas	4,0	27,2
Oaxaca	4,0	27,8
Veracruz	3,6	29,7
District fédéral	3,5	41,8
Autres États	38,4	35,1
Total	100 (244 244)	33,9

Source : INEGI, 2005.

Les migrants de retour dans l'enquête

Parmi la population de 15 ans et plus présente et enquêtée dans les 12 villes sélectionnées, 9,5 % des individus (17,6 % parmi les hommes et 2,3 % parmi les femmes) ont travaillé aux États-Unis plus de six mois²⁹ (tableau 4.2). Dans de nombreux travaux sur la migration internationale, on observe que si les flux d'émigration comportent de plus en plus de femmes au cours du temps (de l'ordre de 25 à 35 % durant ces dernières années dans les

²⁹ Ce critère fut adopté pour éviter l'agrégation, à cette sous-population, d'individus dont la durée de séjour dans le pays voisin est trop réduite (de quelques jours à quelques mois) pour permettre une analyse de leur comportement.

flux mexicains vers les États-Unis), elles ont par contre une propension nettement plus faible que les hommes à participer aux flux de retour vers les lieux d'origine. Étant plus souvent mariées, ayant fréquemment des enfants nés dans le pays d'accueil, ayant acquis une certaine autonomie et jouissant de conditions de vie plus agréables et valorisantes que sur leurs lieux d'origine, elles envisagent moins souvent une réinstallation au Mexique.

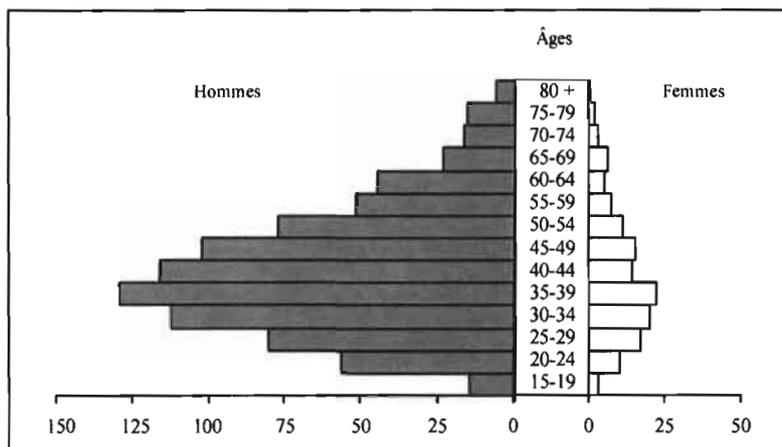
Tableau 4.2. Proportion de personnes de 15 ans et plus qui ont travaillé aux États-Unis durant 6 mois ou plus, par sexe et ville enquêtée.

États	Hommes	Femmes	Total
La Barca	8,3	1,3	4,6
Jalostotitlán	17,8	2,1	9,7
San Miguel el Alto	15,8	1,4	8,0
San Felipe	23,3	2,1	11,5
Salvatierra	15,2	1,7	8,0
Puruándiro	25,8	3,4	13,3
Maravatío	20,7	4,0	11,5
Ixtlán del Rio	21,8	4,0	12,7
Jalpa	24,1	3,2	12,8
Ojocaliente	22,5	3,4	12,4
Rincón de Romos	14,9	1,5	7,8
Armería	13,9	4,5	9,0
Total	17,6 (1 732)	2,4 (267)	9,5 (1 999)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Si l'on considère uniquement la population masculine, la situation paraît très contrastée, avec des courants très importants à Jalpa, San Felipe et Puruándiro, où environ un quart (entre 23 % et 26 %) de la population eut une expérience de travail dans le pays voisin, et au contraire des flux de retour beaucoup plus faibles (entre 8 et 15 %) à Armería, La Barca et Rincón de Romos. Dans la population féminine, les proportions d'ex-migrantes internationales s'échelonnent entre 1,3 % à La Barca et 4,5 % à Armería. La distribution des ex-migrants par groupe d'âges et sexe apparaît dans la figure 4.1. Comme on peut le constater, la majeure partie des ex-migrants se concentre dans les groupes d'âges de 25 à 54 ans.

Figure 4.1. Pyramide des âges des ex-migrants internationaux, ensemble des 12 villes.



C'est dans les groupes d'âges de 30 à 44 ans (tableau 4.3) que les proportions d'ex-migrants dans la population masculine atteignent leur valeur maximale (entre 25 et 30 %). Rappelons que la population enquêtée est composée de ménages qui comprennent au moins un non-salarié ou ex-salarié, ce qui contribue à sur-représenter les ex-migrants dans cette population, du fait de la forte relation que l'on a suggérée entre migration internationale et travail non salarié. Parmi les ex-migrants masculins, 41,1 % ont effectué leur premier déplacement aux États-Unis avant 1985, 29,9 % entre 1985 et 1994, et 29,8 % après 1995. La migration féminine est généralement plus récente avec 42,5 % des premiers déplacements réalisés après 1995, 36,9 % entre 1985 et 1994, et seulement 20,7 % avant 1985. Comme on le sait, la loi Simpson-Rodino (ou IRCA) votée aux États-Unis au milieu des années 1980 a permis, par la régularisation des migrants en situation irrégulière, d'accroître les mouvements de réunification familiale, en impulsant la migration d'épouses vers le pays voisin.

Tableau 4.3. Proportion d'ex-migrants internationaux par groupe d'âges et sexe, ensemble des 12 villes.

Groupes d'âges	Hommes	Femmes
15-19	1,6	0,3
20-24	9,8	1,3
25-29	19,1	3,0
30-34	26,3	3,7
35-39	28,9	3,8
40-44	26,5	2,6
45-49	23,8	2,9
50-54	20,2	2,8
55-59	18,8	2,6
60-64	19,6	2,1
65-69	15,3	3,7
70 et plus	21,3	2,1
15 et plus	17,6	2,3

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 4.4. Âge au premier déplacement, au dernier retour et temps total vécu aux États-Unis par période, dans la population masculine des 12 villes.

Périodes	Âge moyen au premier déplacement en années (effectif concerné)	Âge moyen au dernier retour en années (effectif concerné)	Temps moyen total vécu aux États-Unis
1980-84	21,4 (123)	30,0 (80)	
1985-89	22,8 (169)	29,0 (108)	4,5 ans
1990-94	22,4 (122)	31,0 (153)	4,4 ans
1995-99	25,7 (173)	32,8 (231)	4,5 ans
2000-06	27,5 (154)	35,2 (781)	5,1 ans

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

À partir de l'année 2000, un peu plus de la moitié (52 %) des migrants internationaux qui ont eu une expérience migratoire dans le pays voisin sont revenus sur leur lieu d'origine (tableau 4.5). Les distributions des périodes de retour sont quasi identiques dans les populations masculine et féminine. Les retours des années

antérieures à 1995 représentent à peine un tiers de l'ensemble des retours et équivalent en volume aux retours du quinquennat 2000-04.

Tableau 4.5. Distribution des périodes de retour des migrants internationaux par sexe.

	< 1985	1985-89	1990-94	1995-99	2000-04	2005-07	Total
Hommes	16,2	7,0	10,3	15,2	31,2	20,1	100 (1 573)
Femmes	14,2	6,3	9,8	13,7	36,9	19,2	100 (255)
Total	15,9	6,9	10,2	15,0	32,0	20,0	100 (1 828)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Parallèlement à l'élévation de l'âge au premier déplacement, l'âge moyen au dernier retour des États-Unis dans la population masculine s'est élevé de 29-30 ans dans les années 1980 à 35 ans durant la période 2000-06. Le temps total passé aux États-Unis, relativement constant durant les décennies 1980 et 1990, a augmenté au début de ce siècle. Il était de 4,8 ans en 2000-04 et de 5,5 ans durant les années 2005 et 2006. Il est probable que le durcissement de la politique migratoire nord-américaine depuis le milieu des années 1990, et surtout depuis 2001, incite les migrants en situation irrégulière à prolonger leur séjour pour réduire les risques et les coûts de plusieurs allers-retours, comme cela se faisait couramment jusqu'aux années 1980. Cela produit naturellement un allongement de la durée totale de résidence dans le pays voisin, comme on peut le constater à travers ces données. Les femmes ont généralement des durées de séjour inférieures à celles des hommes. Si l'on distribue les durées de séjour selon le statut dans l'emploi au moment de l'enquête sur le lieu d'origine, on s'aperçoit que les ex-migrants non salariés (employeurs et indépendants) ont passé presque un an de plus aux États-Unis (4,9 ans) que les ex-migrants (4 ans) qui furent enquêtés comme salariés.

Les niveaux de scolarité (tableau 4.6, figures 4.2a et b), mesurés en années, confirment ce qui est souvent apparu dans divers travaux sur les migrations internationales mexicaines, à savoir que les migrants sont généralement moins instruits que les non-migrants.

Figure 4.2a. Niveau moyen de scolarité (en années) par groupe d'âges et selon le statut migratoire, population masculine de l'ensemble des villes enquêtées.

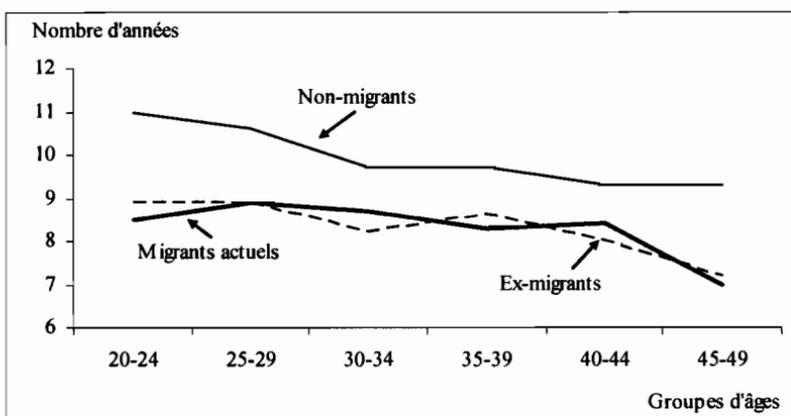
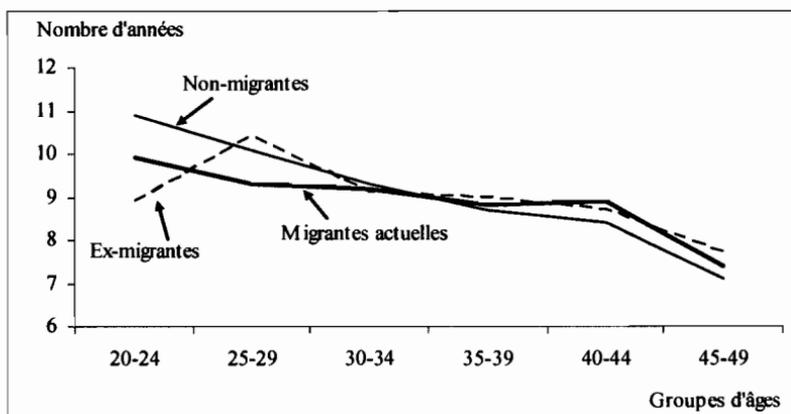


Figure 4.2b. Niveau moyen de scolarité (en années) par groupe d'âges et selon le statut migratoire, population féminine de l'ensemble des villes enquêtées.



On observe que dans la population masculine, les différences entre migrants internationaux et non-migrants sont de 1 à 2 années de scolarité, selon les groupes d'âges, tandis que ces différences

sont quasi imperceptibles dans la population féminine, sauf dans le groupe 20-24 ans. On notera que les femmes sont généralement plus éduquées que les hommes, avec une différence de 0,5 à 1 année de scolarité dans tous les groupes d'âges.

Tableau 4.6. Nombre moyen d'années de scolarité par sexe, groupe d'âges et selon la situation migratoire de la population enquêtée.

	Groupes d'âges					
	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
Hommes non migrants	11,0	10,6	9,7	9,7	9,3	9,3
Hommes ex-migrants aux États-Unis	8,9	8,9	8,2	8,6	8,0	7,2
Hommes actuellement aux États-Unis	8,5	8,9	8,7	8,3	8,4	7,0
Femmes non migrantes	10,9	10,1	9,3	8,7	9,3	9,3
Femmes ex-migrantes aux États-Unis	8,9	10,4	9,1	9,0	8,7	7,7
Femmes actuellement aux États-Unis	9,9	9,3	9,2	8,8	8,9	7,4

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Le lien de parenté avec la personne de référence (le cohabitant principal) dans le ménage où résidait le migrant durant son séjour aux États-Unis fait ressortir l'importance du rôle de la famille dans les arrangements résidentiels des migrants. Parmi les migrants masculins, les frères/sœurs et les autres parents (oncles, tantes, beaux-frères, cousins) représentent la principale source d'accueil et de cohabitation, avec près de la moitié des situations d'hébergement (tableau 4.7). Les amis représentent autour de 30 % de l'ensemble de ces arrangements résidentiels. La cohabitation avec une épouse est peu fréquente, toujours inférieure à 10 %. Parmi les migrantes, la cohabitation avec un époux était beaucoup plus fréquente (entre 18 et 25 % des cas à toutes les époques considérées). La cohabitation avec les pères/mères ou les enfants est également beaucoup plus courante pour les femmes que pour les hommes. Les frères/sœurs et autres parents représentent autour de 40 % des situations d'hébergement. Globalement, la présence de

conjoints dans le pays voisin ne paraît pas très importante durant les séjours de travail aux États-Unis, surtout dans la population masculine.

Tableau 4.7. Cohabitant principal dans le ménage aux États-Unis durant le dernier séjour, par période de retour et sexe de l'ex-migrant.

	Conjoint	Parent ou enfant	Frère/sœur	Autre parent	Ami	Autre	Total
<i>Hommes</i>							
1985-1994	8,4	4,0	22,7	27,4	27,4	10,0	100
1995-2006	3,9	6,9	24,8	24,6	29,3	10,5	100
<i>Femmes</i>							
1985-1994	25,0	14,3	17,9	26,8	8,9	7,1	100
1995-2006	18,4	10,5	22,4	24,3	15,8	8,6	100

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 4.8. Proportion d'ex-migrants qui envoyaient de l'argent sur leur lieu d'origine selon le sexe et le cohabitant principal aux États-Unis.

	Conjoint	Parent ou enfant	Frère/sœur	Autre parent	Ami	Autre	Total (effectif)
Hommes	47,0	69,6	82,6	73,6	82,7	77,5	77,1 (1 474)
Femmes	39,6	33,3	63,4	48,8	66,7	63,6	50,5 (182)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Le type de cohabitation aux États-Unis a un impact important, comme nous l'avons vu, sur la propension des migrants à envoyer de l'argent vers le lieu d'origine (tableau 4.8). Durant la dernière période étudiée, 77,1 % des hommes et 50,5 % des femmes envoyaient régulièrement de l'argent au Mexique. Mais le fait de cohabiter avec un conjoint réduisait considérablement cette propension, aussi bien parmi les migrants (- 47 %) que parmi les migrantes (- 39,6 %). Parmi l'ensemble des autres formes de cohabitation, la proportion de ceux qui transféraient de l'argent

s'élevait à 78,9 % parmi les migrants de retour et à 54,4 % parmi les migrantes. Les transferts monétaires des migrants de retour bénéficiaient essentiellement aux conjointes (68,3 %) et aux parents (29,1 %), tandis que les migrantes destinaient leurs envois surtout aux parents (78,7 %), aux frères et sœurs (8,2 %) et à leurs enfants (6,6 %).

L'évolution du montant moyen mensuel des *remesas* envoyées par les migrants masculins selon la période de séjour aux États-Unis apparaît dans le tableau 4.9. De 346 dollars durant la période 1985-94, ce montant s'est élevé jusqu'à 462 dollars durant les années 2005-06. Nettement plus élevé que les montants moyens des *remesas* estimés pour les années 1990, on peut penser – s'agissant de migrants qui sont revenus s'installer sur leurs lieux d'origine – qu'une grande partie d'entre eux articulaient leur travail migratoire autour d'un projet professionnel postérieur au Mexique, qui nécessitait une épargne importante pour sa réalisation. Si l'on compare le montant mensuel moyen des *remesas* durant la période 2000-06 (453 dollars) avec l'estimation du revenu mensuel moyen perçu par les migrants aux États-Unis en 2003³⁰, qui s'élevait à 1 791 dollars, on peut estimer que le montant moyen des *remesas* masculines représentait 23 % des revenus masculins, ce qui semble tout à fait plausible.

La dispersion des montants moyens mensuels des transferts monétaires est relativement faible selon le type de cohabitation dans le pays voisin. Ce montant varie de 388 dollars parmi les migrants qui ne cohabitaient pas avec des parents ou amis, à 453 dollars parmi ceux qui cohabitaient avec leurs parents ou enfants, avec une moyenne générale de 426 dollars. De la même façon, la dispersion du montant moyen selon le destinataire des *remesas* au Mexique reste relativement faible. En revanche, le statut dans l'emploi au retour au Mexique semble avoir un impact important sur le montant de ces transferts (tableau 4.10). Les ex-migrants qui se sont réinstallés au Mexique comme non-salariés (employeurs ou travailleurs indépendants) transféraient des montants nettement plus élevés (479 dollars) que les ex-migrants réinstallés comme

³⁰ Estimation réalisée par le CONAPO à partir de la *Current Population Survey* (CPS) de mars 2003.

salariés (403 dollars), bien qu'une partie de ces derniers ait pu investir dans les micro-entreprises de leur épouse.

Tableau 4.9. Montant moyen mensuel des *remesas* (en dollars) envoyées par les migrants masculins selon la période du dernier séjour aux États-Unis.

1985-94	1995-99	2000-04	2005-06	Total 1985-2006
345,8	446,9	447,4	462,1	434,7 (776)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 4.10. Montant moyen mensuel des *remesas* envoyées par les ex-migrants masculins selon leur statut dans l'emploi au moment de l'enquête (effectifs concernés).

Employeurs	Travailleurs indépendants	Salariés
531,3 (87)	459,2 (237)	403,3 (125)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

On ne note pas de différences significatives dans la distribution de la population masculine par branche d'activité selon le statut migratoire (tableau 4.11), excepté une concentration plus importante des ex-migrants les plus âgés (50 ans et plus) dans la branche agricole par rapport aux non-migrants, ce qui reflète d'une certaine manière la composition des flux d'émigration des décennies antérieures aux années 1980 qui mobilisaient principalement des petits paysans et des ouvriers agricoles. En contrepartie, les non-migrants les plus âgés sont plus présents dans le commerce et les services. Les femmes, quel que soit leur statut migratoire, se concentrent traditionnellement dans les activités de services et de commerce qui emploient environ 80 % des actives.

L'impact des migrations de retour sur les activités est beaucoup plus visible dans les distributions des statuts d'occupation (tableau 4.12, figure 4.3). Les proportions de patrons et de travailleurs indépendants sont nettement plus élevées parmi les ex-migrants que chez les non-migrants, tant dans la population masculine que dans la population féminine ; et plus particulièrement dans

Tableau 4.11. Distribution des actifs masculins, par branche d'activité selon le statut migratoire, ensemble des 12 villes.

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Autres	Total (effectif)
Ex-migrants	13,5	9,5	13,2	33,7	25,8	4,3	100 (1 530)
Non-migrants	11,5	10,7	11,1	32,9	30,8	2,9	100 (5 818)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 4.12. Proportions d'employeurs et de travailleurs indépendants parmi les actifs, selon le sexe, le groupe d'âges et le statut migratoire.

Groupes d'âges	Hommes non migrants	Hommes ex-migrants	Femmes non migrantes	Femmes ex-migrantes
20-24	21,6	31,7	22,3	(b)
25-29	41,3	49,4	41,3	(b)
30-34	53,8	74,1	52,0	(b)
35-39	60,2	75,8	56,6	(b)
40-44	69,4	74,9	64,1	(b)
45-49	64,7	76,5	68,1	(b)
50-54	73,3	77,1	73,2	(b)
55-59	74,5	75,3	72,1	(b)
60-64	77,6	78,7	80,9	(b)
65-69	83,5	84,8	69,4	(b)
70 et plus	88,2	88,0	85,4	(b)
Total	59,3	71,2	55,3	64,6
20-39	45,6	63,6	42,2	57,6
40 et plus	71,0	77,7	70,9	73,6
Total standardisé (a)	59,3	68,1	55,3	64,6

(a) On a adopté pour les ex-migrants la même structure par âge que pour les non-migrants.

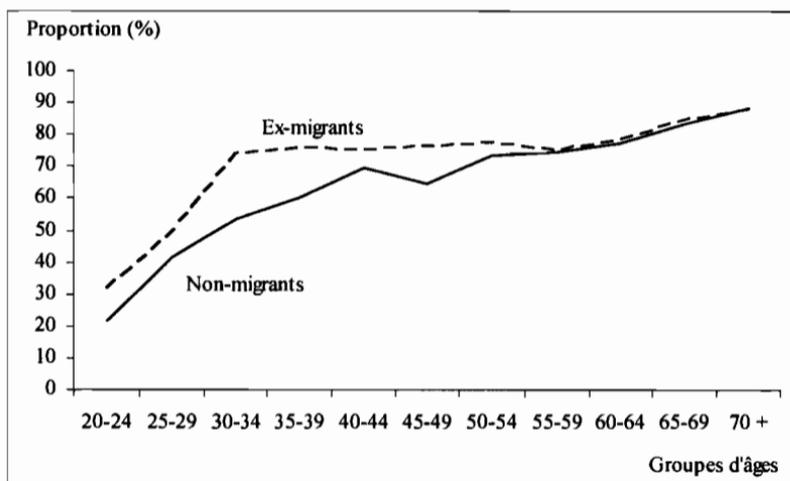
(b) Nombre de cas faibles.

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

les groupes d'âges de 30 à 39 ans qui correspondent, comme on l'a vu, aux âges de retour des migrants. Dans la population active masculine de 20 ans et plus qui n'a jamais migré aux États-Unis, 53,9 % sont employeurs ou travailleurs indépendants. Cette proportion s'élève à 71,2 % parmi les ex-migrants internationaux. Dans la population féminine et pour les mêmes groupes d'âges, ces propor-

tions se montent respectivement à 55,3 % et 64,6 %. Si l'on élimine l'effet des structures par âge, ces différences entre populations migrantes et non migrantes se réduisent légèrement (la proportion passe de 71,2 % à 68,1 % parmi les ex-migrants). Entre 25 ans et 40 ans, la différence entre les proportions atteint presque 20 points (45,6 % contre 63,6 %) entre ex-migrants et non-migrants, et 15 points entre ex-migrantes et non-migrantes. C'est dans ces groupes d'âges, correspondant à la majeure partie des retours de migration, que s'opère le différentiel de capacité d'investissement entre les deux populations. L'accumulation d'épargne produite par les salaires nettement plus élevés aux États-Unis³¹ permet aux ex-migrants de créer leur micro-entreprise beaucoup plus rapidement que s'ils n'avaient pas migré dans le pays voisin. À partir de 55 ans, les non-migrants ont cependant compensé leur retard, avec des taux de non-salariat équivalents aux ex-migrants.

Figure 4.3. Proportion d'employeurs et de travailleurs indépendants parmi les actifs masculins de chaque groupe d'âges selon la condition migratoire.



³¹ Les salaires moyens perçus par les migrants mexicains aux États-Unis étaient 4 à 5 fois plus élevés que les salaires moyens dans les villes d'origine en 2005-06.

Le comportement des ex-migrantes par rapport à celui des non-migrantes est semblable à ce que nous venons de décrire dans la population masculine, à savoir une nette précocité des ex-migrantes dans le calendrier de création de leur micro-entreprise par rapport aux non-migrantes. Généralement, les non-salariés se concentrent dans la partie supérieure de la pyramide des âges, jusqu'à représenter 70 % des actifs à partir de 50 ans dans les deux sous-populations masculine et féminine.

Tableau 4.13. Proportion d'ex-migrants internationaux dans la population d'employeurs et de travailleurs indépendants dans chaque groupe d'âges (A), et proportion estimée d'ex-migrants dans la population totale de ces mêmes groupes d'âges (B), population masculine de l'ensemble des 12 villes.

Groupes d'âges	(A)	(B)
15-19	3,4	0,5
20-24	16,9	2,9
25-29	23,9	4,5
30-34	34,0	6,3
35-39	33,9	8,0
40-44	28,2	8,4
45-49	27,0	9,2
50-54	21,7	8,7
55-59	19,5	7,8
60 et plus	20,3	6,9
Total	25,4	5,6

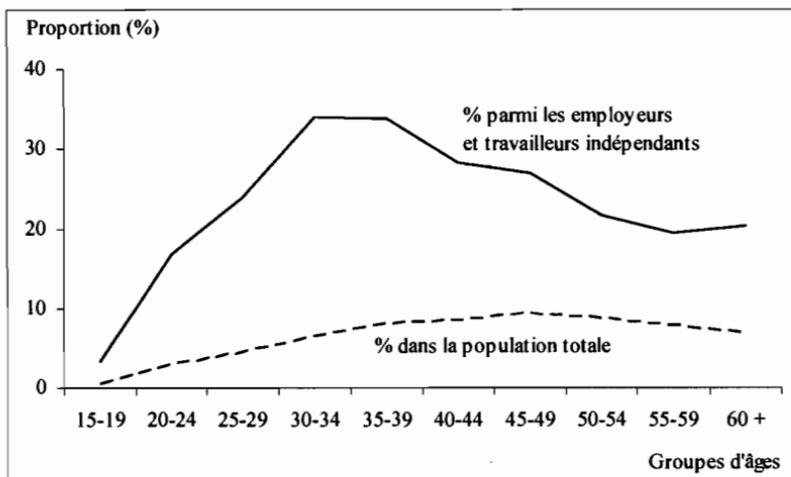
Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Estimation propre sur la base du recensement de population de 2000 et du comptage de population de 2005 (INEGI).

Une forme plus explicite de visualisation de la très forte sur-représentation des migrants internationaux de retour dans la population de non-salariés consiste à comparer cette proportion dans chaque groupe d'âges à celle, estimée, des migrants de retour dans la population totale. À partir des résultats du comptage de la population masculine de 2005 dans les 12 villes enquêtées, des migrants internationaux réinstallés durant la période 2000-05, de la proportion de migrants rentrés durant cette même période dans la population totale des migrants de retour de l'enquête, de la structure par

âge de la population urbaine (localités de 20 000 à 49 000 habitants du recensement de 2000), on peut estimer la proportion de migrants internationaux de retour de 15 ans et plus, par groupe d'âges, dans la population totale de ces villes. Les résultats apparaissent dans le tableau 4.13 et la figure 4.4. Comme on peut le constater, la surreprésentation des migrants de retour est extrêmement importante parmi les non-salariés dans toutes les tranches d'âges, et plus particulièrement dans le groupe 30-39 ans, où ils représentent un peu plus d'un tiers des non-salariés, alors que leur poids relatif dans la population totale se situe entre 5 et 10 %. Un quart (25,4 %) des non-salariés masculins enquêtés dans les 12 villes sont des ex-migrants internationaux, tandis que la population totale d'ex-migrants dans la population masculine totale de 15 ans et plus de ces villes n'atteint que 5,6 % selon notre estimation. Cela nous confirme l'existence d'une relation très forte entre la migration internationale et l'emploi non salarié.

Figure 4.4. Proportion d'ex-migrants internationaux dans la population d'employeurs et de travailleurs indépendants dans chaque groupe d'âges et proportion estimée d'ex-migrants dans la population totale de ces mêmes groupes d'âges, population masculine de l'ensemble des 12 villes.



Les résultats sont comparables dans la population féminine. L'analyse longitudinale de la série distributive des statuts d'occupation des données des recensements décennaux depuis 1970, montre, au niveau national, que ce glissement du statut vers le non-salariat avec le vieillissement de chaque génération, ne concerne pas uniquement les migrants internationaux, mais concerne l'ensemble des générations successives d'actifs. La migration internationale contribue donc à accentuer cette tendance générale.

Chapitre 5

L'emploi et la protection sociale

La population mexicaine en âge de travailler (15-64 ans) s'est considérablement accrue depuis les années 1960, conséquence d'une fécondité très élevée et d'une baisse importante de la mortalité et ce, malgré la ponction exercée par la migration continuelle d'une partie de la population active vers les États-Unis. Elle s'élevait à 24,1 millions en 1960 et 63 millions en 2005, selon les différents recensements et comptages de population. La croissance annuelle de cette catégorie de la population a légèrement augmenté durant les décennies 1980 et 1990 (+ 1 112 000 personnes par an entre 1970 et 1990, + 1 296 000 entre 1990 et 2000), avant de baisser durant les dernières années (- 967 000 entre 2000 et 2005), sous l'effet conjugué de la baisse de fécondité amorcée durant les années 1970 et de l'expansion de la migration internationale. Les générations successives qui atteignent 15 ans représentent cependant entre 2 et 2,2 millions d'individus (tableau 5.1) depuis le début des années 1990, et sont susceptibles pour la majeure partie de leurs membres de s'intégrer progressivement au marché du travail. Une estimation rapide, selon les taux d'activité masculins et féminins récents au niveau national, nous indique que l'arrivée aux âges de début d'activité de chaque génération durant les années 2000 nécessiterait autour de 1 500 000 nouveaux emplois, ce que l'économie mexicaine ne peut manifestement pas fournir.

L'effectif de la population économiquement active (PEA) était de 31,2 millions en 1991, 40,2 millions en 2000 et 43,6 millions en 2006 selon l'annuaire statistique des États-Unis mexicains (INEGI), ce qui traduit une croissance annuelle moyenne de la PEA d'un million d'individus entre les années 1991 et 2000, et d'à peine 0,57 millions durant la période 2000-06. Selon des projections de 2005 du CONAPO, la PEA atteindrait 59,5 millions en 2015, avec une réduction progressive de son accroissement net durant les

quinquennats successifs entre 2006 et 2015. Le tableau 5.2 résume l'évolution de divers indicateurs de la population active depuis le début des années 1990.

Tableau 5.1. Structure de la population mexicaine à différentes dates et effectifs de quelques générations (en milliers).

	1970	1990	2000	2005
Population 0-14 ans	22 287	31 146	32 587	31 650
Population 15-64 ans	24 145	46 516	58 092	63 026
Population 65 ans et plus	1 793	3 377	4 750	5 716
Total*	48 225	81 250	97 483	103 203
Effectif moyen d'une génération à 15 ans	1 145	2 078	2 147	2 187

* Inklus les âges indéterminés.

Source : recensements et comptages de la population, INEGI, diverses années.

Bien que les données présentées dans le tableau 5.2 ne se réfèrent pas toujours aux mêmes définitions ou aux mêmes ensembles au cours du temps³², certaines tendances se font progressivement jour. La participation féminine aux activités économiques s'est intensifiée durant les dernières décennies. En 1970, 16 % de la population féminine de 12 ans et plus était économiquement active. En 2006, cette proportion – parmi les femmes de 14 ans et plus – s'élevait à 40 %. Les femmes représentaient à cette date un peu plus d'un tiers (37,2 %) de la population active. Cet accroissement est dû essentiellement à l'intensification de l'activité féminine dans les groupes d'âges 25-54 ans (le taux d'activité de cet ensemble passe de 38,2 % à 49,5 % entre 1991 et 2004) et 55-64 ans (le taux passe de 24,4 % à 32 % entre 1991 et 2004).

³² Par exemple, les enquêtes emploi de l'INEGI s'effectuaient dans 16 aires urbaines en 1990, dans 47 aires urbaines en 2000, et dans 32 en 2003. De même, ce n'est que récemment que l'on comptabilise la population active à partir de 14 ans et non plus de 12 ans, comme auparavant.

Tableau 5.2. Évolution de quelques indicateurs de la population active, niveau national.

	1990	2000	2006
% de femmes dans la PEA	30,7*	34,2	37,2**
Taux d'activité féminin	33,3	36,4	40,6
% d'employeurs et de travailleurs indépendants parmi les actifs	32,2*	27,7	28,5
% de salariés parmi les actifs	55,4*	63,1	65,5
% de non-rémunérés parmi les actifs	13,0*	9,1	7,0
% d'actifs qui perçoivent 2 salaires minimum ou moins	64,2*	51,5	40,1
% d'actifs qui travaillent dans des entreprises de 1 à 5 personnes	40,3	40,9	54,7
% de la population occupée qui travaille entre 35 et 48 heures par semaine	60,5	58,5	44,0
% de la population occupée qui travaille plus de 48 heures par semaine	20,3	23,7	29,1
% de la population occupée sans protection sociale	43,4	46,1	50,7
Effectifs des assurés permanents à l'IMSS*** (secteur privé, aires urbaines, en milliers)	9 149	13 286	14 703
Effectifs des assurés temporaires à l'IMSS (secteur privé, aires urbaines, en milliers)	1 036	1 520	2 038

* 1991.

** Dans la population de 14 ans et plus. Auparavant, il s'agissait de la population de 12 ans et plus.

*** Instituto Mexicano del Seguro Social.

Source : annuaire statistique du Mexique (INEGI, 2006).

Le poids relatif de la population salariée s'est accru durant les années 1990, au détriment des travailleurs familiaux sans rémunération et des employeurs. Cependant, depuis la fin de la dernière décennie, la structure des statuts d'occupation semble stabilisée, avec presque deux tiers (65 %) de salariés, environ 28 % d'employeurs et de travailleurs indépendants, et près de 7 % de travailleurs familiaux sans rémunération. Les femmes continuent d'accroître leur présence dans les emplois de travailleurs familiaux sans rémunération. Elles représentaient 40 % de cette sous-population en 1991 et 55 % en 2006, mais elles ont accru un peu

plus rapidement leur poids relatif parmi les travailleurs indépendants de 24 % à 35,7 % entre ces deux dates.

Quand on passe de l'analyse de la répartition des statuts d'occupation à différentes dates à l'analyse longitudinale de cette répartition dans les cohortes successives – grâce aux recensements décennaux – on s'aperçoit que l'évolution de la proportion de non-salariés (employeurs et travailleurs indépendants) durant le déroulement de la vie active de toutes les générations est relativement constante, aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes (figure 5.1). Dans toutes les générations, en effet, la proportion d'employeurs et de travailleurs indépendants s'établit autour de 25 % dans le groupe d'âges 25-29 ans, puis s'élève constamment avec le vieillissement de chaque génération jusqu'à représenter environ 50 % des statuts dans le groupe d'âges 60-64 ans. Ce glissement semble se prolonger par la suite, aux âges plus élevés, mais les désagréments disponibles dans les recensements successifs ne permettent pas toujours de suivre ce processus au-delà de 65 ans³³. Ce processus de « désalarisation » progressive avec l'âge dans toutes les générations est identique dans les deux sous-populations féminine et masculine. On s'intéressera ici à ce groupe d'actifs – les non-salariés – et plus particulièrement aux travailleurs indépendants qui représentent entre 80 et 90 % des non-salariés rémunérés, en utilisant différentes sources de données provenant de l'INEGI qui, à travers ses recensements de population, ses enquêtes ménages et enquêtes entreprises, fournit une information abondante pour analyser l'évolution de l'emploi au Mexique. Nous compléterons cette présentation avec des données de notre enquête qui permettent une analyse plus détaillée des relations entre l'emploi et les migrations internationales.

Selon une étude de l'INEGI³⁴ sur l'évolution du secteur urbain non structuré (tableau 5.3), on observe une légère augmen-

³³ Bien que ce phénomène soit accentué à partir de cet âge par les cessations d'activité des salariés prenant leur retraite, ce qui accroît le poids relatif des non-salariés dans la distribution des actifs.

³⁴ *La ocupación en el sector no estructurado. 1995-2003*, étude basée sur les enquêtes nationales sur l'emploi (ENE) et les enquêtes sur l'emploi urbain (ENEU). Elle ne prend pas en compte le secteur des services domestiques ni le secteur agricole.

tation relative des actifs occupés dans ce secteur depuis le milieu des années 1990. Ils passent de 25,3 % à 26,7 % de l'emploi total entre 1996 et 2003. Entre ces deux dates, plus d'un tiers (37,5 %) de l'accroissement de la population économiquement active s'est produite dans ce secteur. Il est plus important dans les villes de plus de 2 500 habitants et de moins de 100 000 habitants (respectivement 33,7 % de l'emploi total des villes de 2 500 à 15 000 habitants et 35,7 % dans les villes de 15 000 à 100 000 habitants) que dans les très grandes villes (27,4 % de l'emploi total dans les villes de plus de 100 000 habitants). La distribution de l'emploi par âge en 2003 indique que les adolescents et les jeunes adultes (12-19 ans) ainsi que les femmes de plus de 50 ans sont nettement sur-représentés dans ce secteur : 36,5 % des jeunes hommes de 15-19 ans y travaillent, ainsi que 32,9 % des femmes de 50-59 ans et 44,4 % des femmes de plus de 60 ans. Le secteur non structuré concentre également une bonne partie des femmes sans instruction ou ayant au plus le niveau d'étude primaire.

Figure 5.1. Évolution de la proportion de patrons et de travailleurs indépendants par groupes d'âges dans la population masculine occupée de différentes générations (G) au niveau national, selon les recensements de population de 1970, 1980, 1990, 2000.

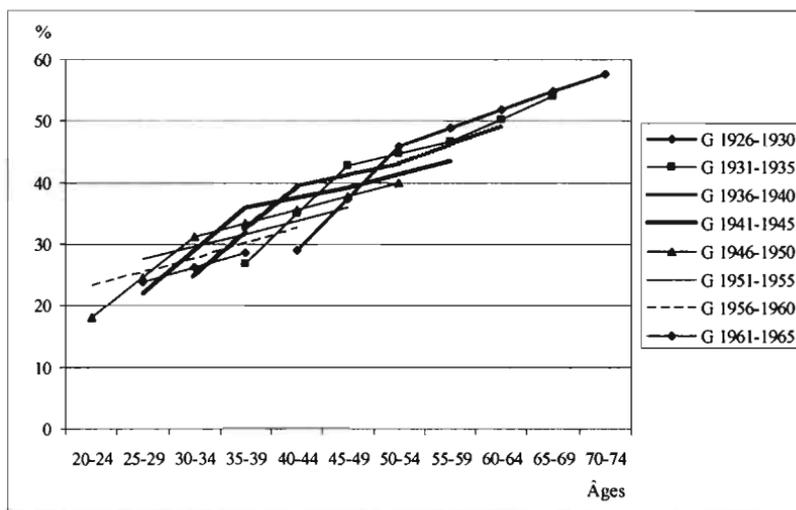


Tableau 5.3. Quelques caractéristiques de l'emploi dans le secteur non structuré (SNE) en 1996 et 2003.

	1996	2003
% de la population occupée dans le secteur non structuré (SNE) dans l'emploi total (hommes)	25,3	26,8
% de la population occupée dans le secteur non structuré (SNE) dans l'emploi total (femmes)	25,2	26,4
% d'occupés dans le SNE dans le groupe d'âges 15-19 ans (hommes)	33,5	36,5
% d'occupés dans le SNE dans le groupe d'âges 50-59 ans (femmes)	32,3	32,9
% d'occupés dans le SNE dans le groupe d'âges 60 ans et + (femmes)	41,8	44,4
% d'occupés dans le SNE parmi les femmes sans instruction	33,3	42,0
% d'occupés dans le SNE parmi les femmes ayant au plus un niveau primaire	33,2	36,7
% d'occupés dans le SNE parmi les hommes travaillant dans la construction	62,4	67,9
% d'occupés dans le SNE parmi les hommes travaillant dans le commerce et les hôtels-restaurants	40,3	35,3
% d'occupés dans le SNE parmi les femmes travaillant dans l'industrie manufacturière	44,5	43,9
% d'occupés dans le SNE parmi les femmes travaillant dans le commerce et les hôtels-restaurants	51,0	48,0
% d'occupés dans le SNE parmi les hommes travailleurs indépendants	33,0	32,9
% d'occupés dans le SNE parmi les hommes salariés	16,3	18,2
% d'occupés dans le SNE parmi les femmes travailleuses indépendantes	52,8	52,5
% d'occupés dans le SNE parmi les femmes salariées	6,4	7,7

Source : *La ocupación en el sector no estructurado en México (1995-2003)*, INEGI.

Les salariés représentaient 39,6 % du secteur non structuré en 2003. À cette date, les emplois de ce secteur se concentraient dans la construction pour les hommes (67,9 % de l'emploi de cette branche appartenait au secteur informel) et pour les femmes, dans l'industrie manufacturière (43,9 % de l'emploi de cette branche) et les commerces/hôtels/restaurants (48 % de l'emploi de ces bran-

ches). Un peu plus de la moitié (52,5 %) des travailleuses indépendantes sont considérées comme appartenant au secteur non structuré en 2003 (contre 32,9 % dans la population masculine), tandis que 7,7 % des femmes salariées en faisaient partie (contre 18,2 % dans la population masculine). Les salariés du secteur travaillaient nettement plus en 2003 (44,5 heures hebdomadaires en moyenne chez les hommes et 42,8 heures chez les femmes) que les travailleurs indépendants (respectivement 40,6 et 28,5 heures dans les populations masculines et féminines). Le revenu horaire médian était sensiblement plus élevé parmi les travailleurs indépendants masculins en 2003 (16,67 pesos) que parmi les salariés de ce secteur (12,5 pesos). La différence est au contraire beaucoup moindre dans la population féminine à la même date (respectivement 9,97 et 9,38 pesos).

Une autre source d'informations intéressante provient des enquêtes nationales sur les micro-entreprises (ENAMIN), effectuées par l'INEGI depuis 1992, sur la base des enquêtes nationales sur l'emploi urbain (ENEU). Les enquêtes de 1992 et 2002 permettent de suivre l'évolution des caractéristiques de ce secteur économique (tableau 5.4). Durant ces dix années, une modification sensible de la répartition des activités a eu lieu, qui se manifeste par la diminution du poids relatif des travailleurs indépendants dans le commerce (de 43,2 % en 1992 à 35,7 % en 2002), au profit des services (de 34,6 % à 42,3 %). La proportion des micro-entreprises appartenant à des travailleurs indépendants³⁵ – qui représentait 81,8 % des micro-entreprises en 1992 et 86,6 % en 2002 – qui opéraient sans local, est restée stable autour de 70 %. Les motifs invoqués pour devenir travailleur indépendant semblent indiquer une détérioration des revenus salariés durant cette décennie : le motif « compléter le revenu familial » s'élève de 25,9 % à 31,8 % durant la période, tandis que celui qui invoque « de meilleurs revenus que comme salarié » s'accroît de 17,5 % à 24,7 % durant le même laps de temps).

³⁵ On agrège dans ces données les entrepreneurs employant quelques salariés et les travailleurs indépendants qui sont regroupés dans la rubrique micro-entreprise.

Tableau 5.4. Comparaison de quelques indicateurs dans les enquêtes nationales de 1992 et 2002 sur les micro-entreprises.

	1992	2002
% de travailleurs indépendants dans le commerce	43,2	35,7
% de travailleurs indépendants dans les services	34,6	42,3
% de motifs « compléter le revenu familial » et « accroître le revenu par rapport au travail salarié » dans l'ensemble des motifs	43,4	56,5
% de micro-entreprises enregistrées nulle part	52,4	76,3
% de micro-entrepreneurs masculins qui travaillent plus de 48 h par semaine	38,4	48,2
% de micro-entrepreneurs féminins qui travaillent plus de 48 h par semaine	28,9	34,0
% de travailleurs indépendants parmi les actifs masculins des micro-entreprises	51,0	61,1
% de travailleuses indépendantes parmi les actives des micro-entreprises	43,8	60,0
% de travailleurs familiaux sans rémunération parmi les actifs masculins des micro-entreprises	11,7	4,9
% de travailleuses familiales sans rémunération parmi les actives des micro-entreprises	30,1	15,2
% de salariés parmi les actifs masculins des micro-entreprises	20,9	18,6
% de salariées parmi les actives des micro-entreprises	20,0	16,1
% de travailleurs indépendants masculins avec un niveau de scolarité inférieur au lycée	78,5	67,5
% de travailleuses indépendantes avec un niveau de scolarité inférieur au lycée	88,6	70,6
% de salariés masculins avec un niveau de scolarité inférieur au lycée	81,3	74,1
% de salariées avec un niveau de scolarité inférieur au lycée	80,4	63,4
% de travailleurs indépendants masculins de 40-44 ans avec des revenus supérieurs à 3 salaires minimum	43,5	48,4
% de travailleuses indépendantes de 40-44 ans avec des revenus supérieurs à 3 salaires minimum	22,8	17,9
% de salariés masculins de 40-44 ans avec des revenus supérieurs à 3 salaires minimum	24,8	24,2
% de salariées de 40-44 ans avec des revenus supérieurs à 3 salaires minimum	4,7	12,7

Source : *Encuesta nacional de micronegocios* (ENAMIN), 1992, 2002 (INEGI, 2003).

La source principale de financement est toujours constituée par de l'épargne personnelle (entre 63 et 65 % durant toute la période) et par des emprunts aux parents et amis (entre 19 et 22 %).

Une proportion croissante d'employeurs et de travailleurs indépendants (52,4 % en 1992 et 76,3 % en 2002) ne sont enregistrés dans aucun organisme (trésorerie municipale, chambres professionnelles, ministère de l'Économie ou de la Santé...), expression de l'expansion de l'informalité de ces activités. La durée de travail des propriétaires de micro-entreprises a sensiblement augmenté entre 1992 et 2002, surtout dans la population masculine : près de la moitié d'entre eux (48,2 %) travaillaient plus de 48 heures hebdomadaires en 2002, contre 38,4 % en 1992. Les distributions par âge des micro-entrepreneurs dénotent une certaine concentration dans les groupes d'âges supérieurs à 50 ans (28 et 31 % de la population masculine, 25 et 30 % de la population féminine entre ces deux dates, respectivement en 1992 et 2002), tandis que les salariés sont généralement beaucoup plus jeunes (plus de 92 % des hommes et des femmes dans ce statut avaient moins de 50 ans à ces deux dates). Entre 1992 et 2002, on observe également un accroissement important du poids relatif des travailleurs indépendants dans la population occupée dans le secteur des micro-entreprises, particulièrement dans la population féminine. Les travailleuses indépendantes passent en effet de 43,8 % à 60 % de l'emploi féminin du secteur. En contrepartie, on observe une forte réduction de la présence des travailleurs familiaux sans rémunération. Plus qu'une possible amélioration de la définition de ces deux catégories – toujours difficile à établir avec précision – dans la collecte des données, il est très probable que cela traduise une forte insertion féminine dans les activités rémunérées à travers les micro-entreprises. C'est ce qui apparaît également à travers les enquêtes nationales sur l'emploi (ENE et ENOE) qui révèlent une augmentation de la proportion de femmes parmi les travailleurs indépendants de 30,4 % en 2000 à 35,8 % en 2006.

En termes de niveaux de scolarité, la situation est très contrastée selon le genre. Les hommes qui travaillent comme indépendants ont un niveau de scolarité sensiblement supérieur à ceux qui travaillent comme salariés, tandis que dans la population féminine, on observe la situation inverse. On constate également dans les années récentes que les salariées sont généralement plus éduquées que les salariés. Ces différences se reflètent dans les distributions des revenus. Les travailleurs indépendants perçoivent des revenus

nettement supérieurs aux salariés aux deux dates, quel que soit le sexe. Cependant, ces différences se réduisent avec l'âge en 2002 dans la population masculine, et s'inversent même de manière surprenante après 55 ans, sans doute du fait des données erratiques produites par la faiblesse numérique du sous-échantillon issu de ces groupes d'âges. Selon les données collectées par l'INEGI dans l'*Anuario estadístico de los Estados Unidos mexicanos* de 2006, il semble y avoir eu durant les dernières années une forte croissance de la population urbaine occupée dans des unités économiques de moins de 6 personnes, composante essentielle du secteur des micro-entreprises. La proportion de la population occupée dans ces unités, plus ou moins stable durant la décennie 1990 (entre 40 et 45 %), s'élève en effet à 54,7 % en 2006. Il est possible que le changement introduit dans la délimitation des aires d'enquête à partir de 2005, qui incluent plus d'aires urbaines de taille inférieure dans lesquelles le poids relatif des PME diminue, ait un impact sur l'évolution de la série.

Durant les dernières années, on remarque également un accroissement important de la proportion d'actifs qui travaillent moins de 35 heures par semaine (elle passe de 17,8 % à 26,9 % entre 2000 et 2006) ou plus de 48 heures par semaine (de 23,7 % à 29,1 %), ce qui suggère une forte expansion du travail précaire. Salas et Zepeda (2006) ont observé le même phénomène et signalent qu'entre le second trimestre de l'année 2000 et la même période de 2004, se sont créés 2 804 000 postes de travail parmi lesquels 54 % correspondent à des emplois salariés, 43 % à des emplois de travailleurs indépendants et 4 % à des postes de chefs d'entreprise (patrons). On notera que le volume d'emplois créés représente une moyenne de 700 000 emplois par an, volume très inférieur – comme nous l'avons vu précédemment – à ce que requiert l'insertion des nouvelles générations qui entrent chaque année sur le marché du travail. Une partie de la faiblesse de cet accroissement est due, comme l'indiquent les auteurs, à la diminution du nombre d'entreprises de sous-traitance (*maquiladoras*), durant cette période, produite par le déplacement de nombreuses entreprises vers des pays proposant des conditions salariales inférieures aux conditions mexicaines. Ils soulignent également que 72 % des postes de travail salariés qui se sont créés entre 2000

et 2004 l'ont été dans des micro-entreprises de moins de 6 travailleurs, et que 62 % de ces emplois salariés ne bénéficient pas de prestations sociales. Comme le signalent Salas et Zepeda, l'expansion des micro-entreprises (en incluant les unités unipersonnelles) a un caractère anticyclique : sa participation dans l'emploi total croît quand le rythme de croissance du PIB régresse et décroît durant les phases de croissance soutenue de celui-ci.

La proportion de travailleurs bénéficiant d'un contrat écrit est restée stable durant les dernières années, autour de 60 % dans la population active féminine et 54 % dans la population active masculine. La fraction de la population occupée qui ne reçoit aucune prestation sociale s'est, par contre, sensiblement accrue entre 1990 (43,4 %) et 2005 (50,7 %). Cette évolution est identique dans la population salariée qui a également vu sa situation se détériorer. L'évolution du nombre de travailleurs enregistrés à l'Institut mexicain de l'assurance sociale (IMSS, qui concentre autour de 80 % de la PEA assurée) permet de suivre les effectifs de l'emploi « formel » ou socialement protégé du secteur privé. On peut ainsi constater que l'emploi de ce secteur a crû beaucoup plus lentement que l'emploi total. En 10 ans, entre 1990 et 2000, la croissance de la population couverte de manière permanente fut de 4 137 000 personnes, soit à peine 413 000 par an en moyenne. Durant la période plus récente (2000-06), cette croissance s'est réduite à 236 000 par an en moyenne. À l'opposé, le nombre de travailleurs inscrits temporairement à l'IMSS a connu une très forte croissance, passant de 1 036 000 en 1990 à 1 520 000 en 2000, et surtout durant les années 2000-06 pour atteindre 2 038 000 la dernière année.

L'évolution de cet ensemble d'indicateurs exprime un processus de précarisation de la population active, faute d'une croissance soutenue de l'emploi protégé classique, de sorte qu'une grande partie des générations entrant dans la vie active n'a d'autre option que le marché du travail « informel » et ses inconvénients, ou la migration vers les États-Unis. Cette évolution se reflète également dans le fonctionnement des ménages (tableau 5.5). Dans les ménages où un couple assume la responsabilité de l'unité domestique, on peut très nettement constater la forte croissance de l'activité féminine dans la production des ressources monétaires.

En l'espace de 6 ans, (1992-98), la proportion de ménages dans lesquels uniquement le chef de ménage travaille s'est réduite de 68,6 % à 57,9 %, tandis que celle des ménages dans lesquels les deux membres du couple travaillent s'élevait de 23,4 % à 34,6 %. Il est très probable que cette tendance – impulsée par la crise de 1995 – à l'incorporation des conjointes à la production des ressources familiales s'est poursuivie durant les années suivantes, s'inscrivant dans la croissance générale des activités féminines. C'est ce que suggère également l'augmentation du taux net d'activité des femmes de 12 ans et plus, qui est passé de 31,8 % en 1992 à 39,7 % en 1998. En 1995, selon le premier recensement intercensitaire de la population réalisé par l'INEGI, 31,2 % des conjointes étaient actives. À cette date, les chefs de ménage constituaient plus de la moitié (52,1 %) des percepteurs de revenus dans les ménages, mais en 2004, leur participation s'était réduite à 46,4 %, avec l'augmentation de la participation des conjointes et des adolescents aux activités économiques.

Tableau 5.5. Évolution de l'emploi dans les ménages comprenant un couple entre 1992 et 1998.

Ménages avec chef et conjoint	% parmi les ménages en 1992	Revenu moyen des ménages 1992* (pesos)	% parmi les ménages en 1998	Revenu moyen des ménages en 1998* (pesos)
Uniquement le chef travaille	68,6	3 620	57,9	3 088
Le chef et le conjoint travaillent	23,4	4 917	34,6	4 009
Uniquement le conjoint travaille	2,2	3 378	1,5	3 590
Aucun des 2 ne travaille	5,8	3 124	6,0	2 986
Total	100,0	3 890	100,0	3 408

* À prix constants de 1996.

Source : *Indicadores sociodemográficos de México (1930-2000)* (INEGI, 2001).

On peut observer dans ces données la baisse des revenus réels intervenue durant la période 1992-98, dans toutes les configurations, sauf dans la situation dans laquelle seulement le

conjoint travaille. On constate également que l'agrégation du conjoint dans la production des ressources n'augmente le revenu total que d'un tiers environ, ce qui suggère qu'il s'agit dans nombre de cas d'un revenu complémentaire produit par un travail précaire ou à temps partiel.

On peut résumer à grands traits l'évolution de l'emploi depuis le début de la décennie 1990 de la manière suivante :

- une forte croissance de la participation féminine aux activités rémunérées, particulièrement parmi les femmes mariées, pour contrecarrer la dégradation des revenus des ménages ;
- une croissance des activités du secteur non structuré comme réponse au déficit de postes de travail dans le secteur « moderne » de l'économie ;
- une augmentation de la participation féminine dans les activités des micro-entreprises, et particulièrement dans les positions de travailleuses indépendantes, avec une réduction concomitante du travail non rémunéré.

L'emploi dans les ménages enquêtés

Parmi les 6 825 ménages enquêtés, 84 % sont dirigés par des hommes et 16 % par des femmes (tableau 5.6). Un aspect intéressant à noter dans ce dernier groupe, c'est le fait que parmi les femmes mariées dont les conjoints travaillent aux États-Unis au moment de l'enquête, 70 % sont économiquement actives, et parmi ces dernières, 88 % sont non salariées (employeurs ou travailleuses indépendantes). Du fait de la définition de l'échantillon³⁶, ces données ne peuvent être interprétées mais elles indiquent cependant qu'une partie des conjointes (non-migrantes) des migrants internationaux travaillant aux États-Unis appartient à la population active, et en particulier au secteur des micro-entreprises, produisant ainsi des ressources monétaires et ne dépendant pas complètement des

³⁶ Rappelons que pour appartenir à l'échantillon, un ménage doit avoir au moins un membre non salarié ou ex-non salarié, ce qui favorise la visibilité de ce type de situation.

transferts monétaires de leur conjoint pour entretenir leur ménage. Elles révèlent également qu'un certain nombre de conjointes de migrants internationaux résidant aux États-Unis bénéficient des investissements productifs des *remesas* envoyées par les migrants.

Tableau 5.6. Distribution des ménages enquêtés selon les conditions d'emploi.

Nombre total de ménages enquêtés	6 825	
Ménages dirigés par une femme	1 089	(16 %)
Célibataires, veuves, divorcées	726	
Sans information	3	
Unies, mariées	360	
Avec conjoint résidant aux États-Unis	117	
Ménages dirigés par un homme	5 736	(84 %)
Célibataires, veufs, divorcés	382	
Unis, mariés	5 354	
Avec épouse présente	5 270	
Les 2 conjoints sont actifs	2 253	(42,8 %)
Seul l'homme est actif	2 610	(49,5 %)
Seule la femme est active	168	(3,2 %)
Aucun des 2 n'est actif	215	(4,1 %)
Sans information	24	(0,5 %)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Dans le groupe de ménages dirigés par un homme, 93 % ont une conjointe qui était présente au moment de l'enquête dans la quasi-totalité des cas (98,4 %). Les ménages ayant un couple à leur tête, selon le modèle classique (chef de ménage masculin et conjointe), représentent 77,2 % des ménages enquêtés. C'est ce sous-ensemble que nous analyserons plus particulièrement. La situation la plus fréquente – la moitié des situations (49,5 % en fait) – parmi ces couples est celle où seul l'homme travaille. La situation dans laquelle les deux membres du couple sont économiquement actifs représente cependant 42,8 % des cas. Cette configuration est presque aussi fréquente que la première. Les taux d'activité par groupe d'âges indiquent une forte contribution féminine à l'emploi (entre 50 et 60 % depuis 25 ans jusqu'à 60 ans), ainsi qu'une forte présence des hommes de 70 ans et plus en activité. Dans les groupes

d'âges masculins de 75-79 ans et de 80 ans et plus, les taux d'activité sont encore respectivement de 56,5 % et 35,3 %. Ce sont des niveaux normaux, compte tenu de la particularité de la construction de l'échantillon.

Abstraction faite des femmes malades ou retraitées (qui représentent moins de 1 % de la population féminine), 46,5 % des conjointes sont économiquement actives. Parmi les couples dans lesquels les hommes ne travaillent pas, cette situation résulte soit d'un problème de chômage (46,3 %), soit d'une maladie (26,5 %), soit de la retraite (27,2 %).

Le nombre moyen de personnes actives selon le statut dans l'emploi du chef de ménage masculin (tableau 5.7) s'accroît régulièrement avec l'âge et est sensiblement plus élevé quand le chef de ménage est salarié du fait de la possibilité d'intégration de la conjointe dans le non-salariat. En effet, dans les ménages dont les chefs âgés de 20 à 69 ans sont salariés, on compte 2,29 actifs en moyenne, contre 1,81 actifs dans les ménages dirigés par un non-salarié (employeur et travailleur indépendant), et la proportion d'épouses actives y est nettement supérieure, pratiquement le double (70,3 %) que dans le second cas (37,4 %). Il semble que le fait de travailler comme non-salarié réduit considérablement la nécessité de l'apport de revenus supplémentaires de la part des conjointes, tandis que la position de salarié contraint très souvent à combiner celle-ci avec un travail non salarié de la conjointe.

La distribution des statuts dans l'emploi des couples composés de deux actifs apparaît dans le tableau 5.8. La situation la plus fréquente (31,1 %) est représentée par l'homme salarié et la conjointe patronne ou travailleuse indépendante. Les couples dans lesquels les deux membres sont non-salariés (patrons ou travailleurs indépendants) représentent 28,6 % des cas. Les situations les plus fréquentes après ces deux cas sont représentées par la combinaison homme patron ou travailleur indépendant/femme travailleuse familiale (20,1 %) et la combinaison homme patron ou travailleur indépendant/femme salariée (10,8 %). Dans le cas peu fréquent de la combinaison homme salarié/femme salariée (4,6 % des cas), la micro-entreprise captée dans l'enquête appartient à un ascendant ou un descendant du couple présent dans le ménage.

Tableau 5.7. Nombre moyen d'actifs dans les ménages dirigés par un homme, selon l'âge et le statut dans l'activité du chef de ménage, et proportion d'épouses qui travaillent.

Statut dans l'activité du chef de ménage masculin	20-39 ans	40-69 ans	Total 20-69 ans	% de conjointes qui travaillent
Salarié	1,87	2,44	2,23	70,3
Patron ou travailleur indépendant	1,42	2,04	1,81	37,4

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 5.8. Distribution des statuts dans l'emploi parmi les couples dont les deux membres travaillent.

Statut de l'homme	Statut de la femme	% de situations	% de couples avec 1 ou 2 ex-migrants internationaux
Salarié	Patronne ou travailleuse indépendante	31,1	20,5
Patron ou travailleur indépendant	Patronne ou travailleuse indépendante	28,6	20,6
Patron ou travailleur indépendant	Travailleuse familiale	20,1	27,9
Patron ou travailleur indépendant	Salariée	10,8	29,4
Salarié	Salariée	4,6	2,0
Autres situations*	Autres situations*	4,8	
Total		100 (2 253)	

* Cas sans information complète sur le statut de l'un des 2 conjoints.

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

On notera qu'en général, c'est parmi les combinaisons dans lesquelles l'homme est propriétaire de la micro-entreprise, que l'on observe une présence plus importante d'ex-migrants internationaux : entre 27 et 30 % de ces combinaisons correspondent à des couples dans lesquels l'un des membres au moins (généralement l'homme) a travaillé aux États-Unis. Bien qu'entre les deux combinaisons possibles de statut dans l'emploi « salarié/patron ou travailleur indépendant », celle dans laquelle l'homme est salarié est

trois fois plus fréquente que l'autre, la différence dans la proportion de couples ayant eu une expérience migratoire aux États-Unis n'est pas très élevée. Cela suggère qu'une partie non négligeable des investissements réalisés par les migrants internationaux masculins se concrétise dans la création de micro-entreprises au profit des conjointes.

Dans les 6 825 ménages enquêtés, il existait 7 177 micro-entreprises en activité, soit un peu moins de 1,1 micro-entreprise par ménage en moyenne. La répartition par sexe et statut dans l'emploi apparaît dans le tableau 5.9. Comme on peut le constater, 43,8 % des travailleurs indépendants captés par l'enquête sont des femmes. Il semblerait que l'accroissement du poids relatif de la population féminine dans l'emploi indépendant, observé dans les enquêtes ENAMIN 1992 et 2002 et dans les enquêtes ENE et ENOE depuis le début de l'actuelle décennie, se poursuive. Dans notre enquête, la forte présence des migrants internationaux dans le non-salariat intensifie ce phénomène.

Tableau 5.9. Distribution des non-salariés par sexe et statut dans l'emploi dans la population enquêtée et dans les couples centraux des ménages. Proportions de ménages avec 1 ou 2 ex-migrants selon le sexe du non-salarié.

	Patrons	Travailleurs indépendants	Total	Couples : patrons et travailleurs indépendants	% de couples comprenant 1 ou 2 ex-migrants internationaux
Hommes	1 450 (74,4)	3 020 (56,2)	4 470	3 598 (69,9)	28,2
Femmes	498 (25,6)	2 351 (43,8)	2 849	1 551 (30,1)	21,5
Total	1 948 (100,0)	5 371 (100,0)	7 319	5 149 (100,0)	26,2

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Parmi les femmes non salariées (patrones ou travailleuses indépendantes), 26,4 % sont chefs de ménage, c'est-à-dire en grande majorité sans conjoint ou avec un conjoint résidant aux États-Unis. Le reste se distribue entre les conjointes (55,2 %), filles du chef de ménage (14,5 %), mères ou autres parentes du chef de

ménage (3,8 %). Dans la population masculine de non-salariés, la très grande majorité (87,6 %) sont chefs de ménage ou fils du chef de ménage (8,9 %). On observe également que dans une partie importante des couples dont l'homme et/ou la femme est non salariée (26,2 %), l'un des deux au moins est un ex-migrant international. Cette proportion s'élève jusqu'à 34,4 % dans les couples dont le référent appartient au groupe d'âges 30-34 ans. Globalement, dans le groupe des couples dont le chef masculin a entre 25 et 39 ans, avec un ou deux non-salariés dans le couple, dans presque un tiers des cas (32,1 %), l'un d'entre eux au moins avait résidé aux États-Unis. Tout ceci exprime la très forte relation qui existe entre l'univers de la micro-entreprise et la migration internationale.

Si l'on fait intervenir la variable « migration internationale » dans les distributions de l'emploi et du statut des conjoints (tableau 5.10), on observe que les comportements des couples de migrants et de non-migrants sont très semblables. Les conjointes d'ex-migrants non salariés (patrons et travailleurs indépendants) travaillent dans 34 % des cas, tandis que dans le groupe de non-migrants dans la même situation, les conjointes travaillent dans 38,5 % des cas. De la même façon, 68,8 % des conjointes d'ex-migrants salariés sont actives, comme 70,8 % des conjointes de non-migrants salariés. Si l'on observe plus de non-salariées (patronnes et travailleuses indépendantes) parmi les conjointes de non-migrants non salariés (50,5 %) qu'entre les conjointes des ex-migrants de même statut (39,8 %), le statut de travailleuse familiale est plus fréquent dans ce dernier groupe de conjointes, ce qui tend à compenser la différence.

Le temps de travail hebdomadaire selon le statut différencie peu les actifs occupés. Il varie de 54,3 heures en moyenne parmi les patrons à 51,8 heures parmi les travailleurs indépendants et 49,4 heures parmi les salariés. Les différences sont plus sensibles parmi les actives, dont les durées hebdomadaires s'échelonnent de 52,6 heures pour les patronnes à 49,4 heures pour les travailleuses indépendantes et 43,6 heures pour les salariées (tableau 5.11). Cependant une fraction importante des employeurs et des travailleurs indépendants travaille plus de 70 heures par semaine (21,5 % parmi les hommes et 24,2 % parmi les femmes), notamment dans

le petit commerce et dans les services. Chez les salariés, seulement 11 % des hommes et 5,3 % des femmes dépassent ce seuil.

Tableau 5.10. Proportion de conjointes qui travaillent et distribution des statuts des conjointes occupées selon le statut dans l'emploi et la situation migratoire des chefs de ménage masculins.

Statut du chef de ménage masculin	% de conjointes qui travaillent	% de patronnes et de travailleuses indépendantes parmi les actives	% de salariées parmi les actives	% de travailleuses familiales parmi les actives	Total
Non-migrant et non-salarié	38,5	50,5	17,1	32,3	100 (999)
Ex-migrant et non-salarié	34,0	39,8	21,3	38,9	100 (329)
Non-migrant et salarié.	70,8	84,1	11,8	4,2	100 (646)
Ex-migrant et salarié	68,8	83,3	14,9	1,7	100 (174)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 5.11. Durée de travail et revenus par sexe et statut dans l'emploi de la population active enquêtée.

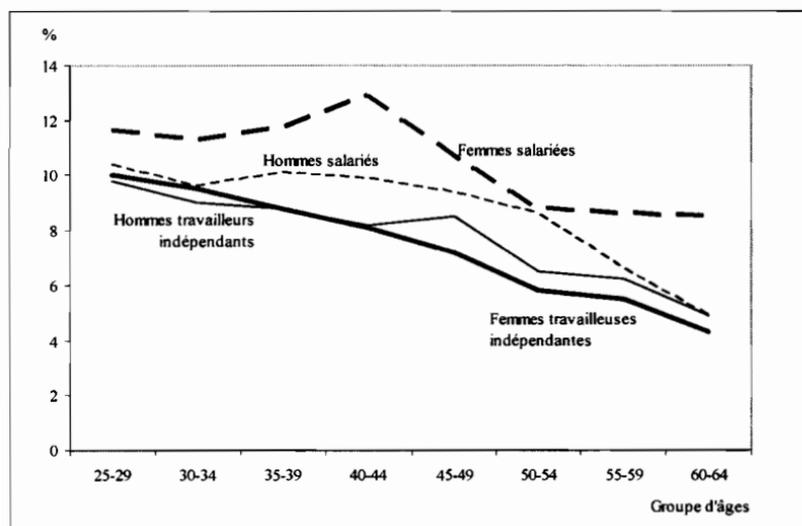
	Patrons	Travailleurs indépendants	Salariés
Nombre d'heures hebdomadaires (hommes)	54,3 (1 328)	51,8 (2 774)	49,4 (2 317)
Nombre d'heures hebdomadaires (femmes)	52,6 (450)	49,4 (2 167)	43,6 (1 509)
Hommes qui travaillent + de 70 hres/semaine	21,5 %*	21,5 %*	11,0 %
Femmes qui travaillent + de 70 hres/semaine	24,2 %*	24,2 %*	5,3 %
Revenus mensuels masculins (pesos)**	9 789 (923)	5 891 (1 859)	5 130 (1 025)
Revenus mensuels féminins (pesos)**	6 607 (256)	3 812 (1 377)	4 766 (494)

* Ensemble des patrons et des travailleurs indépendants. ** Population de 30 ans et plus.
Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Les revenus mensuels moyens déclarés dans la population masculine sont supérieurs chez les travailleurs indépendants (5 891 pesos) à ceux des salariés (5 130 pesos), comme cela fut également observé dans d'autres enquêtes sur le travail dans le secteur non structuré. À l'opposé, dans la population féminine, les salariées perçoivent des revenus mensuels (4 766 pesos) nettement supérieurs aux travailleuses indépendantes (3 812 pesos). Il est probable que la différence des niveaux de qualification (assimilés ici aux niveaux de scolarité) entre les femmes des deux groupes – plus importante que dans la population masculine – représente un facteur explicatif essentiel de cette différence de revenus.

Comme on peut l'apprécier dans la figure 5.2, les salariés sont généralement plus éduqués (en termes d'années de scolarité) que les travailleurs indépendants, quel que soit l'âge. Mais si les différences sont relativement faibles dans la population masculine (de 1 à 1,7 ans entre 25 et 65 ans), elles sont beaucoup plus importantes dans la population féminine, avec un écart moyen de 3 ans et un maximum de plus de 4 ans dans le groupe d'âges 40-49 ans, en faveur des salariées. Par ailleurs, on peut constater que les femmes forment les deux extrêmes des séries : le groupe le plus éduqué de l'ensemble est celui des femmes salariées et le groupe le moins éduqué est constitué des travailleuses indépendantes.

Les différentes combinaisons possibles des statuts dans l'emploi parmi les couples composés de deux actifs et les revenus correspondants de ces couples apparaissent dans le tableau 5.12. Comme on peut le constater, la situation qui maximise le revenu du ménage est constituée par l'homme patron ou travailleur indépendant et la femme occupant le même statut. La situation dans laquelle l'homme occupe une position de patron ou de travailleur indépendant et la conjointe une position de salariée, ainsi que celle qui combine deux positions de salariés permettent également d'approcher ce niveau de revenu. Les situations les plus désavantageuses parmi ces couples d'actifs sont celles qui associent un salarié masculin et une travailleuse indépendante (du fait de la faiblesse des revenus de cette dernière) ; et la combinaison d'un homme patron ou travailleur indépendant avec une conjointe

Figure 5.2. Nombre d'années de scolarité par sexe, groupe d'âges et statut dans l'emploi.**Tableau 5.12. Revenus des couples d'actifs selon les différentes combinaisons des statuts dans l'emploi (en pesos).**

		Hommes	Femmes	Total des revenus
% de couples comprenant 2 actifs (2 253 cas)				
31,1	Salarié	(5 131)	Patronne ou indépendante	(3 128) (8 259)
4,6	Salarié	(6 727)	Salariée	(5 085) (11 812)
28,6	Patron ou indépendant	(7 869)	Patronne ou indépendante	(4 956) (12 825)
20,1	Patron ou indépendant	(7 238)	Travailleuse familiale	(629)* (7 867)
10,8	Patron ou indépendant	(7 053)	Salariée	(5 176) (12 229)
% de couples comprenant 1 actif masculin (2 610 cas)				
86,0	Patron ou indépendant	(7 127)		(7 127)
13,5	Salarié	(5 571)		(5 571)

* En tenant compte qu'une partie des travailleurs familiaux ont déclaré percevoir des revenus.

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

travaillant avec lui sans recevoir de rémunération³⁷. La combinaison salarié/salariée ne présente pas de désavantage apparent³⁸ en termes de revenus du couple, grâce au niveau relativement élevé du travail féminin salarié. Le niveau de revenu des couples ayant un seul actif (essentiellement masculin) est évidemment nettement inférieur, surtout quand le statut associé est celui de salarié.

Les aspects sociaux du travail salarié apparaissent dans le tableau 5.13. On y constate que plus de la moitié des salariés (hommes et femmes) des ménages enquêtés ne bénéficient d'aucune prestation sociale. Moins d'un tiers (30,4 %) disposent d'un contrat écrit, 45,9 % ont accès aux soins médicaux de l'assurance sociale, et à peine 35,2 % cotisent à un fonds de retraite. La situation des salariés employés par des membres des ménages enquêtés dans leurs micro-entreprises est encore plus défavorable, avec à peine 9,4 % de contrats écrits, 22,8 % d'assurés sociaux et 14 % de cotisants à un fonds de retraite.

Tableau 5.13. Aspects sociaux du salariat dans les ménages enquêtés et dans les micro-entreprises dirigées par des membres de ces ménages.

Types de bénéfices sociaux du travail salarié	Population salariée enquêtée dans les ménages (hommes et femmes)	Salariés dans les micro-entreprises dirigées par des membres des ménages enquêtés
% qui ont un contrat de travail écrit	30,4 %	9,4 %
% qui bénéficient de la sécurité sociale	45,9 %	22,8 %
% qui cotisent à un fonds de pension	35,2 %	14,1 %
% qui travaillent dans des entreprises de taille inférieure à 5 personnes	65,4 %	

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

³⁷ En réalité, le revenu du chef de ménage masculin dans ce cas inclut le revenu qu'aurait dû recevoir la conjointe pour la rémunération de son travail. Il est toujours difficile de distinguer les travailleurs familiaux selon la perception de revenus.

³⁸ La faiblesse numérique de ce sous-groupe (84 cas ayant une information complète) incite cependant à considérer ces résultats avec prudence.

Dans les enquêtes ENAMIN, on observe également qu'à peine 38,9 % des salariés des micro-entreprises étaient affiliés à la sécurité sociale (IMSS) en 1992, et 36,7 % en 2002. La faiblesse du niveau de protection sociale des salariés du secteur des micro-entreprises, cumulée à celle des salaires, explique en grande partie l'aspiration de nombre d'entre eux à quitter le salariat pour se mettre à leur compte. En termes de revenus par exemple, le tableau 5.14 reflète la perception qu'ont les travailleurs indépendants des revenus qu'ils pourraient espérer percevoir s'ils travaillaient comme salariés.

Tableau 5.14. Proportion de travailleurs indépendants qui pensent qu'ils n'auraient pas de meilleurs revenus en travaillant comme salariés, par groupe d'âges et sexe.

Sexe	Inférieur à 40 ans	40-69 ans	70 ans et plus	Total
Hommes	74,1	74,5	74,8	74,5
Femmes	65,2	63,2	64,9	64,2

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

La plupart des hommes et des femmes qui ont un statut de travailleur indépendant estiment qu'ils percevraient des revenus inférieurs s'ils travaillaient comme salariés. L'âge ne semble pas influencer cette perception, quel que soit le sexe. Cependant, les femmes sont sensiblement moins nombreuses que les hommes à partager cette opinion, ce qui reflète les différences de revenus observés entre salariés et non-salariés dans cette sous-population. Rappelons en effet qu'en termes généraux, les revenus déclarés par les salariées enquêtées dans les ménages sont supérieurs à ceux des travailleuses indépendantes, et que la répartition des salariées entre secteurs « formel » et « informel » influe naturellement sur le résultat global de cette perception.

La protection sociale et les retraites

La population mexicaine de 60 ans et plus représentait 5,8 % de la population totale en 1990 et 6,9 % en 2000. Selon les projec-

tions du CONAPO, cette proportion devrait continuer à s'élever pour atteindre 8,8 % en 2010 et 12,5 % en 2020. Le taux de croissance de cette tranche d'âges, très faible jusqu'aux années 1970 (1,6 % durant le quinquennat 1970-75, par exemple) s'est accéléré jusqu'à 3,4 % durant le quinquennat 1995-2000, soit le double du taux de croissance de la population totale (1,6 %) durant la même période. Reflétant la croissance continue du volume des générations successives, l'augmentation de la population des personnes âgées intègre également l'élévation de l'espérance de vie à la naissance au cours du temps. Celle-ci s'est allongée de près de dix ans (de 60,1 à 69,5 ans dans la population masculine, et de 65,2 à 75,5 ans dans la population féminine entre les périodes 1970-75 et 1995-2000), tandis que l'espérance de vie à 60 ans s'est accrue de 2 à 3 ans (de 17,5 à 19,6 ans pour les hommes et de 19,1 à 22,1 ans chez les femmes) durant ces 25 années. Si la situation actuelle est très différente de la situation des pays industrialisés, dans lesquels la proportion de la population de 60 ans et plus dans la population totale se situe généralement entre 20 et 30 % (20,5 % en France et 23,3 % au Japon en 2000, par exemple), la croissance rapide de cette catégorie attire l'attention et inquiète aussi bien les instances gouvernementales que les familles dans la mesure où chacun est conscient des besoins spécifiques de cette tranche de population en termes de santé et de pensions de retraite.

Comme dans la plupart des pays latino-américains, le système de protection sociale mexicain, dans sa dimension de prise en charge des individus à la fin de leur vie active, incombe traditionnellement à la famille, essentiellement aux enfants, malgré la mise en place progressive des systèmes de retraite durant la première moitié du XX^e siècle. L'expansion progressive de ces systèmes de retraite – basés généralement sur le modèle de répartition, et plus récemment sur des modèles mixtes ou de capitalisation individuelle – n'a cependant pas permis d'assurer des perspectives claires, d'autant plus que la réduction du rythme de la croissance économique depuis le début des années 1980 et le développement concomitant du secteur « informel » a exclu, de fait, une grande partie des bénéficiaires potentiels de ces systèmes. Cette évolution du contexte économique laisse peser encore une grande partie de la prise en charge des personnes âgées sur leurs enfants. C'est ce

qu'exprime Chackiel dans une étude du CELADE en 2000 (Chackiel, 2000) : « Les conditions économiques et sociales des personnes âgées ne dépendent pas seulement des mécanismes qu'offrent les systèmes de sécurité sociale, publics ou privés, mais principalement en Amérique latine, du rôle que joue la famille et des relations entre ses membres », et d'ajouter « les familles nombreuses sont perçues traditionnellement comme une garantie de sécurité pour les personnes âgées (soutien économique et arrangements résidentiels) ». Cependant, la baisse de fécondité des couples depuis le début des années 1970 a concentré progressivement cette charge sur un nombre de plus en plus réduit d'enfants au fil des générations.

D'un autre côté, la baisse continue de la mortalité durant les dernières décennies augmente progressivement le nombre de parents survivants aux âges théoriques de fin d'activité et la durée de leur prise en charge. Ce double effet qui est illustré dans le tableau 5.15, produit un doublement de cette charge intergénérationnelle en l'espace d'une trentaine d'années. En effet, si les couples formés par les générations nées dans les années 1930 pouvaient s'appuyer, à l'âge de 70 ans sur un peu plus de 6 enfants pour financer leur vieillesse, les couples issus des générations nées dans les années 1960 ne pourront compter que sur moins de 3 enfants durant cette dernière étape de leur vie. Cela nous donne une idée de l'ampleur de la transformation qui est en train de s'opérer, que la mise en place des systèmes de pension aurait dû compenser au fur et à mesure de leur expansion. Une étude du CELADE (Guzman, 2002) sur les systèmes de pension en Amérique latine conclut que « les systèmes de prévision de la région ne permettent pas à la force de travail d'accumuler des ressources pour une vieillesse digne, sans dépendre d'un travail additionnel ou d'une aide familiale ». Dans une autre étude, Uthoff (2006) met l'accent sur le fait que « la couverture des systèmes de retraite est très basse en Amérique latine parce qu'un pourcentage significatif de son marché du travail est composé par des secteurs de subsistance (emplois précaires, bas niveaux de revenus et forte incidence de la pauvreté). Les systèmes contributifs excluent une grande partie des travailleurs et de leur famille des prestations contre les risques d'invalidité, de la vieillesse et de décès ». Dans le même sens,

Weller (2005) note une réduction de la couverture de la sécurité sociale en Amérique latine de 66,6 % de la population salariée affiliée en 1990 à 63,6 % en 2003, reflet de l'accroissement de la précarité de l'emploi.

Tableau 5.15. Estimation du nombre d'enfants survivants à 40 ans et de parents survivants à 70 ans dans deux générations de parents.

	Génération de parents nés en 1930	Génération de parents nés en 1960
Parité (enfants nés vivants) à 50 ans	6,5	3,8
Parents survivants à 70 ans (S70)	0,43	0,63
Enfants survivants à 40 ans (S40)	0,82	0,92
Taux de dépendance enfants (S40)/parents (S70)	$5,33/0,86 = 6,25$	$3,50/1,26 = 2,78$

Source : estimations propres à partir de tables de mortalité et de fécondité mexicaines à différentes dates.

Au Mexique, selon le CONAPO³⁹, 62,7 % de la PEA ne cotisait pas pour la retraite en 2004. Parmi les cotisants (37,3 %), la quasi-totalité dépendait de l'IMSS (79,1 %) ou de l'ISSSTE⁴⁰ (12,6 %). Ce pourcentage de cotisants est très faible, et pour atteindre une proportion de 85 % en 2030, il serait nécessaire selon Partida Bush⁴¹, de bénéficier d'un taux de croissance économique de 4,6 % par an durant les trente premières années du siècle, pour créer les emplois « formels », productifs, bien rémunérés et associés à des prestations sociales qui manquent à l'économie mexicaine. Ce niveau de taux de croissance paraît difficilement réalisable, si l'on en juge par le taux moyen annuel de la période 2000-2007, qui s'élevait à 2 %. De fait, le nombre de cotisants à l'IMSS a augmenté d'à peine 2,2 millions en 5 ans, entre 2002 (12 millions) et 2007 (14,2 millions), soit une moyenne annuelle de 440 000 personnes, très en dessous de l'effectif annuel d'une génération entrant sur le marché du travail durant cette période.

³⁹ Valencia Armas, 2005.

⁴⁰ Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado.

⁴¹ CONAPO, 2004.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi et la sécurité sociale de 2004 (INEGI), réalisée à partir d'un sous-échantillon de l'enquête nationale sur l'emploi de 2004, plus de la moitié (55,3 %) de la population occupée qui cotise à l'IMSS perçoit une rémunération inférieure à trois salaires minimums, et 22,8 % une rémunération inférieure à deux salaires minimums. Sous l'hypothèse de taux d'intérêts réels des fonds individuels de pension de 3,5 %⁴² – taux très supérieur à ce qui fut observé durant la période 1997-2004 –, d'une durée de cotisation de 30 années et d'un conjoint ayant une différence d'âge inférieure à 3 ans, Valencia Armas estime que les salariés percevant moins de 3 salaires minimums – c'est-à-dire la majorité des salariés – percevraient une pension inférieure à 1 salaire minimum, soit une ressource inférieure de 15 % au seuil de pauvreté estimé par la CEPAL en 2003. Le même auteur, avec d'autres hypothèses (le salaire de fin de carrière identique au salaire initial en termes réels, une cessation d'activité à 65 ans et 32 années de cotisation), estime le taux de remplacement du salaire (par la pension de retraite) à 0,32 pour un salaire de 3 SM, 0,35 pour un salaire de 2 SM et une pension inférieure à 2 SM pour un salaire de 7 SM. Ces perspectives très défavorables sont dues, selon l'auteur, aux coûts élevés de l'administration de ces comptes, à la faiblesse des taux de cotisations des travailleurs et, de manière plus générale, à l'instabilité de l'emploi (densités de cotisation relativement basse durant la durée de vie active), qui empêche d'accumuler les fonds suffisants pour garantir des pensions conséquentes. C'est à une conclusion similaire qu'arrivent Nava Nava Bolaños et Ham Chande (2006), quand ils écrivent : « On prévoit que pour l'ensemble des travailleurs assurés à l'IMSS, 67 % arriveront à l'âge de la retraite avec une épargne insuffisante ». En effet, selon eux, « la durée de cotisation des travailleurs est très courte. La durée de vie d'un pensionné de l'IVCM (invalidité, vieillesse, décès) est de 18 ans, tandis que la durée moyenne de cotisation est de 20 ans seulement ». Pour ces auteurs, pour qu'un travailleur puisse obtenir une pension

⁴² Selon une étude de Valencia Armas (2005), le rendement net des cotisations s'élevait à 1,8 % (entre 0,5 % et 2,5 % dans la majorité des cas) entre 1997 et 2004.

suffisante pour sa retraite, il devrait cotiser au moins 40 ans. Cependant les densités de cotisation demeurent faibles dans la majorité des cas, en raison d'une croissance économique peu soutenue associée à l'expansion du secteur informel dans lequel l'affiliation au système de prévoyance est très faible. Cette situation se reflète dans le fait que – selon l'enquête nationale sur la santé et le vieillissement (ENASEM, INEGI) de 2001 – « (s)eulement 21,3 % des personnes âgées qui ont travaillé bénéficient d'une retraite et parmi ces dernières, beaucoup continuent de travailler, conséquence de leurs faibles revenus⁴³ ». Avec les données de l'enquête nationale sur l'emploi et la sécurité sociale, on peut estimer la proportion de la population de 65 ans et plus qui bénéficie d'une retraite à 20 % environ. Parmi les 2 997 181 retraités (directs et indirects) repérés par cette enquête en 2004, 71,5 % dépendent de l'IMSS et 18,1 % de l'ISSSTE. La grande majorité de ces retraités (69,4 %) correspond à des pensions directes (89,3 % dans la population masculine et 42,8 % dans la population féminine). Parmi les retraités de l'IMSS (2 111 558 individus), 87,3 % perçoivent moins de 2 salaires minimums, ce qui contraint une partie d'entre eux (25,5 %) à avoir une activité rémunérée.

Les emplois des retraités actifs se concentrent dans les activités non salariées (67,5 % des hommes et 56,4 % des femmes en 2004), c'est-à-dire dans des activités de travailleurs indépendants, les emplois salariés ne leur offrant que peu de possibilités du fait de capacités et d'une productivité réduites par l'âge. Malgré cet apport à leurs revenus globaux, ces derniers restaient inférieurs à 2 salaires minimums dans la moitié des cas dans la population masculine et dans 60 % des cas dans la population féminine. Dans la population active cotisant à l'IMSS, la proportion des salariés (ensemble des 2 sexes) qui perçoivent moins de 2 salaires minimums ne représente que 23 % des cas. En 2004, parmi la population retraitée de l'IMSS, mais active, les pensions de retraite représentaient moins de 40 % du revenu total pour 56,7 % de la population masculine et 47,1 % de la population féminine. Toutes ces données démontrent que même avec la réforme du système de

⁴³ Montes de Oca et Hebrero, 2006.

retraite du secteur privé réalisée en 1997, qui a fait passer le système par répartition à un système de capitalisation individuelle, les perspectives de revenus des travailleurs salariés durant la période de retraite ne paraissent pas leur garantir un niveau de vie satisfaisant. Rappelons que dans notre enquête, la proportion de salariés qui cotisent à un fonds de pension ne s'élève qu'à 35,2 %, légèrement plus élevée dans la population féminine (37,4 %) que dans la population masculine (33,8 %). Cette proportion est encore plus faible avant 25 ans et après 60 ans, tranches d'âges dans lesquelles on compte les plus fortes proportions de salariés dans le secteur « informel ». Elle atteint, en revanche, son maximum (entre 45 et 55 %) entre 35 et 50 ans. D'un autre côté, seulement 10,8 % des salariés de 60 ans et plus captés dans l'enquête perçoivent d'autres revenus, en sus de leur salaire (transferts familiaux provenant de l'intérieur du pays ou de l'extérieur, prestations publiques, pensions, rentes...).

Ces perspectives aident à mieux comprendre l'attraction exercée par le statut de travailleur indépendant, qui permet de conserver une activité et des revenus durant la vieillesse, afin de faire face aux insuffisances du système de retraite, et quand se réduisent les opportunités sur le marché du travail et les possibilités de l'aide familiale. En ce sens, l'accumulation d'épargne durant la vie active, très souvent facilitée par le travail migratoire aux États-Unis, permet d'effectuer une reconversion de statut, du salariat vers le non-salariat, pour affronter les perspectives de détérioration de revenus durant la vieillesse.

Chapitre 6

Les micro-entreprises dans l'enquête

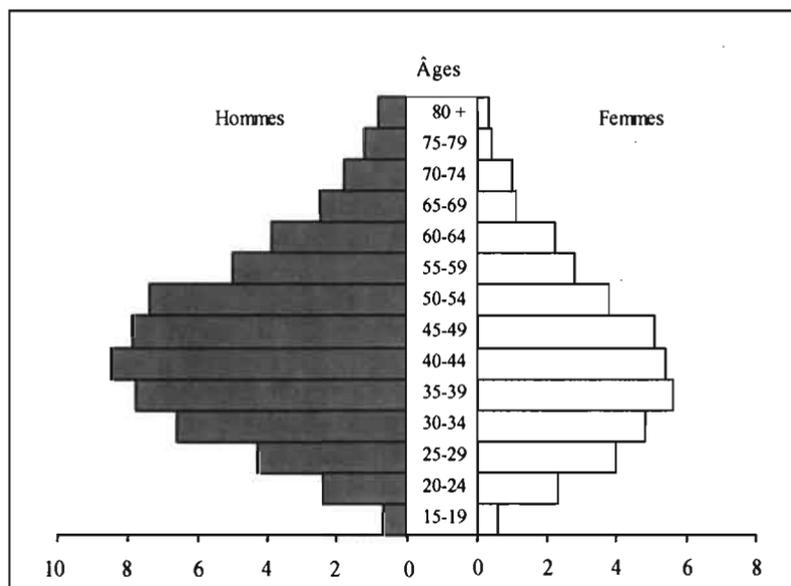
L'enquête a collecté des informations sur 7 177 micro-entreprises⁴⁴ en activité, appartenant aux membres des familles enquêtées, et sur 727 micro-entreprises disparues qui dépendaient antérieurement de ces ménages. Nous nous intéresserons principalement à celles qui étaient en activité au moment de l'enquête. La moitié d'entre elles (51,6 %) étaient dirigées par des adultes de 30-49 ans (figure 6.1), tandis que les personnes âgées de 60 ans et plus en administraient 15 %, proportion quasi identique à celle des entreprises dirigées par des jeunes adultes de moins de 30 ans (14,4 %).

La pyramide des âges de la sous-population des micro-entrepreneurs est nettement plus vieille que celle de l'ensemble des actifs comme on pouvait le penser, du fait du temps d'épargne nécessaire à la constitution du capital pour investir dans une activité indépendante ou du délai d'attente à la reprise d'une micro-entreprise dans le cas de successions. La distribution par âge des femmes est légèrement plus jeune que celle des hommes. Elles constituent 39,2 % des micro-entrepreneurs, chiffre qui résulte de l'évolution de l'activité féminine des dernières années, comme nous l'avons souligné antérieurement. Cela s'exprime également dans la relative jeunesse de ces micro-entreprises dont près de la moitié (45,1 %) furent créées durant les 7 années précédant l'enquête. 60,1 % des entrepreneurs féminins ont en effet créé leur activité depuis l'année 2000, contre 35,2 % parmi les entrepreneurs masculins. Les micro-entreprises se concentrent dans le commerce (42,7 % des activités masculines et 77,4 % des activités féminines) et dans les services (25 % parmi les hommes et 15,1 % parmi les

⁴⁴ Les micro-entreprises sont constituées par les activités indépendantes (l'auto-emploi) et par les unités de production employant des salariés (en quasi-totalité inférieures à 5 salariés).

femmes). Il s'agit le plus souvent d'épiceries, de papeteries, de micro-établissements de restauration rapide ou de sandwicheries, de salons de coiffure ou de soins de beauté, de fabriques de *tortillas*, etc.

Figure 6.1. Pyramide des âges des micro-entrepreneurs.



Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes moyennes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Les activités antérieures des micro-entrepreneurs

Le chômage ne semble pas représenter un facteur important incitant à la création d'activités indépendantes. La majeure partie des micro-entrepreneurs (58,6 %) occupaient un emploi avant de créer leur activité, surtout parmi les hommes dont les trois quart étaient actifs (tableau 6.1). Au contraire, la plupart des femmes occupaient une position de femmes au foyer. Ce manque d'expérience professionnelle peut avoir un effet sur la longévité de leurs micro-entreprises. D'une manière générale, ces distributions

d'occupations antérieures sont relativement stables au cours du temps.

Tableau 6.1. Occupations antérieures à la création de la micro-entreprise, par sexe.

	Étudiant	Malade, invalide	Chômage, au foyer	Avaient un emploi	Total
Hommes	14,2	0,7	11,0	74,2	100 (4 346)
Femmes	10,6	0,7	54,6	34,1	100 (2 759)
Total	12,8	0,7	28,0	58,6	100 (7 105)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes moyennes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Tableau 6.2. Statuts dans l'occupation antérieure selon la période de création de la micro-entreprise et le sexe.

	< 1990	1990-94	1995-99	2000-04	2004-07	Total
<i>Hommes</i>						
Patron ou travailleur indépendant	19,5	15,4	21,0	18,4	16,5	18,7
Salarié	53,7	60,5	65,9	69,0	72,9	62,7
Travailleur familial	26,5	24,2	12,9	12,4	10,3	18,5
Total	100 (1 004)	100 (430)	100 (552)	100 (806)	100 (310)	100 (3 102)
<i>Femmes</i>						
Patronne ou travailleuse indépendante	32,5	18,2	28,5	27,8	19,8	25,8
Salariée	49,2	69,3	57,8	65,5	72,6	64,1
Travailleuse familiale	18,3	11,3	12,9	5,8	7,0	9,5
Total	100 (120)	100 (88)	100 (154)	100 (345)	100 (212)	100 (919)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes moyennes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Pour la grande majorité des entrepreneurs (87,4 %), il s'agit de leur première expérience comme actif non salarié. Parmi les autres (12,6 %), qui furent au moins une fois non-salariés antérieu-

rement, la majeure partie (80 %) n'eut qu'une seule micro-entreprise durant sa vie active, la moitié d'entre eux dans le commerce de détail. Les motifs de cessation d'activité de ces micro-entreprises ne semblent pas relever de problèmes strictement économiques. La longévité de ces dernières est relativement courte, surtout quand elles appartenaient à des femmes : 36 % durèrent moins de 3 ans (40,4 % dans le cas des femmes) et près de la moitié (45,3 %) moins de 4 ans (50,7 % dans le cas des femmes).

Les statuts de ceux qui travaillaient avant d'initier leur activité indépendante apparaissent dans le tableau 6.2. On remarquera qu'au cours du temps, les créateurs d'activités indépendantes proviennent de plus en plus du salariat, au détriment des travailleurs familiaux, dont le poids relatif dans la population active recule constamment, du fait de la réduction progressive des activités agricoles dans l'ensemble des activités.

Ces données indiquent également qu'il y aurait une relative instabilité des micro-entreprises féminines, du moins plus importante que les micro-entreprises masculines. Une fraction importante (25,8 %) des travailleuses indépendantes ayant une activité au moment de la création de leur micro-entreprise avait en effet le même statut précédemment. Les hommes qui étaient employeurs ou travailleurs indépendants avant de créer cette nouvelle activité non salariée proviennent en majorité de la branche commerciale, tandis que ceux qui étaient salariés sont plus souvent issus des services ou de l'industrie manufacturière. Parmi les ex-salariés, à peine un quart avaient un contrat écrit pour exercer leur activité ou cotisaient à un système de retraite. Environ 40 % d'entre eux avaient accès aux services médicaux, et près de la moitié (45,9 %) travaillaient dans des unités de moins de 5 personnes. Ces éléments indiquent qu'ils proviennent dans leur grande majorité du secteur informel. En termes de branche d'activité d'origine, la concentration la plus importante se trouve parmi les ex-travailleurs familiaux dont près de la moitié (47 %) est issue de la branche agricole. Cette branche fournissait la majeure partie des nouveaux micro-entrepreneurs jusqu'à la fin des années 1980, avant qu'elle ne soit évincée par celle des services. Dans les emplois antérieurs, les cas de double activité concernaient 13,2 % des hommes et 9,9 % des

femmes, proportions relativement proches de ce que l'on observe généralement dans la population active globale.

Les échanges de branches d'activité au moment de la création des micro-entreprises enquêtées parmi les individus ayant un emploi traduisent une forte mobilité (tableau 6.3). En effet, la moitié des hommes (51 %) et des femmes (50,3 %) changèrent de branche d'activité au moment de créer leur micro-entreprise. Seule la branche commerciale bénéficie d'un solde positif au terme de ces échanges dans les deux populations masculine et féminine. Les micro-entreprises de cette branche sont créées par des actifs provenant de toutes les autres branches. L'attraction de la branche commerciale est particulièrement forte dans la population féminine, au sein de laquelle on observe d'importants transferts depuis la branche des services, qui perd 21 points dans ces échanges.

Tableau 6.3. Balance des échanges de branche d'activité au moment de la création des micro-entreprises, selon le sexe.

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce	Services	Autres	Total
<i>Hommes</i>							
Taux de rétention dans la branche (%)*	69,7	59,8	54,7	37,9	54,8	19,6	49,0 (3 431)
Balance des échanges interbranches (%)**	- 7,0	- 8,3	- 2,5	+ 21,8	- 4,2	+ 0,1	0
<i>Femmes</i>							
Taux de rétention dans la branche (%)	58,8	60,0	25,0	48,1	62,1	16,7	49,7 (1 063)
Balance des échanges interbranches (%)	- 2,4	- 9,9	+ 0,3	+ 32,5	- 21,0	+ 0,6	0

* Taux de rétention : 69,7 % des hommes qui travaillaient auparavant dans l'agriculture, quel qu'ait été leur statut, ont créé une micro-entreprise dans cette même branche.

** Balance : l'agriculture a perdu 7 points de ses actifs (de 21,5 % de l'ensemble des actifs avant le transfert à 14,5 % du total des micro-entreprises créées).

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes moyennes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

En résumé, les micro-entrepreneurs masculins étaient généralement déjà actifs et le plus souvent salariés du secteur informel,

tandis que la majorité des micro-entrepreneuses n'exerçaient pas d'activité auparavant. Par ailleurs, parmi les femmes précédemment actives, une partie importante avait déjà une expérience préalable du non-salariat, ce qui dénote une certaine précarité ou instabilité de leurs activités non salariées.

La création des micro-entreprises

Pour la majorité des femmes entrepreneuses, cette activité représente leur première entrée dans la vie active. Parmi celles qui avaient déjà une expérience professionnelle, plus de la moitié (56 %) n'avait eu qu'un seul emploi avant d'initier leur activité non salariée. Dans la population masculine au contraire, la grande majorité (77,8 %) avait déjà une expérience professionnelle. Près de la moitié des micro-entreprises ont été créées depuis l'an 2000 et, par ailleurs, 60,1 % de la population féminine a initié son activité depuis cette date : cela illustre l'ampleur de l'irruption récente des femmes dans ce type d'activité (tableau 6.4). Durant la période 2000-07, les femmes créèrent plus de micro-entreprises que les hommes, situation tout à fait inédite, qui apparaît également dans les séries statistiques de l'INEGI sur l'emploi au niveau national. On peut observer l'augmentation constante du poids relatif de la branche commerce au cours du temps dans la structure des nouvelles micro-entreprises créées, au détriment de l'agriculture dans la population masculine et des services dans la population féminine. La branche commerce concentre 56,7 % des micro-entreprises créées, mais durant la période 2000-07, elle en a représenté près des deux tiers (64,8 %).

On observe également une augmentation constante de l'âge à la création de ces activités non salariées, aussi bien dans la population masculine que dans la population féminine. En effet, chez les hommes qui ont créé leur activité entre 25 et 69 ans, l'âge moyen à la création de leur micro-entreprise est passé de 35,4 ans à 40,3 ans dans la sous-population de non-migrants internationaux entre les périodes 1985-89 et 2000-07, et de 32,3 ans à 38 ans dans celle des ex-migrants internationaux. Dans la population féminine, qui compte peu d'ex-migrantes internationales, cette augmentation fut

de 4,3 années entre ces périodes. Cela semble indiquer l'existence de difficultés croissantes pour constituer le capital nécessaire à ces investissements, et confirme le fait que la migration internationale procure un avantage certain pour réaliser ces transformations de statuts.

Tableau 6.4. Distribution des branches d'activité par période de création des micro-entreprises selon le sexe.

	< 1985	1985-89	1990-94	1995-99	2000-07	Total
<i>Hommes</i>						
Agriculture	21,9	14,3	10,5	10,8	9,1	13,0
Commerce	34,0	37,8	41,5	46,3	48,5	42,7
Services	24,4	27,3	26,4	24,2	24,4	25,0
Autres	19,7	20,6	21,6	18,8	18,0	19,3
Total	100,0 (1 938)	100,0 (490)	100,0 (552)	100,0 (724)	100,0 (1 469)	100,0 (4 173)
<i>Femmes</i>						
Commerce	72,5	70,6	74,9	76,4	79,4	77,4
Services	17,2	20,3	14,9	14,9	14,4	15,1
Autres	10,3	9,1	10,2	8,7	6,2	7,5
Total	100,0 (233)	100,0 (153)	100,0 (255)	100,0 (450)	100,0 (1 649)	100,0 (2 740)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes moyennes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Pour la majorité des micro-entrepreneurs (63,2 % des hommes et 56,1 % des femmes), la création de leur activité relève d'une décision personnelle sans nécessité d'un consensus familial. Le chômage, comme nous l'avons souligné, ne semble pas être un facteur déterminant pour expliquer l'attraction du non-salariat, mentionné comme motif par seulement 20,4 % des hommes et 18,4 % des femmes. Ce qui apparaît le plus souvent dans les réponses des micro-entrepreneurs pour expliquer leur changement de statut se réfère à une « option pour survivre » (30,4 % des réponses masculines et 30,8 % des réponses féminines), qui renvoie à des niveaux de revenus insuffisants comme salariés, mais peut occulter sans doute des situations de sous-emploi ou d'emplois précaires, même s'ils n'apparaissent pas directement comme tels. Le souhait

d'accroître ses revenus (19,1 % des réponses masculines et 24,0 % des réponses féminines) apparaît également souvent parmi les incitations mentionnées.

Très peu d'individus (moins de 2 %) mettent en avant une disponibilité d'épargne comme motif principal pour investir dans une activité non salariée. Cependant, dans le tableau 6.5, on peut constater qu'environ deux tiers des ressources principales utilisées pour ces investissements sont constituées par de l'épargne personnelle. Cette proportion est stable au cours du temps, comme le fait de recourir à l'emprunt pour constituer l'apport principal de l'investissement qui se situe toujours autour de 20 %. On n'observe pas de différences significatives entre sexes ni entre migrants internationaux et non-migrants dans la distribution des différentes sources de financement.

Tableau 6.5. Distribution des sources principales de financement pour la création des micro-entreprises par période de création (ensemble des 2 sexes).

	Épargne propre	Emprunt	Autres sources	Total
1985-89	65,6	19,7	14,7	100 (640)
1990-94	64,1	20,2	15,8	100 (799)
1995-99	65,2	19,1	15,7	100 (1 163)
2000-06	63,6	23,2	13,1	100 (3 084)
Total	64,1	20,8	15,1	100 (6 841)

Source : enquête DER-INESER-CUCEA-U. de G./IRD sur l'auto-emploi et les migrations internationales dans les villes moyennes du Centre-Ouest mexicain, 2006.

Quand la source principale du financement provient d'un emprunt, dans la majorité des cas (54,7 % et 55,6 % des cas respectivement dans les populations masculine et féminine), il s'agit d'un prêt familial. Les amis d'un côté, les caisses d'épargne populaire ou les coopératives d'épargne de l'autre, constituent une source de financement non négligeable avec respectivement 13,6 % et 14,2 % des ressources principales, et l'on observe peu de différences selon le sexe. On constate cependant un accroissement important du rôle des familles dans les situations d'emprunt au cours du

temps. La part des familles dans les prêts s'élève, en effet, de 48,8 % à 58,3 % entre les périodes 1985-89 et les années les plus récentes. De même, les caisses d'épargne populaire et les coopératives d'épargne accrurent leur participation dans le financement de ces micro-entreprises de 9,9 % à 16,8 % entre ces deux périodes. En contrepartie, la contribution des réseaux d'amis, des prêteurs individuels ou usuriers a sensiblement décliné comme source de financement principale. Les femmes bénéficient un peu plus que les hommes de l'apport familial ou des réseaux d'amis : 8,1 % d'entre elles en ont bénéficié contre 5,7 % des hommes, sur l'ensemble des périodes. La majeure partie (71,9 %) de ce financement d'origine familiale ou amicale provient de personnes résidant aux États-Unis, surtout quand il s'agit d'entrepreneurs féminins (77,4 %). On peut penser que les époux migrants représentent dans ce cas une grande partie des apports financiers externes.

Il ne semble pas exister une préparation technique importante accompagnant la création de ces micro-entreprises, si l'on considère qu'à peine 38,3 % des hommes et 21,7 % des femmes ont suivi des cours, des stages ou ont bénéficié de conseils avant d'initier leur activité indépendante. Cette formation s'est d'ailleurs réduite au cours du temps avec l'accroissement du poids relatif du commerce de détail dans l'ensemble des micro-entreprises, activité requérant moins de qualification technique que dans la branche services ou dans l'industrie. En effet, à peine 24,2 % des hommes et 13,7 % des femmes qui ont initié une activité dans le commerce ont bénéficié d'une formation technique, tandis que plus de la moitié des nouveaux entrepreneurs des autres branches avaient acquis une certaine qualification. Cette qualification s'obtient le plus souvent sous forme de stages ou de pratiques dans des micro-établissements similaires administrés par des parents ou des amis.

La majeure partie des micro-entrepreneurs (78,9 % des hommes et 83 % des femmes) mentionnent ne pas avoir eu de problèmes particuliers pour initier leur activité. Ces réponses sont stables au cours du temps. Quand des difficultés sont mentionnées, elles se réfèrent surtout au manque de financement (autour de 75 % pour chaque période considérée) et traduisent un accès limité aux canaux de financement bancaire classique. Comme on l'a observé, le recours à la famille ou aux cercles d'amis permet d'obtenir des

prêts pour compléter l'épargne propre, mais cette source de financement reste relativement limitée sur les montants des prêts. Moins de 3 % des micro-entreprises ont bénéficié d'une aide publique sous forme de crédits, de formation, de conseils, quelle que soit la période de création de l'activité, malgré l'importance croissante accordée au développement de la micro-entreprise depuis le début de la décennie par les pouvoirs publics. La proportion de micro-entrepreneurs connaissant les divers programmes d'appui (au nombre de 25 au niveau fédéral et autour d'une dizaine dans chaque État) à la création d'activités est extrêmement faible, et ne dépasse jamais 5 %. Le programme le plus connu, le crédit PYME (*Pequeñas y Medianas Empresas*), programme fédéral, n'est connu que d'à peine 4,1 % des micro-entrepreneurs, ce qui explique l'absence du secteur public dans le développement des activités non salariées. Ainsi, malgré l'importance des ressources publiques disponibles à travers ces différents programmes, les déficiences d'information de la part des pouvoirs publics font que la quasi-totalité des candidats à la création d'activités non salariées méconnaissent ces possibilités.

Le fonctionnement des micro-entreprises

Les femmes non salariées exercent le plus souvent leur activité à leur domicile (63,2 %) ou dans un local à part (21,5 %), lieux compatibles avec les activités de services ou de commerce dans lesquelles se concentrent la grande majorité de leurs micro-entreprises. La majorité des micro-entrepreneurs masculins travaille dans des locaux séparés (31,5 %) ou à leur domicile (31 %). Les stands dans la rue et le travail ambulancier ne représentent que 4,4 % et 5,9 % respectivement des activités masculine et féminine. C'est dans la branche des services que l'on observe la plus forte dispersion parmi les lieux d'exercice des activités masculines. On n'y observe pas, en effet, de concentration particulière, contrairement aux activités féminines de la branche qui s'exercent de préférence au domicile (58,8 %). Les micro-entrepreneurs masculins des branches commerce et industrie exercent surtout au domicile (40,7 % et 47,3 % respectivement), mais fréquemment

également dans des locaux séparés. Quand l'exercice de l'activité se déroule dans un local séparé du domicile, il est généralement loué (49 % des cas). Les locaux séparés dans lesquels se réalisent les activités des micro-entrepreneurs leur appartiennent dans 41,7 % des cas parmi les hommes et 33,9 % parmi les femmes.

Plus de la moitié (52,9 %) des micro-entreprises sont enregistrées auprès d'une administration publique (ministère de l'Économie, trésorerie municipale...). C'est le cas de 55,4 % des activités masculines et 49,2 % des activités féminines. Le taux d'enregistrement le plus élevé s'observe parmi les activités commerciales masculines (62,2 %) et le plus faible taux dans la branche construction (18,2 %). Les activités réalisées par les hommes à leur domicile sont nettement mieux enregistrées (64,9 %) que celles des femmes (46,7 %). Si l'enregistrement des activités masculines semble indépendant de l'âge ou de l'ancienneté, il semble que les activités féminines nécessitent un certain temps de consolidation avant d'intégrer le secteur « formel ». En effet, à peine 40,1 % des activités féminines initiées durant la période 2000-07 sont enregistrées, contre 67,8 % parmi celles qui débutèrent avant 1985. La grande majorité des micro-entreprises non enregistrées sont des activités indépendantes sans salariés, mais on constate que plus d'un tiers des micro-entreprises employant des salariés (36,7 % chez les hommes et 36,4 % chez les femmes) ne sont pas, non plus, enregistrées.

Dans un peu plus d'un tiers des cas (36,4 %), les micro-entreprises emploient de la main-d'œuvre familiale (travailleurs familiaux, généralement non rémunérés). Cette situation est plus fréquente dans le cas des employeurs (53,3 % emploient des travailleurs familiaux en sus de leurs salariés) que dans celle des travailleurs indépendants (29,8 %). La main-d'œuvre familiale est constituée essentiellement de fils/filles (54,5 %) et de conjoints (22,3 %) du micro-entrepreneur. Au total, la main-d'œuvre familiale représente 59 individus pour 100 micro-entreprises. Un cinquième des micro-entreprises (19,6 %) emploient également de la main-d'œuvre salariée. Le nombre moyen de salariés employés dans les micro-entreprises s'élève à 3,1 individus dans celles qui sont dirigées par des hommes et 2,5 individus dans celles dirigées par des femmes, pour une moyenne générale de 3 salariés par

micro-entreprise. L'ensemble des micro-entreprises (y compris les entreprises unipersonnelles) emploient en moyenne 1,3 personne entre les travailleurs familiaux et les salariés, en sus des micro-entrepreneurs eux-mêmes. Les hommes sont nettement plus fréquemment petits patrons que les femmes qui se concentrent surtout dans les activités à compte propre, sans salariés. Les capitaux engagés dans la création de micro-entreprises sont nettement plus importants quand l'entrepreneur est un homme, mais on n'observe pas de différence, de ce point de vue, entre les ex-migrants internationaux et les non-migrants.

Parmi les salariés employés par les micro-entreprises, à peine 13,9 % disposent d'un contrat écrit, 13,1 % cotisent à un système de retraite et 21,2 % ont un accès aux soins médicaux de la sécurité sociale, ce qui révèle la très faible protection sociale de ces travailleurs. Un peu plus de la moitié de ces salariés (52,8 %) ont reçu une formation pour le poste de travail qu'ils occupent. Une autre caractéristique de ces salariés réside dans le temps de travail hebdomadaire relativement élevé : plus de la moitié travaillent 48 heures (32 %) ou plus (25 %). Si l'on y ajoute ceux qui travaillent entre 41 et 47 heures, ce sont les deux tiers des salariés qui travaillent plus de 40 heures par semaine.

La grande majorité des micro-entrepreneurs (72,7 %) considèrent qu'ils n'auraient pas de revenus supérieurs s'ils travaillaient comme salariés. Cependant, si c'est le cas de 77 % des hommes, les femmes sont nettement moins affirmatives (65,9 %), du fait que leur revenus représentent en moyenne 63 % de celui des hommes. Comme nous l'avons vu précédemment, les femmes sont moins fréquemment patronnes que les hommes dans cet ensemble de non-salariés et ont un niveau d'éducation nettement plus faible que les salariées, ce qui affecte leur revenu. Près des trois quart (73,9 %) des non-salariés considèrent avoir des revenus suffisants pour entretenir leur famille. Le fait d'être indépendant (« ne dépendre de personne », « être son propre patron ») semble être l'avantage principal du statut de non-salarié, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Cet avantage est plus souvent mentionné que ceux qui se réfèrent aux espérances de revenu supérieur, à la création d'emplois familiaux ou à la constitution d'un patrimoine pour la descendance. Le principal désavantage du travail non salarié,

mentionné par près de 30 % des micro-entrepreneurs, est l'irrégularité des revenus qui fluctuent parfois de manière importante selon les périodes. Les autres inconvénients liés à l'exercice d'un travail indépendant (impôts, relations avec les administrations, concurrence) ne représentent pas plus de 20 % des mentions. En définitive, peu de micro-entrepreneurs (moins de 15 %) rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur activité et, quand celles-ci sont évoquées, elles se réfèrent le plus souvent aux difficultés de financement pour réaliser de nouvelles opérations ou extensions d'activité. La majeure partie des micro-entrepreneurs (59,1 %) projettent d'amplifier leur activité, ou tout au moins de maintenir (29,7 %) leur niveau actuel. Presque aucun des micro-entrepreneurs interrogés ne prévoit un retour au statut de salarié dans l'avenir.

L'entreprenariat « dynamique »

Une fraction des micro-entrepreneurs – 1 415 individus, soit environ un cinquième de l'échantillon – se caractérise par des revenus relativement élevés (supérieurs à 10 000 pesos mensuels, soit environ deux fois le revenu moyen de l'ensemble des travailleurs indépendants et des salariés enquêtés), l'emploi de 3 salariés ou plus et une ancienneté d'au moins 10 ans dans leur activité. On peut considérer la plupart d'entre eux comme appartenant au groupe des entrepreneurs « dynamiques », dont le succès repose sur l'incorporation d'innovations technologiques dans leurs activités productives ou sur l'introduction de nouveaux produits ou services sur les marchés locaux ou régionaux. On trouve peu de femmes (7,1 %) dans ce groupe, comme on pouvait s'y attendre à l'analyse des données générales concernant les non-salariés, où l'activité féminine, bien qu'importante, apparaissait généralement peu qualifiée et peu rémunératrice.

Ce groupe d'entrepreneurs « dynamiques » est relativement plus fréquemment présent dans les activités de services, dans l'agriculture et l'élevage, dans la construction et dans les industries manufacturières. Bien que la présence de ce groupe soit relativement plus importante dans la branche du commerce, son poids relatif dans l'ensemble des activités est nettement moins important

que dans le cas de l'entrepreneuriat de « refuge ». Il s'agit de commerce de gros, de distributeurs importants de produits intermédiaires ou à coût unitaire élevé (automobiles, fournitures pour la construction ou l'agriculture). Dans le secteur commercial, comme nous l'avons évoqué, prolifèrent surtout des petits magasins d'alimentation et des épiceries qui fonctionnent souvent dans une partie du domicile du non-salarié, sans perspectives claires d'expansion, ainsi que des postes ambulants sur divers marchés. Par contre, dans les branches « agriculture et élevage », « construction » et « industries manufacturières », le poids relatif de ce groupe, nettement plus important que celui de la distribution générale des non-salariés indique que les investissements y sont nettement plus élevés, avec des possibilités d'accumulation importantes.

L'analyse des différentes variables pouvant intervenir dans la réussite du projet entrepreneurial fait ressortir l'influence de l'éducation dans ce processus, essentiellement parmi les entrepreneurs masculins. Le niveau de scolarité est, en effet, bien corrélé avec l'importance de l'entreprise, en termes de revenus, de salariés, etc. Cette relation n'est cependant pas vérifiée dans la population féminine, mais compte tenu de la faiblesse relative du nombre de cas féminins appartenant à ce groupe, il convient d'être réservé sur ce résultat.

L'apport de ressources extérieures, provenant du territoire mexicain ou des États-Unis, sous forme de dons ou prêts de la famille ou d'amis, pour financer la création ou le fonctionnement de la micro-entreprise n'est pas très répandu : il concerne moins de 6 % des micro-entreprises de l'ensemble de l'échantillon. Mais avec près de 70 % des flux, la part provenant des États-Unis y est nettement prépondérante. Les flux étrangers ne semblent cependant pas privilégier le groupe des entrepreneurs « dynamiques », qui reçoivent proportionnellement à peu près autant de transferts que les autres micro-entrepreneurs. En ce sens, on peut estimer que, en dehors de l'épargne réalisée aux États-Unis et utilisée par les migrants internationaux (ou éventuellement leur épouse) à leur retour sur leur lieu d'origine pour créer leur micro-entreprise, l'impact des *remesas* dans ce domaine est très faible.

Dans ce groupe d'entrepreneurs « dynamiques », les ex-migrants internationaux sont nettement sous-représentés par rapport aux non-migrants. Ils n'en représentent que 12,9 %, alors que leur participation dans la population des non-salariés en général s'élève à 25,9 %. Cela est étonnant car une fraction des migrants internationaux de retour a bénéficié, durant son séjour aux États-Unis, d'une formation qualifiante au sein de l'entreprise dans laquelle ils travaillaient (Papail et Arroyo, 2004) qui pourrait favoriser leurs activités au Mexique (processus de production plus modernes, innovations, règles de gestion plus strictes, discipline...). Le manque de capitaux et/ou d'accès au crédit bride sans doute ces potentialités.

Cela indique que si la migration internationale et les *remesas* qui y sont associées ont un impact important dans la reconversion du salariat vers le non-salariat, celle-ci reste généralement confinée dans la création de micro-entreprises de « refuge » sans beaucoup de perspectives d'accumulation et d'expansion. Là encore, il semble que ce groupe d'entrepreneurs n'ait pratiquement pas bénéficié des possibilités de soutien et d'accompagnement des différents programmes publics mis en place par les différents niveaux de gouvernement pour promouvoir la création de micro-entreprises.

Les micro-entreprises disparues

Le module du questionnaire sur les micro-entreprises a collecté également des informations sur 727 établissements qui ont cessé de fonctionner, soit environ 10 % de l'ensemble des micro-entreprises captées par l'enquête. Un peu plus de la moitié (51,2 %) appartenaient à des femmes, soit une proportion nettement plus élevée que parmi les micro-entreprises en activité. Les responsables de ces unités disparues sont généralement plus âgés que ceux qui poursuivent leur activité, surtout dans la population masculine. On y trouve en effet 39,2 % de personnes âgées de 60 ans et plus contre 19,3 % dans la population féminine. Parmi les micro-entreprises masculines, 45 % sont restées actives moins de 5 ans, tandis que cette proportion s'élevait à 60,7 % parmi les micro-entreprises féminines. Toutes ces données confirment

l'instabilité plus importante des activités non salariées féminines. La majeure partie de ces micro-entreprises (62 %) ont cessé de fonctionner depuis l'année 2000. Une partie relativement importante (18,7 %) de ces non-salariés, surtout parmi les hommes (23,6 %), abandonnèrent leur activité à cause de maladies ou d'invalidités. Très peu (5 %) le firent pour prendre leur retraite, la plupart (40,2 %) retournant au salariat, surtout dans la population masculine (53,4 %). Les motifs économiques (manque de crédits, concurrence excessive dans la branche d'activité) sont les motifs les plus souvent évoqués (38,4 %) parmi les principales causes de cessation d'activité. Les distributions par branche d'activité sont relativement identiques à celles des entreprises encore en activité, avec une légère surreprésentation des services dans la population masculine. Ces changements de statuts dans l'emploi occasionnés par la cessation des activités non salariées se traduisent par d'importants changements en terme de branche d'activité, car à peine plus d'un tiers de ces actifs sont restés dans la même branche d'activité après la fermeture de leur micro-entreprise. On constate un abandon massif – aussi bien parmi les hommes que parmi les femmes – de la branche commerce au profit surtout de celle des services. Cette dernière branche a absorbé la majeure partie de ces nouveaux salariés (37 % des hommes et 51,5 % des femmes) après la fermeture de leur micro-entreprise.

Les emplois de salariés pris par ces transfuges semblent moins associés au secteur informel : 35,3 % des hommes et 41,4 % des femmes bénéficient de contrats écrits, et c'est justement dans la branche des services que l'on trouve les proportions les plus élevées de contrats de travail écrits (48,4 % des hommes et 48,2 % des femmes). Par ailleurs, 46,2 % des hommes et 40,2 % des femmes ont accès aux soins médicaux du fait même de leur contrat, tandis que 40 % des deux sexes cotisent à un système de retraite, proportions nettement plus élevées que parmi les salariés employés dans les micro-entreprises enquêtées.

La grande majorité (61,5 %) de ces nouveaux salariés perçoit des revenus supérieurs à ceux qu'ils percevaient comme micro-entrepreneurs, ce qui reflète la situation précaire dans laquelle se trouvaient nombre d'entre eux. Cette situation s'observe aussi bien dans la population masculine (59,7 %) que dans la

population féminine (65,1 %). Seulement un quart des salariés (25,4 %) ont déclaré des revenus inférieurs à leurs revenus antérieurs en tant que non-salariés. Environ deux tiers (63,4 % des hommes et 64,8 % des femmes) seraient intéressés par l'idée de créer une nouvelle micro-entreprise. Cet attrait, bien que moindre, s'observe également parmi les salariés percevant des revenus supérieurs à ceux de leur ancienne activité. Cet intérêt pour le non-salariat repose, dans la plupart des cas, sur l'espérance d'accroître le revenu actuel. Comme on peut le constater, malgré des antécédents difficiles dans la sphère du non-salariat et des situations généralement plus favorables dans le salariat du fait des possibilités d'accès au secteur « formel », le non-salariat continue d'exercer une forte attraction sur ces populations.

Il est probable que les activités non salariées – essentiellement sous forme d'auto-emploi – soient considérées comme un moyen de conserver une activité et une source de revenus, quand le marché du travail devient défavorable aux travailleurs âgés du fait de la réduction de leurs capacités physiques ou de difficultés d'adaptation aux nouveaux processus de production. Cela explique qu'environ 80 % des micro-entrepreneurs, indépendamment du sexe ou du statut au moment de l'enquête, considèrent que le non-salariat constitue une bonne option de travail durant le troisième âge, d'autant que la très grande majorité des actifs (82,3 % des hommes et 81,4 % des femmes quel que soit leur âge au moment de l'enquête) envisage de cesser leur activité à 75 ans, âge apparemment symbolique de rupture entre vie active et retraite. Cependant, la proportion de micro-entrepreneurs qui prépare sa retraite en épargnant semble très faible, atteignant sa valeur maximum (à peine un tiers) parmi les micro-entrepreneurs masculins de moins de 40 ans.

En résumé, les principales caractéristiques des micro-entreprises enquêtées dans les ménages sont les suivantes :

- une irruption récente des femmes dans le secteur des activités indépendantes qui créent, depuis le début des années 2000, plus de postes d'auto-emploi que les hommes ;
- une instabilité relativement forte des activités non salariées dans la population féminine, due à leur faible

expérience professionnelle, à leur faible niveau d'éducation et à des restrictions importantes d'accès au crédit, malgré l'apport des transferts monétaires provenant des réseaux familiaux aux États-Unis ;

- une forte concentration dans la branche commerce qui semble se renforcer, aussi bien dans la population masculine que féminine, au détriment des services et de l'industrie ;
- une forte déficience de l'action gouvernementale qui se manifeste dans le manque évident de promotion-communication des différents programmes publics d'appui à la création des micro-activités, malgré l'importance des ressources disponibles ;
- une structure vieillissante de la population non salariée qui trouve dans ces activités un moyen de conserver des ressources monétaires jusqu'à des âges élevés afin de réduire les risques d'appauvrissement durant le troisième âge, quand les capacités d'aide familiale et du système de retraite se détériorent progressivement ;
- des activités relevant le plus souvent de la « survie », avec peu de perspectives de croissance, par manque de moyens et d'accès au crédit ;
- des flux de financement faibles, mais malgré tout non négligeables, provenant des réseaux familiaux et d'amitié aux États-Unis, permettent de contribuer à la création de micro-entreprises ;
- un impact important des *remesas*, essentiellement à travers la reconversion des migrants internationaux du salariat vers le non-salariat, mais fortement concentré dans des activités de « survie », avec peu de perspectives d'accumulation et d'expansion ;
- des créations d'emploi au sein des micro-entreprises, faisant largement appel à la main-d'œuvre familiale (essentiellement les conjoints et les descendants) bien que l'emploi salarié y représente à peu près le même volume que la main-d'œuvre familiale, et ne peut être considéré comme négligeable dans le contexte mexicain.

Conclusion

La croissance économique mexicaine fut insuffisante ces trois dernières décennies pour fournir les emplois requis par la croissance de la population et assurer une certaine mobilité sociale. L'économie mexicaine présente certains traits d'une économie moderne et ouverte aux échanges internationaux, avec un groupe de très grosses entreprises oligopolistiques ou monopolistiques dans quelques branches, qui ne diffusent pas ou peu territorialement et socialement leurs bénéfices, et réalise l'essentiel de son expansion grâce à l'appui du secteur public⁴⁵. La majeure partie de l'appareil productif est cependant constitué par de petites et moyennes entreprises qui fonctionnent difficilement dans un cadre institutionnel adverse qui réduit leur capacité de croissance et d'innovation. Une troisième composante est constituée par les micro-entreprises dont la plupart appartiennent aux activités de « refuge », notamment dans les villes mexicaines.

La tension sur l'emploi s'est résolue par l'expansion de l'émigration vers les États-Unis et le développement du secteur informel, à travers la croissance de l'auto-emploi et du micro-entrepreneuriat. Dans la plupart des petites villes du Centre-Ouest, la faiblesse de la demande de travail du secteur formel, les bas salaires pratiqués dans ce secteur, induisent la formation de courants migratoires et l'expansion du non-salariat. Le multiplicateur de salaire entre les États-Unis et le Mexique – de l'ordre de 5 en moyenne durant les dernières années –, la demande de main-d'œuvre de l'économie nord-américaine, la croissance insuffisante de l'économie mexicaine constituent de puissants facteurs qui ont contribué à renforcer les flux migratoires internationaux entre les deux pays depuis une trentaine d'années. Le durcissement de la politique migratoire nord-américaine depuis le milieu des années 1990 au niveau fédéral (surveillance accrue de la frontière, législation sanctionnant l'emploi de migrants irréguliers, criminalisation

⁴⁵ Discours de Denise Dresser au *Foro México ante la crisis* en 2009.

de la migration illégale, fichages, contrôles accrus des lieux de travail), les diverses mesures anti-immigrants prises au niveau local (sanctionnant les contrats de location passés avec des migrants en situation irrégulière, interdisant l'accès à l'éducation aux enfants de ces migrants, par exemple), surtout dans les États frontaliers, ont considérablement accru les obstacles à la migration irrégulière. Malgré ces mesures, qui ont provoqué une explosion des coûts et des risques de l'entrée illégale aux États-Unis, l'émigration mexicaine vers ce pays (dont la majeure partie est irrégulière) ne s'est pas réduite durant les dix années suivantes. Ce n'est que récemment (2007) qu'une inflexion des flux semble se produire.

Cette très forte expansion de l'émigration s'est traduite en retour par une très forte croissance des *remesas* qui sont devenues, avec les ventes de pétrole, l'une des plus importantes sources de revenus externes du Mexique. Importants pour les ménages qui les perçoivent, ces transferts permettent de soutenir leur consommation et, dans une moindre mesure, d'alimenter une épargne susceptible de s'investir dans une activité rémunératrice. Même si leur impact semble faible dans la création de micro-entreprises ou dans l'auto-emploi quand elles concernent des non-migrants, les reconversions de statuts – du salariat au non-salariat – sont importantes chez les migrants internationaux de retour au moment de leur réinstallation qui sont d'ailleurs surreprésentés dans le non-salariat par rapport aux non-migrants des mêmes groupes d'âge. Ces reconversions s'inscrivent dans un cadre plus général qui marque de manière identique hommes et femmes des générations successives d'actifs, transformant peu à peu les salariés en travailleurs indépendants ou micro-entrepreneurs au cours de leur vie active. L'avantage très net que représente initialement la migration internationale dans ces reconversions – elle permet d'accumuler beaucoup plus rapidement l'épargne nécessaire à la reconversion – s'estompe avec le vieillissement des cohortes de sorte qu'à 60-65 ans, les migrants internationaux revenus au Mexique et les non-migrants se retrouvent dans des situations comparables, avec des proportions identiques de non-salariés.

Le développement de l'auto-emploi et du micro-entrepreneuriat est manifeste depuis une quinzaine d'années et s'est

trouvé conforté par l'irruption massive des femmes depuis le début de cette décennie, qui créent dorénavant plus d'emplois que les hommes dans ce secteur d'activité. Leur participation aux flux migratoires étant nettement inférieure à celle des hommes, il est fort probable qu'elles bénéficient d'investissements provenant du travail migratoire des époux migrants. Mais ce phénomène dépasse celui de la migration, dans la mesure où les couples de non-migrants développent les mêmes stratégies, visant à accroître les revenus du ménage par le travail non salarié des épouses. Cependant, leurs activités apparaissent nettement plus instables et moins bien rémunérées que celles des hommes, du fait de niveaux d'éducation inférieurs, de leur manque d'expérience professionnelle préalable et d'investissements généralement plus faibles. Les revenus produits par les activités non salariées sont, dans le cas des hommes, légèrement supérieurs en moyenne à ceux des salariés, une bonne partie de ces derniers travaillant dans le secteur informel où les salaires sont les plus faibles et où la couverture sociale est la plus réduite. Mais ils sont associés à une durée de travail nettement supérieure à celle des salariés, surtout dans le cas des femmes qui cumulent faiblesse des revenus et durée de travail très importante. Cela s'explique en partie par la concentration progressive des activités féminines dans le commerce, et surtout dans le commerce de détail (épiceries, fruits et légumes, alimentation, vêtements...) où la concurrence est rude et les horaires substantiels. Ce phénomène est également observable dans la population masculine où l'on note une certaine progression du non-salariat dans la branche commerciale, moindre cependant que dans la population féminine.

Le chômage n'apparaît pas comme une cause prépondérante de l'expansion du non-salariat, mais le sous-emploi, la précarité de l'emploi salarié, la faiblesse des salaires y contribuent fortement. L'accès au crédit semble peu développé, de sorte que l'essentiel du capital nécessaire à la création des micro-entreprises et des postes d'auto-emploi provient de l'épargne accumulée par les entrepreneurs durant leur parcours professionnel préalable, ce qui limite fortement leurs investissements. Cela explique en bonne partie la concentration des activités non salariées dans le secteur informel de « refuge », avec peu de possibilités d'expansion.

La tendance à la concentration de l'auto-emploi vers le haut de la pyramide des âges incite à penser que le vieillissement de la population, avec l'allongement de l'espérance de vie au moment de la retraite, les limitations des systèmes familiaux (réduction de la taille des familles) ou institutionnels (faiblesse du taux de remplacement des salaires), provoque également un accroissement de l'auto-emploi notamment par le maintien en activité à des âges avancés de personnes ne disposant pas de revenus suffisants pour subsister. En effet, la solidarité intergénérationnelle au sein des familles – principale composante traditionnelle de cette prise en charge – qui fonctionnait bien quand les niveaux de fécondité et de mortalité étaient élevés, devient de moins en moins supportable sous un régime de basse fécondité et de faible mortalité. De son côté, le système de retraite organisé selon un schéma contributif tripartite (employeurs, salariés, État) ne permet pas, malgré une réforme récente, d'assurer des ressources suffisantes à la majeure partie de la population arrivant aux âges de cessation d'activité.

Face à ces contraintes, les générations successives ont entamé depuis un certain temps un processus de désalarisation (du salariat à l'entrepreneuriat) au cours de leur vie active, en s'appuyant parfois sur les ressources procurées par l'émigration internationale, afin de pallier les défaillances des mécanismes traditionnels de la prise en charge de leur vieillesse. Cette transformation permet, en effet, de prolonger la vie active afin de s'assurer un certain niveau de ressources en se soustrayant aux aléas de la condition salariée et au risque d'appauvrissement qui y est lié.

Les travailleurs indépendants et les micro-entrepreneurs font largement appel à la main-d'œuvre familiale et permettent donc de fournir des occupations qui, même si elles ne sont pas – ou peu – rémunérées, produisent sous une forme ou une autre, une contrepartie à leur travail. Par ailleurs, l'emploi de salariés, qui représente dans les micro-entreprises à peu près le même volume que le travail familial, permet de maintenir l'offre d'emploi pour les travailleurs exclus du secteur formel. Les créations d'emploi dans le secteur des micro-entreprises, en forte expansion depuis une quinzaine d'années, correspondent en général à des postes peu qualifiés, moins rémunérés que dans le secteur formel, et en

majeure partie sans couverture sociale, ce qui représente une incitation à la migration internationale.

Malgré l'attention portée à ce secteur de l'économie par les pouvoirs publics qui souhaitaient, dès la fin des années 1990, le soutenir et le développer, et malgré la multiplication des programmes gouvernementaux – tant au niveau fédéral qu'au niveau des États – dotés d'importants moyens, le recours à cette assistance et à ces services divers est pratiquement inexistant, ce qui révèle les insuffisances de cette action dans le domaine de la communication et de la promotion. Les caisses populaires représentent une alternative crédible à l'insuffisance du crédit, si elles retrouvaient leurs fonctions antérieures à la promulgation en 2001 de la nouvelle loi d'épargne et de crédit populaire. Durant les crises économiques des années 1980 et 1990 par exemple, elles purent accorder des crédits aux micro-entreprises et ce, jusqu'en 2001 au moment où la nouvelle loi les convertit pratiquement en banques commerciales, incapables de rivaliser avec les grandes banques établies. En retrouvant cette capacité d'épargne coopérative, en particulier avec les *remesas*, elles pourraient renouer avec leur pratique traditionnelle de prêts et canaliser des aides publiques destinées à ce secteur qui ne reçoit pas – ou très peu – de crédits des banques commerciales classiques. Cela pourrait contribuer à accroître le nombre de micro-entrepreneurs « dynamiques » susceptibles de développer leurs activités, qui ne représentent qu'une proportion relativement faible de l'ensemble du non-salariat.

Au-delà des seuls aspects financiers, les formations et acquisitions de compétences nécessaires aux micro-entrepreneurs (gestion, information, études de marché...) pour mener à bien leurs projets semblent également déficientes, surtout dans le cas des femmes, et sont susceptibles d'être nettement améliorées par ces programmes gouvernementaux. Des universités, des centres de recherche locaux ou des associations de communes pourraient également être associés à ce dispositif pour en accroître l'efficacité. Le développement de l'auto-emploi et de l'entrepreneuriat dans les localités, nécessaire pour se constituer des revenus dans un contexte où l'assurance chômage n'existe pas, se trouve souvent confronté aux exigences des pouvoirs publics (obligation de formaliser, d'enregistrer l'activité) dans le cadre de leur politique

fiscale (collecte des impôts et taxes), du droit du travail et de la sécurité sociale. Cependant un certain nombre de ces activités micro-entrepreneuriales ne semblent pas être en mesure de respecter toutes ces obligations, tout au moins durant leur phase de démarrage. Dans ce cas, une politique publique accordant un statut particulier ou dérogatoire durant un certain temps à ces micro-entreprises, qui permettrait de les exonérer d'une partie de ces obligations, faciliterait leur consolidation et l'acquittement progressif de leurs charges. Cette politique serait plus en adéquation avec la volonté affichée des pouvoirs publics de promouvoir ce type d'activité dans la perspective d'une réduction progressive des flux migratoires internationaux (notamment irréguliers) pour des raisons démographiques (au Mexique), politiques (contrôle accru de la frontière sud aux États-Unis) ou économiques (dépression ou marasme de l'économie nord-américaine) et de leur régulation.

La réduction des flux d'émigration, l'accroissement probable du nombre de retours des émigrants, par expulsion ou chômage de longue durée, la crise économique actuelle qui touche également le Mexique, laissent en effet présager une croissance importante de ces entreprises durant les prochaines années. Cela mérite d'y porter une plus grande attention et d'améliorer leur cadre de fonctionnement, d'autant plus que la politique macro-économique actuelle héritée des années 1980, largement soutenue par les exportations semble moins adaptée à la situation de cette fin de décennie. Le recentrage sur le marché intérieur, le développement des infrastructures qui font souvent encore défaut à ce niveau du milieu urbain national, l'extension de l'accès au crédit, les politiques publiques locales réorientées vers la promotion et le soutien au micro-entrepreneuriat, deviennent indispensables pour mieux répondre à cette nouvelle situation.

D'un autre côté, l'élévation observée de l'âge à l'émigration, qui entraîne une modification de la composition des flux (réduction du poids relatif des célibataires), provoquera certainement par la suite une émigration croissante des conjointes à destination des États-Unis, ce qui tendra à réduire les probabilités de retour, les fréquences et les montants des *remesas*. Cette perspective pourrait être accentuée par une nouvelle loi de régularisation des immigrants en situation irrégulière (comme la loi Simpson-Rodino ou

IRCA du milieu des années 1980) aux États-Unis, projet qui est en discussion depuis de nombreuses années dans les milieux politiques et universitaires, et souhaité par le gouvernement mexicain.

Bibliographie

- ALARCÓN R., CRUZ R., DÍAZ-BAUTISTA A., GONZÁLEZ-KÖNIG G., IZQUIERDO A., YRIZAR G., ZENTENO R., 2008. *Documentos de coyuntura. La crisis financiera en Estados Unidos y su impacto en la migración mexicana*. Documento de trabajo, El Colegio de la Frontera Norte.
- APONTE R., 1997. Informal Work in the US: Case Studies and a Working Typology. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 17 : 18-36.
- ARIAS P. (coord.), 1985. *Guadalajara. La gran ciudad de la pequeña industria*. Zamora, El Colegio de Michoacán.
- ARROYO ALEJANDRE J., CORVERA VALENZUELA I., 2006. Principales impactos económicos en México de la migración a Estados Unidos. In ZÚÑIGA HERRERA E., ARROYO ALEJANDRE J., ESCOBAR LATAPÍ A., VERDUZCO IGARTÚA G. (coords.), *Migración México-Estados Unidos. Implicaciones para ambos países*. México, Consejo Nacional de Población/Universidad de Guadalajara/Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social/Casa Juan Pablos/El Colegio de México, p. 195-245.
- ARROYO ALEJANDRE J., RODRÍGUEZ ÁLVAREZ D., 2008. Migración México-Estados Unidos, remesas y desarrollo regional. *Papeles de Población* (Universidad Autónoma del Estado de México), 58.
- AUDRETSCH D.B., CARREE M.A., THURIK A.R., 2001. *Does Entrepreneurship Reduce Unemployment?* Tinbergen Institute Discussion Paper, TI2001-074/3.
- BERNHARDT I., 1994. Comparative Advantage in Self-Employment and Paid Work. *The Canadian Journal of Economics/Revue canadienne d'Économie*, 27 (2) : 273-289.
- BERUMEN SANDOVAL S., SANTIAGO HERNÁNDEZ J., 2009. ¿Quiénes son los que se van? La selectividad de la emigración mexicana. In ARROYO ALEJANDRE J., BERUMEN SANDOVAL S. (coords.), *Migración a Estados Unidos: remesas, autoempleo e informalidad laboral*. Universidad de Guadalajara, SEGOB/Instituto Nacional de Migración/Centro de Estudios Migratorios y DGE/Equilibrista.

- BORJAS G.J., 1986. The Self-Employment Experience of Immigrants. *The Journal of Human Resources*, 21 (4) (autum) : 485-506.
- BUSTAMANTE J.A., 1975. *Espaldas mojadas: materia prima para la expansión del capital norteamericano*. México, El Colegio de México.
- , 1979. Emigración indocumentada a los Estados Unidos. In Centro de Estudios Internacionales-El Colegio de México, *Indocumentados: mitos y realidades*. México, El Colegio de México.
- , 1987. La política de inmigración de Estados Unidos: una análisis de sus contradicciones. In LÓPEZ CASTRO G. (ed.), *Migración en el occidente de México*. Zamora, México, El Colegio de Michoacán, p. 19-40.
- CARRILLO REGALADO S., 2005. *Globalización en Guadalajara. Economía formal y trabajo informal*. Guadalajara, Universidad de Guadalajara/ UCLA Program on Mexico/Profmex/Casa Juan Pablos.
- CASTELLS M., PORTES A., 1989. World Underneath: The Origins, Dynamics and Effects of the Informal Economy. In PORTES A., CASTELLS M., BENTON L.A. (eds.), *Informal Economy: Studies in Advanced and less Developed Countries*. Baltimore, Johns Hopkins University Press, p. 11-37.
- CHACKIEL J., 2000. *Envejecimiento de la población latinoamericana. ¿Hacia una relación de dependencia favorable?* Santiago de Chile, Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE) (Serie Población y desarrollo, 4).
- Consejo Nacional de Población (CONAPO), 2004. Proyecciones de quienes cotizan a los sistemas de seguridad social. In *Situación demográfica de Mexico*.
- , 2005. Migración México-Estados Unidos. Panorama Regional y Estatal de las migraciones. <<http://www.conapo.gob.mx>, rubrique publicaciones recientes, otras publicaciones, migración, colección Temas de migración> (consulté le 29/09/2009).
- CORNELIUS W.A., 1989. The U.S. Demand for Mexican Labor. In CORNELIUS W.A., BUSTAMANTE J.A. (eds.), *Mexican Migrants to the United States. Origin, Consequences and Policy Options*. San Diego, Center for U.S. Mexican Studies-University of California San Diego.
- , 1990. *Labor Migration to the United States: Development Outcomes and Alternatives in Mexican Sending Communities*. Commission for the Study of International Migration and Cooperative Economic Development.

- DÍEZ-CANEDO RUIZ J., 1984. *La migración indocumentada de México a los Estados Unidos. Un nuevo enfoque*. México, Fondo de Cultura Económica.
- DRESSER D., 2009. *Presentación en el Foro México ante la Crisis: ¿Qué hacer para crecer?*. Cámara de Diputados del Honorable Congreso de la Unión, LX Legislatura, versión estenográfica, 29 de enero de 2009.
- DURAND J., MASSEY D.S., 1992. Mexican Migration to the United States: A Critical Review. *Latin American Research Review*, 27 (2).
- DURAND J., MASSEY D.S., ARIAS P., 2005. *La vida en el norte. Historia e iconografía de la migración México-Estados Unidos*. San Luis Potosí/Guadalajara, El Colegio de San Luis/Universidad de Guadalajara.
- FABILA A., 1929. El problema de la emigración de obreros y campesinos mexicanos. In DURAND J. (comp.), 1991. *Migración México-Estados Unidos. Años veinte*. México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes.
- FAJNZYLBER P., MALONEY W., MONTES ROJAS G., 2006. Microenterprise Dynamics in Developing Countries: How Similar are they to those in the Industrialized World? Evidence from Mexico. *The World Bank Economic Review*, 20 (3) : 389-419.
- GAMIO M., 1930a. *Mexican Immigration to the United States. A Study of Human Migration and Adjustment*. Chicago, University of Chicago Press.
- , 1930b. Número, procedencia y distribución geográfica de los inmigrantes mexicanos en Estados Unidos. In DURAND J. (comp.), 1991. *Migración México-Estados Unidos. Años veinte*. México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes.
- GARCÍA Y GRIEGO M., 1989. The Mexican Labor Supply, 1990-2010. In CORNELIUS W.A., BUSTAMANTE J.A. (eds.), *Mexican Migrants to the United States. Origin, Consequences and Policy Options*. San Diego, Center for U.S. Mexican Studies-University of California San Diego.
- GARCÍA ZAMORA R., 2007. El programa tres por uno de remesas colectivas en México. Lecciones y desafíos. *Migraciones Internacionales* (El Colegio de la Frontera Norte), 4 (1) : 165-172.
- GUZMÁN J.M., 2002. *Envejecimiento y desarrollo en América latina y el Caribe*. Santiago de Chile, Centro Latinoamericano y Caribeño de Demografía (CELADE) (Serie Población y desarrollo, 28).

- GUZMÁN FLORES J., ROMERO MORETT M.G., 2006. *Cajas populares y gobierno corporativo. Perspectivas de una legislación*. Guadalajara, Universidad de Guadalajara.
- HAMILTON B.H., 2000. Does Entrepreneurship Pay? An Empirical Analysis of the Returns to Self-Employment. *Journal of Political Economy*, 108 (3).
- HERNANDEZ LAOS E., 2000. Perspectiva demográfica y económica de México y sus efectos sobre la pobreza. Cuadernos técnicos, CONAPO. Disponible sur : <<http://www.conapo.gob.mx/publicaciones/CuaTec/pdf/prospectiva.pdf>> (consulté le 11 mai 2010).
- HONDAGNEU-SOTELO P., 1997. Affluent Players in the Informal Economy: Employers of Paid Domestic Workers. *International Journal of Sociology and Social Policy*, 17 : 130-158.
- Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI), 1995. *I Censo de Población y Vivienda 1995*. México.
- , 2000. *XII Censo General de Población y Vivienda 2000*. México.
- , 2001. *Indicadores sociodemográficos de México (1930-2000)*. México.
- , 2003. *Encuesta nacional de micronegocios (ENAMIN-92, 2002)*. México.
- , 2004. *La ocupación en el sector no estructurado en México (1995-2003)*. México.
- , 2005. *II Censo de Población y Vivienda 2005*. México.
- , 2006. *Anuario estadístico de México*. México.
- , 2009. *Principales características metodológicas de la Encuesta Nacional de Micronegocios (ENAMIN-98)*, <http://www.inegi.gob.mx/est/contenidos/espanol/metodologias/encuestas/hogares/metod_enamin98.pdf> (consulté le 19/10/2009).
- LÓPEZ RAMÍREZ A., 2001. *El perfil sociodemográfico de los hogares en México, 1976-1997*. México, CONAPO, Cuadernos técnicos, 43 p. <www.conapo.gob.mx/publicaciones/CuaTec/pdf/hogares.pdf> (consulté le 15/10/2009).
- MARCOUILLER D., RUIZ DE CASTILLA V., WOODRUFF C., 1997. Formal Measures of the Informal-Sector Wage Gap in Mexico, El Salvador and Perú. *Economic Development and Cultural Change*, 45 (2) : 367-392.

- MASSEY D.S., ALARCÓN R., DURAND J., GONZÁLEZ H., 1991. *Los ausentes. El proceso social de la migración internacional en el occidente de México*. México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes/Alianza Editorial.
- MEZA GONZÁLEZ L., PEDERZINI C.V., MARTÍNEZ S., 2006. El autoempleo como mecanismo de arraigo de la población en México. El caso de cuatro localidades. *Estudios Demográficos y Urbanos*, 21 (3) : 547-623.
- MONTES DE OCA V., HEBRERO M., 2006. Eventos cruciales y ciclos familiares avanzados: el efecto del envejecimiento en los hogares de México. *Papeles de Población* (Universidad Autónoma del Estado de México), 50 : 97-116.
- NAVA BOLAÑOS I., HAM CHANDE R., 2006. Dividendos demográficos y el sistema de pensiones para el retiro. *Papeles de Población* (Universidad Autónoma del Estado de México), 50 : 71-95.
- Organization for Economic Co-Operation and Development (OECD), 2003. *OECD Territorial Reviews: Mexico*. Paris, OECD Publications.
- PAPADEMETRIOU D.G., TERRAZAS A., 2009. *Immigrants and the Current Economic Crisis: Research Evidence, Policy Challenges and Implications*. Washington, Immigration Policy Institute.
- PAPAIL J., ARROYO ALEJANDRE J., 1996. *Migración mexicana a Estados Unidos y desarrollo regional*. Guadalajara, Universidad de Guadalajara.
- , 2004. *Los dólares de la migración*. Guadalajara, Universidad de Guadalajara/Institut de Recherche pour le Développement/Profmex/Casa Juan Pablos.
- PARTIDA BUSH V., 2006. Impacto demográfico de la migración de México a Estados Unidos. In ZÚÑIGA HERRERA E., ARROYO ALEJANDRE J., ESCOBAR LATAPÍ A., VERDUZCO IGARTÚA G. (coords.), *Migración México-Estados Unidos. Implicaciones para ambos países*. México, Consejo Nacional de Población/ Universidad de Guadalajara/Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social/Casa Juan Pablos/El Colegio de México, p. 83-109.
- PASSEL J., D'VERA COHN, 2005. *The Size and Characteristics of the Unauthorized Migrant Population in the U.S. Estimates Based on the March 2005 Current Population Survey*. Pew Hispanic Center, mars.

- , 2008. *Trends in Unauthorized Immigration: Undocumented Inflow now Trails Legal Inflow*. Washington D.C., Pew Hispanic Center <<http://pewhispanic.org/files/reports/94.pdf>> (consulté le 28/09/2009).
- PERRY G.E., MALONEY W.F., ARIAS O.S., FAJNZYLBER P., MASON A.D., SAAVEDRA-CHANDUVI J., 2007. *Informalidad: escape y exclusión*. Washington, Banco Mundial.
- RAIJMAN R., 2001. Mexican Immigrants and Informal Self-Employment in Chicago. *Human Organization*, 60 (1).
- REYES R., 1990. *Microenterprise and the Informal Sector in the Dominican Republic: Operation and Promotion Policy*, Working Papers. Washington D.C., Commission for the Study of International Migration and Cooperative Economic Development.
- RICHARDSON H.W., 1979. *Regional Economics*. Chicago, University of Illinois Press.
- SALAS C., ZEPEDA E., 2006. Ocupación e ingreso en México: 2000-2004. In DE LA GARZA E., SALAS C., *La situación del trabajo en México, 2006*. México, Plaza y Valdés.
- SANTIBÁÑEZ E., 1930. Ensayo acerca de la inmigración mexicana en Estados Unidos. In DURAND J. (comp.), 1991. *Migración México-Estados Unidos. Años veinte*. México, Consejo Nacional para la Cultura y las Artes.
- SORIANO MONTERO M.A., 2008. *El papel del emprendedurismo en la formación de clusters industriales, tesis de maestría*. Universidad de las Américas Puebla <http://catarina.udlap.mx/u_dl_a/tales/documentos/mcap/soriano_m_ma/index.html> (consulté le 1^{er}/02/2009).
- STAUDT K., 1999. Seeds for Self-Sufficiency? Policy Contradictions at the US-Mexico Border in Gender and Migration. In KELSON G.A., DELAET D.L. (eds.), *Gender and immigration*. London, Macmillan, p. 21-37.
- STERN C.F., 1977. *The Growth of Mexico City: Varying Sources of its Migrant Inflow 1900-1970*, PhD Dissertation. Saint-Louis (Missouri), Washington University.
- , CORTÉS F., 1977. Hacia un modelo explicativo de las diferencias interregionales en los volúmenes de población a la ciudad de México, 1900-1970. In *Cuadernos de Estudios Sociológicos*. México, El Colegio de México, 24.

- UNIKEL L., RUIZ CHIAPETTO C., GARZA G., 1978. *El desarrollo urbano de México: diagnóstico e implicaciones futuras*. México, El Colegio de México.
- URQUIDI V.L., 2004. *Mensaje leído con motivo de la recepción del Doctorado Honoris Causa por la Universidad de Guadalajara*. 21 juin.
- UTHOFF A., 2006. Brechas del Estado de bienestar y reformas a los sistemas de pensiones en América latina. *Revista de la CEPAL*, 99.
- VALENCIA ARMAS A., 2005. *Perspectivas de las pensiones ante el envejecimiento. México ante los desafíos de desarrollo del milenio. Metas del milenio*. CONAPO.
- WELLER J., 2005. *Problemas de empleo*. CEPAL (Serie Macroeconomía del desarrollo, 40).
- WILSON P.A., 1996. *Las nuevas maquiladoras de México*. Guadalajara, Universidad de Guadalajara.
- WOODRUFF C., ZENTENO R., 2001. *Remittances and Microenterprises in Mexico*, Essay Working Paper n°01-25. Santa Cruz Center for International Economics, University of California.
- ZÚÑIGA HERRERA E., LEITE P., 2006. Los procesos contemporáneos de la migración México-Estados Unidos. In ZÚÑIGA HERRERA E., ARROYO ALEJANDRE J., ESCOBAR LATAPÍ A., VERDUZCO IGARTÚA G. (coords.), *Migración México-Estados Unidos. Implicaciones para ambos países*. México, Consejo Nacional de Población/Universidad de Guadalajara/Centro de Investigaciones y Estudios Superiores en Antropología Social/Casa Juan Pablos/El Colegio de México, p. 49-82.



Fabrique de pièces en caoutchouc



Atelier de réparation mécanique



Épicerie spécialisée en boissons

Micro entreprises dans des villes du Jalisco (Mexique)



Bazar d'articles ménagers



Magasin de vêtements



Épicerie générale

Micro entreprises dans des villes du Jalisco (Mexique)



Papeterie



Épicerie générale



Bazar

Micro entreprises dans des villes du Jalisco (Mexique)



Papeterie et cadeaux



Quincaillerie



Épicerie et vente d'aliments préparés

Micro entreprises dans des villes du Jalisco (Mexique)

L'HARMATTAN, ITALIA
Via Degli Artisti 15 ; 10124 Torino

L'HARMATTAN HONGRIE
Könyvesbolt ; Kossuth L. u. 14-16
1053 Budapest

L'HARMATTAN BURKINA FASO
Rue 15.167 Route du Pô Patte d'oie
12 BP 226 Ouagadougou 12
(00226) 76 59 79 86

ESPACE L'HARMATTAN KINSHASA
Faculté des Sciences Sociales,
Politiques et Administratives
BP243, KIN XI ; Université de Kinshasa

L'HARMATTAN GUINEE
Almamy Rue KA 028 en face du restaurant le cèdre
OKB agency BP 3470 Conakry
(00224) 60 20 85 08
harmattanguinee@yahoo.fr

L'HARMATTAN COTE D'IVOIRE
M. Etien N'dah Ahmon
Résidence Karl / cité des arts
Abidjan-Cocody 03 BP 1588 Abidjan 03
(00225) 05 77 87 31

L'HARMATTAN MAURITANIE
Espace El Kettab du livre francophone
N° 472 avenue Palais des Congrès
BP 316 Nouakchott
(00222) 63 25 980

L'HARMATTAN CAMEROUN
Immeuble Olympa face à la Camair
BP 11486 Yaoundé
(237) 458.67.00/976.61.66
harmattancam@yahoo.fr

L'HARMATTAN SENEGAL
« Villa Rose », rue de Diourbel X G, Point E
BP 45034 Dakar FANN
(00221) 33 825 98 58 / 77 242 25 08
senharmattan@gmail.com

Les migrants mexicains, créateurs d'entreprises

La forte croissance de la population active mexicaine, conséquence de la transition démographique qui s'est opérée depuis les années 1950, est de plus en plus difficilement absorbée par une économie dont l'insertion rapide dans l'économie mondiale à partir des années 1980 a réduit le dynamisme de la période antérieure, fondé sur la substitution d'importations. Les tensions de plus en plus vives sur le marché du travail se résolvent par l'intensification de l'émigration vers les États-Unis et l'expansion du secteur informel urbain. Le processus de désalarisation – qui transforme des salariés en travailleurs indépendants ou en micro-entrepreneurs – à l'œuvre dans les générations successives tout au long de leur vie active, se trouve renforcé et souvent accéléré par les transferts monétaires (*remesas*), produits de l'épargne réalisée par les migrants travaillant aux États-Unis.

Cet ouvrage analyse le processus de désalarisation qui s'opère dans le milieu urbain, et ses relations avec la migration internationale et les *remesas* qui en sont la contrepartie, en s'appuyant notamment sur une vaste enquête réalisée en 2006-2007 dans des ménages de non-salariés répartis dans une douzaine de villes du Centre-Ouest mexicain, principale région d'origine de la migration internationale.

Jean Papail, démographe, est chercheur dans l'UMR 201 « Développement et sociétés » de l'IEDES-Université Paris 1 et de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD). Spécialiste des migrations dans les pays en développement, il est l'auteur de nombreux travaux sur ce thème au Venezuela, en Équateur et au Mexique.

Jésus Arroyo Alejandro, docteur en économie régionale, est recteur du Centro Universitario de Ciencias Economicas y Administrativas (CUCEA) de l'Université de Guadalajara (Mexique), membre de l'académie de la recherche scientifique et consultant dans de nombreux comités, associations et organismes gouvernementaux mexicains.



ISBN : 978-2-296-11800-3

15,50 €